

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Juin 2010

SOMMAIRE

RESUME ANALYTIQUE.....	4
INTRODUCTION	9
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	10
1.1 PRODUCTION.....	10
1.2 PRIX ET INFLATION	11
1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE	12
1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES	12
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES.....	16
2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN	16
2.1.1. PRODUCTION	16
2.1.2. PRIX ET INFLATION.....	18
2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	19
2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	20
2.1.5. SITUATION MONETAIRE	21
2.1.6. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	21
2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	22
2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO.....	24
2.2.1. PRODUCTION	24
2.2.2. PRIX ET INFLATION.....	27
2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	28
2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	29
2.2.5. SITUATION MONETAIRE	30
2.2.6. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	30
2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	32
2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE.....	34
2.3.1 PRODUCTION	34
2.3.2 PRIX ET INFLATION.....	37
2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	37
2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	39
2.3.5 SITUATION MONETAIRE.....	40
2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE.....	40
2.3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	41
2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU	44
2.4.1. PRODUCTION	44
2.4.2. PRIX ET INFLATION.....	46
2.4.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	46
2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	47
2.4.5. SITUATION MONETAIRE	48
2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	48
2.4.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	50
2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI	52
2.5.1. PRODUCTION	52
2.5.2. PRIX ET INFLATION.....	55
2.5.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	55
2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	56

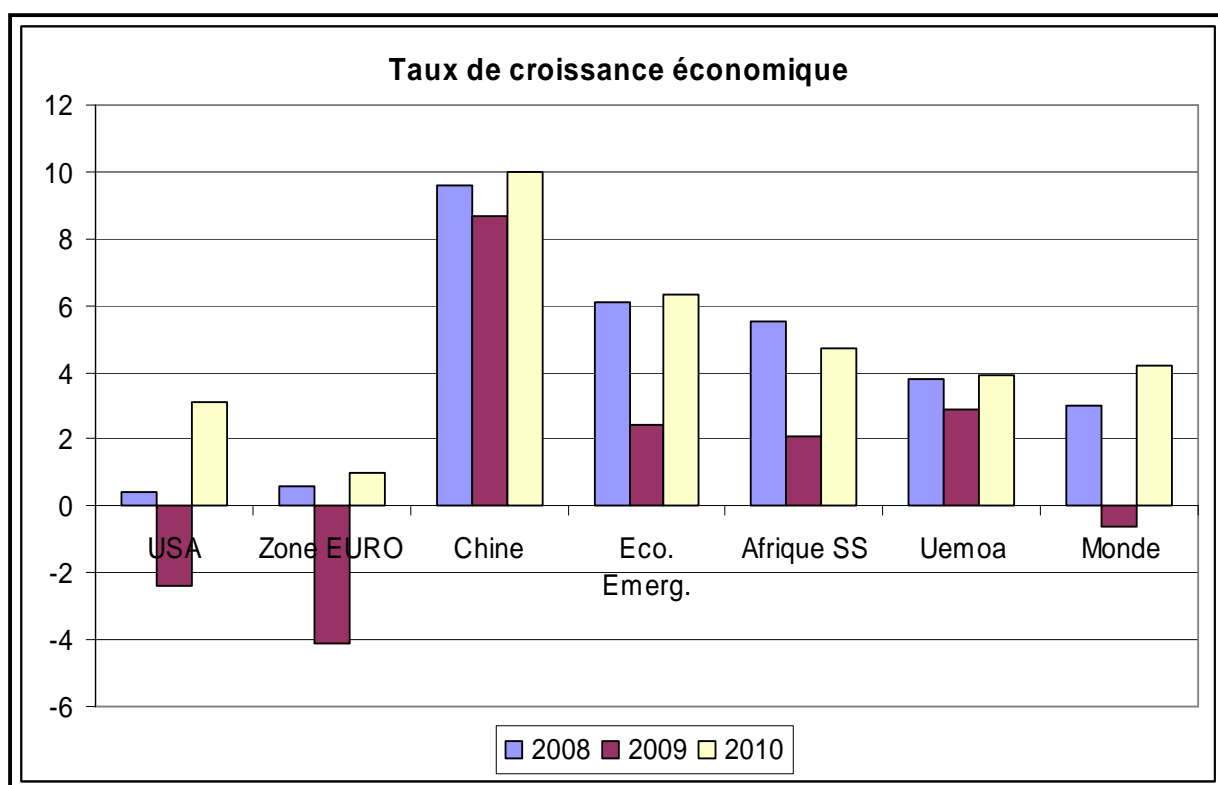
2.5.5. SITUATION MONETAIRE	58
2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	58
2.5.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	59
2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER	61
2.6.1. PRODUCTION	61
2.6.2. PRIX ET INFLATION.....	64
2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	64
2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	66
2.6.5. SITUATION MONETAIRE	67
2.6.6. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	67
2.6.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	69
2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL	71
2.7.1. PRODUCTION	71
2.7.2. PRIX ET INFLATION.....	74
2.7.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	74
2.7.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	75
2.7.5. SITUATION MONETAIRE	76
2.7.6. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	77
2.7.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	78
2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO	80
2.8.1. PRODUCTION	80
2.8.2. PRIX ET INFLATION.....	82
2.8.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	83
2.8.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	84
2.8.5. SITUATION MONETAIRE	85
2.8.6. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	85
2.8.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	86
3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION	88
3.1 PRODUCTION	88
3.2 PRIX ET INFLATION.....	89
3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	90
3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	92
3.5 SITUATION MONETAIRE	93
3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE.....	94
3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	96
4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2011	98
4.1. PROMOUVOIR UNE CROISSANCE FORTE ET DURABLE POUR REDUIRE LA PAUVRETE	98
4.2. POURSUIVRE L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES	102

RESUME ANALYTIQUE

L'économie mondiale sort progressivement de la crise la plus longue enregistrée depuis plusieurs décennies. L'activité économique, portée essentiellement par les Economies émergentes d'Asie et en développement avec un taux moyen de croissance du PIB de 6,3%, atteindrait 4,2% en 2010 contre -1,5% en 2009, selon les dernières révisions du FMI. Toutefois, les incertitudes apparues avec la persistance de la crise économique en Grèce¹ et avec le risque de contagion dans d'autres Etats fragiles de la zone euro, renforcent le doute d'une croissance vigoureuse en 2010.

En effet, l'on craint de plus en plus que la reprise ne s'accompagne pas réellement de création d'emplois dans les pays de l'OCDE où la montée de la dette publique, le chômage important et la faiblesse des avoirs des ménages freinent la croissance de la consommation et ébranlent la confiance des investisseurs.

En rapport avec les politiques macroéconomiques expansionnistes et le redressement rapide de l'activité économique mondiale, l'activité économique devrait rebondir dans les pays africains au sud du Sahara. Globalement, la croissance économique s'établirait à 4,75% en 2010, soit une accélération d'environ 2,8 points par rapport à 2009.



Au niveau de l'UEMOA, les économies ont mieux résisté aux effets de la récession mondiale, reflétés dans les transferts des migrants, la baisse des importations, la destruction d'emplois dans les secteurs des BTP, du bois et les industries textiles. Toutefois, les mesures de relance prises au niveau national et les réponses

¹ Voir encadré sur les leçons à tirer de la crise à la fin du résumé analytique.

régionales, ont favorisé une croissance économique de 2,8%. Toutefois, le taux de croissance par habitant s'est réduit avec le risque d'une aggravation de la pauvreté dans les Etats membres de l'Union. Ainsi, malgré les efforts accomplis pour le développement humain, notamment pour la santé et l'éducation, la réalisation des objectifs du millénaire va sans doute être freinée.

Les mesures régionales à la crise économique et financière ont consisté en l'assouplissement de la politique monétaire à travers la baisse des taux de réserves obligatoires dans plusieurs états membres, l'injonction suffisante de liquidité et la baisse des taux de réserve directeurs.

Au plan budgétaire, les Etats ont maintenu leur rythme de réalisation des dépenses publiques destinées principalement aux infrastructures. L'action régionale a consisté également en l'appui aux trésors publics pour apurer les arriérés de paiement intérieurs, par un recours au marché des titres publics, et par l'octroi de ressources adossées à l'allocation générale de DTS effectuée par le FMI. A fin octobre 2009, un montant global de 707 milliards a ainsi été mobilisé par les Etats membres.

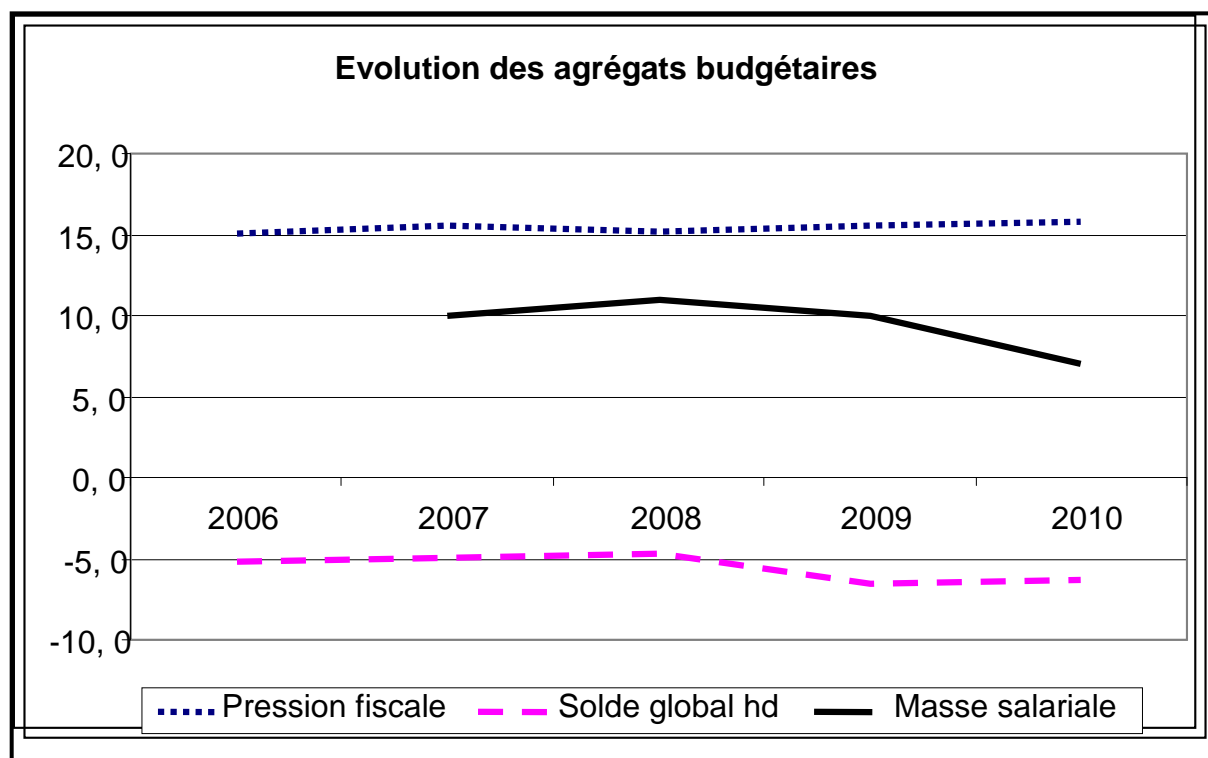
Au regard de la menace que constituent les accumulations d'arriérés de paiement intérieurs pour le secteur privé, l'emploi et la stabilité du système financier de l'Union, le Conseil des Ministres du 20 novembre 2009 a invité les Etats membres à apurer le reste de leurs arriérés par un recours à l'instrument de titrisation. Malgré ces efforts, de nouveaux arriérés de paiement, d'un montant de 67,1 milliards, ont été accumulés en 2009 par deux Etats membres, la Côte d'Ivoire et le Togo.

En 2010, portée par d'une part, l'activité minière en plein essor au Mali, au Burkina, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, et d'autre part, par le secteur tertiaire, et enfin, à un moindre degré par l'essor des Bâtiments et Travaux Publics, la production de l'Union devrait croître de 3,8%, soit une accélération de 1 point environ. L'activité dans le secteur primaire serait moins performante qu'au cours des dernières années en rapport avec les effets des aléas climatiques dans certains pays de l'hinterland, notamment le Niger en bute déjà à des problèmes de pénurie des produits vivriers.

Le Burkina Faso (5,2%), le Mali (5,1%) et le Niger (4,6%) réaliseraient les meilleures performances dans un contexte de poursuite de la détente des prix des produits alimentaires. En effet, à l'instar de 2009 caractérisée par un taux d'inflation bas estimé à 1,1%, il est attendu une maîtrise de l'inflation en 2010 en liaison avec la disponibilité des produits vivriers et le repli des principales denrées alimentaires importées. Toutefois, la crise alimentaire annoncée au Niger pourrait être source des tensions inflationnistes dans ce pays si des solutions appropriées, notamment la libre circulation des vivriers dans la sous-région venait à être perturbée.

La politique budgétaire volontariste de ces dernières années, justifiée par la nécessité de réaliser les objectifs des stratégies de réduction de la pauvreté et la création des conditions pour améliorer le climat des affaires, a engendré l'aggravation des déficits en 2009. Les efforts se poursuivront également en 2010, mais, la recherche d'un rééquilibrage sera soutenue en freinant le rythme d'accroissement des dépenses courantes.

En effet, le déficit global et le déficit global hors dons resteraient élevés en ressortant respectivement à 6,1% et 3,3%. Cette évolution résulterait de l'amélioration de la pression fiscale de 0,2 point du PIB et d'une hausse des dépenses totales et prêts nets de 0,4 point du PIB nominal. Cette contraction traduirait ainsi le ralentissement de la progression de la masse salariale qui passerait de 10,2% en 2009 à 7,4% en 2010.



L'évolution des comptes extérieurs en 2009 a été globalement favorable, nonobstant le contexte de crise financière et économique mondiale. Le solde global des échanges extérieurs ressort en amélioration, du fait notamment de la nette baisse des importations et de la progression des dons, ainsi que de l'opération de privatisation de la Société de Télécommunications du Mali (SOTELMA). Ces facteurs ont permis de compenser les effets négatifs de la crise sur les exportations de biens et services et les envois de fonds des migrants. Hors dons, rapporté au PIB, le déficit du compte courant s'est inscrit en baisse pour se situer à 5,7% contre 8,4% en 2008.

Les perspectives pour l'année 2010 font état d'un profil des transactions extérieures moins favorable qu'en 2009. Globalement, les échanges extérieurs se solderaient par un excédent de 60,0 milliards. Cette évolution serait induite par la dégradation du solde des transactions extérieures courantes, dont l'incidence serait atténuée par la progression de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Au terme de l'année 2009, l'évolution des agrégats monétaires a été caractérisée par une consolidation modérée des avoirs extérieurs nets (537,0 milliards), une hausse du crédit intérieur (8,5%) et de la masse monétaire (13,5%).

En 2010, conformément aux orientations du Conseil des Ministres, contenues dans les directives de la politique de la monnaie et du crédit, les avoirs extérieurs nets de

l'Union devraient connaître une hausse de 60,0 milliards, la masse monétaire s'accroîtrait de 5,7% et le crédit intérieur connaîtrait une progression 8,3%.

En matière de convergence, les résultats restent mitigés en 2009. Un seul Etat membre a respecté les quatre critères de premier rang. Pour l'année 2010, quatre Etats pourraient les respecter.

Partant de la situation économique en 2009 et des évolutions en 2010, il se dégage que les conditions de réalisation d'une croissance économique forte et durable ne sont toujours pas réunies dans l'Union. De plus, les dégradations des soldes budgétaires en rapport avec la forte progression des dépenses de masse salariale ainsi que la question des arriérés de paiement intérieurs suscite des inquiétudes quant à l'observation d'une discipline budgétaire et accroît les risques de dérapage budgétaire et de réendettement. Partant de ces constats, des orientations de politique économique au titre de l'année 2011 ont été proposées. Elles s'articulent autour des deux principaux axes suivants :

- la promotion d'une croissance forte pour réduire la pauvreté ;
- la poursuite de l'assainissement des finances publiques.

Encadré : La crise budgétaire grecque, quelles leçons pour les unions économiques et monétaires ?

Origines : Cette crise qui a démarré au début de l'année 2010 au moment où des inquiétudes sérieuses pointaient sur la durabilité de la reprise économique mondiale, a des origines lointaines. En effet, elle provient essentiellement de la tendance à déroger aux principes de discipline budgétaire dans la gestion des comptes publics, couplée à l'absence de fiabilité des données officielles sur l'état de l'économie, notamment celles portant sur les critères budgétaires édictés par le Pacte de stabilité et de croissance de l'Union européenne.

La Commission européenne a souvent épinglé plusieurs Etats membres sur ce chapitre, mais déjà au milieu des années 2000, la difficulté à mettre en œuvre les sanctions pour les pays en situation de déficit excessif –cas des défiances des économies locomotives que sont l'Allemagne et la France, en 2004- a ouvert la voie aux dérapages dans les pays participant à l'euro.

Profondeur et solutions : Au sens du Traité de Lisbonne, le déficit budgétaire par rapport au PIB nominal devrait représenter au maximum 3,0% et le taux d'endettement 60%. Aujourd'hui, la Grèce réalise des ratios de solde budgétaire de 13% et d'endettement de 120%, au moins. Avec de tels dérapages, la Grèce se trouvera très rapidement en faillite. Conscientes de ce danger imminent, les Autorités ont mis en place un plan d'austérité. Les mesures d'ajustement –aux conséquences sociales désastreuses- visant à ramener le déficit budgétaire à 5,0% du PIB au moins en 2013, ont été jugées insuffisantes ou peu crédibles. Parallèlement, l'Agence de notation Standard & Poors a donné le 28 avril 2010, un avis défavorable à propos de la solvabilité de la dette grecque. En conséquence, les places boursières ont baissé de 3,82% et l'euro s'est déprécié par rapport au dollar de 13%. Le taux de change s'est situé à 1,31 dollars.

D'abord réticentes à aider la Grèce à sortir des difficultés- conformément à l'article 125 du Traité de Lisbonne, visant à éviter des situations de passager clandestin- les Autorités de la zone euro, ont, face au danger que pourrait constituer la propagation de la crise d'endettement aux autres pays fragiles de la zone (risque systémique, attaques spéculatives de l'euro, etc.), convenu le 2 mai 2010 d'un plan de sauvetage avec le FMI, confirmé par la réunion extraordinaire des dirigeants des 16 Etats partageant l'euro, le 7 mai 2010. Le financement est de 110 milliards d'euro dont 80 milliards constituent un prêt des pays de l'euro.

Avec la persistance des inquiétudes notamment des marchés, un nouveau plan de stabilisation de 750 milliards d'euros a été mis en place en liaison avec le FMI. Ce plan comporte la mise en place d'un Fonds Communautaire doté de 60 milliards d'euros mobilisable à très courte terme. A cela

s'ajoute une garantie de 440 milliards d'euros. Le FMI s'est engagé à accompagner cet effort, en cas de besoin, à hauteur de 250 milliards d'euros.'

Au titre de ce plan de sauvetage, les mesures portent notamment sur le gel des salaires, la suppression de certaines primes représentant deux mois de salaire (13^{ème} et 14^{ème} mois de salaire) et de pension (13^{ème} et 14^{ème} mois de pension), la baisse des investissements publics (1,5 milliards d'euros), le recul de cinq ans, à 65 ans de l'âge légal de départ à la retraite des femmes, l'instauration d'un âge minimum de départ à la retraite, la hausse de deux points du taux TVA et l'instauration d'une série de nouveaux impôts.

Leçons pour la zone euro : *Elles se situent à plusieurs niveaux dont les plus importants sont la faiblesse du mécanisme de surveillance multilatérale, surtout pour les pays partageant la monnaie unique. L'absence de mécanisme réel de soutien aux pays au bord de la faillite est considérée également comme une faiblesse. Par ailleurs, l'intervention du FMI dans cette zone est vécue comme un échec pour l'institution communautaire. En conséquence, le débat vient de s'ouvrir sur la gouvernance économique de la zone et sur particulièrement la nécessité de créer un Fonds Monétaire Européen.*

Enseignements pour l'UEMOA : *Cette crise rappelle qu'il est impérieux dans le cadre de la convergence macroéconomique, d'observer les règles de discipline et de transparence dans la gestion des finances publiques. De même, il faut travailler à assurer la production, la qualité et la fiabilité des données statistiques transmises aux institutions communautaires pour soutenir les projets de décision des instances. La non transparence des données sur les arriérés de paiement intérieurs et le niveau réel des déficits contribuerait à fragiliser les fondements de l'Union et reporter à plus tard le règlement effectif des difficultés dans un cadre concerté.*

INTRODUCTION

Le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2009. Il fournit surtout des indications sur les prévisions pour l'année 2010, à la lumière de l'évolution de la conjoncture. Enfin, il propose aux Etats membres de l'Union, des orientations de politique économique pour l'année 2011.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

- l'environnement international ;
- la situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
- la situation économique et financière de l'Union ;
- les orientations de politique économique pour l'année 2011.

S'agissant des propositions d'orientation, outre la question de l'assainissement des finances publiques qui est au cœur du mécanisme de la surveillance multilatérale, elles sont également axées sur les approches de solutions pour promouvoir la croissance économique et lutter contre la pauvreté.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce travail, sont arrêtées au 11 juin 2010. Elles sont fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique conformément à la Directive n° 01/96/CM relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL²

En 2009, l'économie mondiale a connu une de ces années les plus difficiles, depuis la seconde guerre mondiale, avec un PIB réel en recul de 0,6%. Elle a traversé une profonde récession en raison de la crise financière internationale et du resserrement du crédit. La bonne tenue des économies asiatiques ainsi que les plans de sauvetage budgétaires ont favorisé le redressement de la situation vers la fin de l'année.

En 2010, l'activité économique se caractériserait par une reprise vigoureuse et une légère amélioration de la situation financière. Le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 4,2%. Cependant, cette reprise se poursuivrait à un rythme différent selon les régions. Les pays émergents et en développement seraient plus dynamiques que les économies avancées dont l'activité se redresserait timidement et resterait tributaire des mesures de relance des pouvoirs publics. Les pays émergents devraient enregistrer une croissance de 6,3% contre 2% en 2009 tandis que les pays avancés enregistreraient une croissance d'environ 2,5%.

Le taux de croissance de l'économie mondiale pourrait être révisé à la baisse compte tenu des nombreuses fragilités budgétaires apparues, du niveau élevé du chômage, de l'augmentation de la dette publique et la situation difficile en Grèce avec les risques de contagion et de l'atonie de la consommation des ménages dans certains pays de l'OCDE.

1.1 PRODUCTION

Aux Etats- Unis: épice de la crise financière, ils ont vu leur production baisser de 2,4% en 2009. Cependant, la politique de relance budgétaire s'est accompagnée d'une augmentation de la consommation des ménages. Ainsi, en 2010, la croissance du PIB réel atteindrait 3,1% soit 0,4 point de plus que ce qui était prévu en janvier 2010. Les perspectives budgétaires seraient mauvaises ce qui n'encouragerait pas l'amélioration des marchés du travail et du logement.

Dans la zone Euro: l'année 2009 a été marquée par une contraction de la production de 4,1%. Les taux de croissance de l'Allemagne et de la France ont été respectivement de -5,0% et -2,2%. Pour l'année 2010, la zone Euro sortirait de la récession plus lentement que les autres régions notamment à cause de la crise budgétaire de la Grèce. Le taux de croissance serait de 1,2%. La Grèce, l'Irlande et l'Espagne resteraient en récession. La France et l'Allemagne quant à elles, auraient respectivement des taux de 1,5% et 1,2%.

Dans les pays émergents d'Asie: en 2009, la croissance de la production de la région a été ébranlée par la récession au premier trimestre puis s'est finalement accélérée. La Chine et l'Inde ont impulsé le mouvement avec des taux de croissance respectifs de 8,7% et 5,7%. Cette évolution s'explique par la normalisation des échanges commerciaux, la relance de la production industrielle et des exportations et la reprise des afflux de capitaux. En 2010, le taux de croissance de la région serait de 8,2% soulignant un retournement positif de conjoncture. Plusieurs pays

² Sources: FMI, AFRISTAT, OCDE, Banque Mondiale

observeraient une expansion de leurs activités économiques notamment la Chine, avec un taux proche de 10% ou encore l'Inde avec un taux de 8,8%. La forte accélération de la croissance de la Corée du Sud serait visible, avec un taux de 4,5% contre un taux de 0,25% enregistré un an plus tôt.

En Amérique Latine: après avoir enregistré sur la période 2004-2008 des taux de croissance supérieurs à 5,0%, la région a subi les effets de la récession mondiale. Son taux de croissance a régressé pour s'établir à -6,5% en 2009. Pour 2010, la reprise s'annoncerait très vigoureuse dans la région, soutenue par la demande intérieure et la demande extérieure. Les facteurs explicatifs de cette reprise seraient l'application d'une politique accommodante en faveur de la demande intérieure et la hausse des cours des produits de base. La croissance de la région serait de 4% avec respectivement des taux de 6,25%, 5,5%, 4,2% et 4,2%, au Pérou, Brésil, Chili et au Mexique.

En Afrique Subsaharienne: en 2009, l'activité économique a enregistré une croissance de 2,1%. Près de deux tiers des pays de la région ont subi la récession mondiale et connu un ralentissement de l'activité notamment les pays exportateurs de pétrole et les pays à revenus intermédiaires. En 2010, la production devrait s'accroître de 4,7%, en rapport avec la reprise de la demande mondiale des matières premières.

1.2 PRIX ET INFLATION

La baisse des prix des produits de base en 2009 et le ralentissement exceptionnel de l'économie mondiale ont entraîné une baisse de l'inflation. Le taux médian de l'inflation en glissement annuel dans les pays à revenus avancés, est devenu négatif en juillet 2009 pour remonter à 0,6% en fin d'année. Le taux d'inflation médian pour les pays en développement est quant à lui ressorti à 2,6%. Pour 2010, le retour de l'inflation serait probable avec une augmentation des prix d'environ 1,5% pour les pays avancés et 6,2% pour les pays émergents et les pays en développement.

Aux Etats- Unis: l'année 2009 a été marquée par une inflation de -0,3%. Les niveaux élevés de capacités de production sous-utilisées ont contribué à la faiblesse persistante de l'inflation, malgré l'ampleur considérable de la relance monétaire et la montée des prix de l'énergie et des produits de base. Pour 2010, l'inflation ressortirait à 2,1%.

Dans la zone Euro: le taux d'inflation de la zone s'est établi à 0,6% en 2009 contre 3,3% en 2008. En 2010, l'inflation globale resterait faible et stable avec un taux d'environ 1% vu la bonne maîtrise des anticipations inflationnistes. L'inflation sous-jacente devrait continuer à diminuer. En Allemagne, le taux d'inflation sortirait de sa tendance négative et atteindrait 1,2%. La France présenterait le même scénario d'évolution de l'inflation avec un taux de 1,7%.

Dans les pays émergents d'Asie : l'inflation a avoisiné 5,0% en 2009. Pour 2010, La hausse de l'inflation devrait rester modérée et contrôlable et le taux d'inflation devrait être le même qu'en 2009, soit 5,0%.

En Amérique Latine: en 2009, l'inflation de la région a été de 6,1%. Le Venezuela a enregistré le taux d'inflation le plus élevé soit 27,1%. En 2010, une légère hausse du taux s'observerait celui-ci étant estimé à 6,3%. En Argentine et au Venezuela, l'inflation risque de devenir incontrôlable (taux de 10,1% et 29,7% respectivement prévu) notamment avec une envolée du prix de la viande (40,0% en deux mois).

En Afrique Subsaharienne: en 2009, l'inflation a été de 10,6%. En 2010, la baisse des prix des denrées alimentaires ramènerait l'inflation autour de 8,0%.

1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE

L'année 2009 a été caractérisée par une baisse des taux directeurs des grandes banques centrales dans le but de soutenir les activités. Ainsi, la Banque Centrale Européenne (BCE) et la réserve fédérale FED ont baissé leurs taux. Le taux d'escompte de la FED a été de 0,50%, tandis que le taux des fonds fédéraux a oscillé entre 0% et 0,25%.

Pour 2010, les taux d'intérêt seraient maintenus à un niveau faible afin de soutenir l'activité économique.

Sur le marché des changes, l'année 2009 a été marquée par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar qui a franchi la barre de 1,50 dollar le 24 octobre 2009, son niveau le plus élevé depuis 14 mois. Cette situation est due à la dégradation financière des Etats-Unis liée à la crise mondiale. La mise en application d'une politique monétaire expansive par la FED y a également contribué.

Au cours du premier semestre 2010, il est attendu un assouplissement du régime des changes afin de faciliter le rééquilibrage en accroissant le pouvoir d'achat des ménages et en transformant les ressources productives du secteur des biens échangeables en biens non échangeables. Le yen s'affaiblirait face au dollar et à l'Euro du fait du rebond boursier japonais. Au cours du premier trimestre 2010, la tendance à la dépréciation de l'euro s'est inversée. Il s'est établi à 1,3 \$ pour un euro contre 1,5 \$ au premier trimestre 2009.

1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES

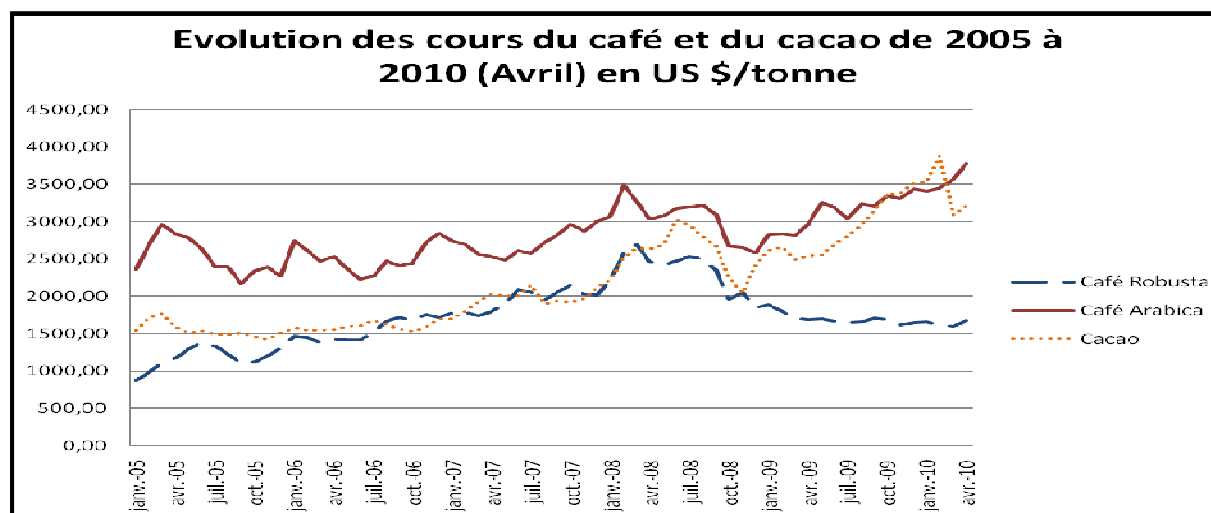
L'année 2009 a été caractérisée globalement par une hausse des cours des matières premières exportées par les Etats membres de l'UEMOA. Les augmentations ont été enregistrées tant pour les produits agricoles comme le café arabica (+17,8%), le cacao (+25,8%), l'huile de palme (+28,9%) et le coton (+24,8%) que pour le pétrole (+41,4%) et l'or (+24,25%). En 2010, les cours des matières premières poursuivraient leur hausse notamment en raison de l'accroissement de la demande asiatique.

Le cacao: le recul de la livre et du dollar a porté le cours du cacao à la hausse au cours de l'année 2009, celui-ci passant de 2609 \$/tonne en janvier 2009 à 3518 \$/tonne en Décembre 2009, Le cours moyen sur l'année étant de 2895 \$/tonne. Cette hausse est liée à la progression de la consommation mondiale de chocolat et des achats spéculatifs ainsi que la demande soutenue des fèves sur le marché international. En 2010, les cours resteront élevés en rapport avec la forte demande

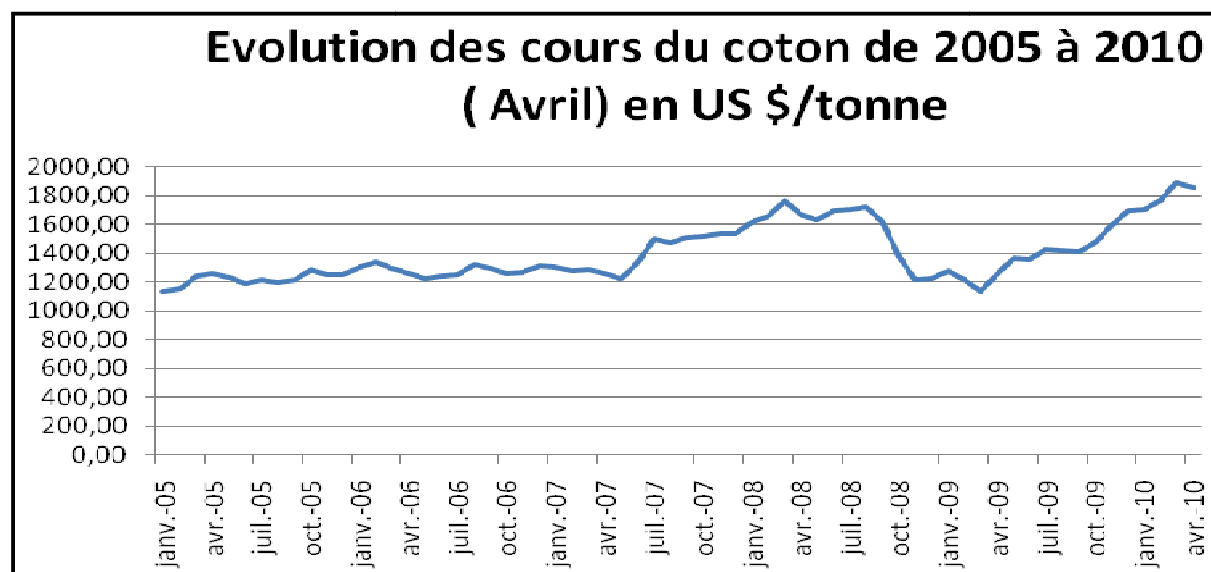
mondiale. Pour le mois d'Avril 2010, le cours est ressorti à 3217 \$/tonne.

Le café: en 2009, les cours moyens de café robusta et de café arabica ont été de 1701,4 \$/tonne et 3122,6 \$/tonne, respectivement contre 2342,3 \$/tonne et 3045,4\$/tonne en 2008. La hausse du cours de l'arabica s'explique en partie par l'affaiblissement du dollar, le rebond généralisé des marchés mais aussi le retour du goût des risques des investisseurs.

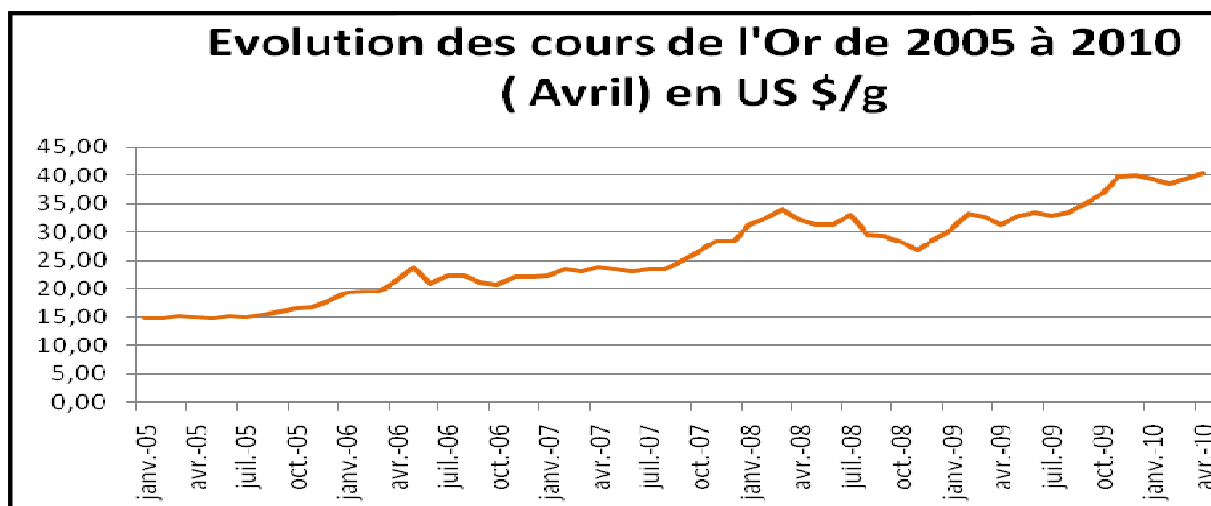
Selon l'organisation internationale du café (OIC), l'année 2010 serait également marquée par une hausse des cours du café. Pour le mois d'avril 2010, les cours sont ressortis à 1690 \$/tonne pour le robusta et 3770 \$/tonne pour l'arabica.



Le coton: le cours moyen de l'année 2009 a été de 1,38\$/Kg. La forte demande a engendré une hausse constante du cours du coton en 2009 passant de 1,27 \$/Kg en janvier 2009 à 1,65 \$/Kg en décembre 2009. Aussi la forte croissance de la Chine est également un facteur explicatif de cette hausse dans la mesure où il s'agit d'un grand consommateur de coton. Globalement en 2010, la production du coton devrait augmenter de 10%.



L'or: les cours de l'once sont caractérisés par une hausse sur ces dernières années passant de 871 \$/once en 2008 à 973 \$/once en 2009 et ceci en partie grâce à l'affaiblissement du dollar. Au regard de la progression d'environ 20% entre Avril 2009 et Avril 2010, les perspectives du cours de l'once pour cette année sont bonnes malgré un léger repli constaté en février 2010 (1095 \$/once contre 1118 \$/once en janvier 2010).



Le pétrole: en 2009, le cours moyen du baril a été de 61,81 \$³. On estime le cours du mois d'avril 2010 à environ 86 \$, le plus haut niveau depuis dix-sept mois. Selon les estimations de l'OCDE, les cours atteindraient progressivement le seuil de 80\$ le baril.

Les phosphates: après avoir approché les 400 \$ lors des années précédentes, une réelle baisse a marqué le cours des phosphates au cours du premier semestre 2009 puis s'est stabilisé à 90 \$/tonne lors du second semestre 2009. Le cours moyen enregistré sur l'année 2009 a été de 121,6\$/tonne. En 2010, on constaterait une envolée des prix sur le marché des phosphates, en rapport avec la forte demande des pays industrialisés.

L'uranium: l'année 2009 a été marquée par un cours moyen de 102, 93 \$/Kg. Il faut noter une chute progressive du cours de l'uranium sur l'année portant le cours à 97,91 \$/Kg en décembre 2009 contre 113,34 \$/Kg en janvier 2009. Malgré l'accentuation de cette baisse au début de l'année 2010, les nombreuses centrales nucléaires en cours de construction en Chine et en Russie laissent présager de bonnes perspectives quant aux cours de l'uranium.

L'huile de palme: durant le premier semestre de l'année 2009, une hausse de 28,9% est réalisée, le cours de l'huile de palme passant de 0,56 \$/Kg à 0,74 entre Janvier et Juin. Le second semestre est quant à lui sujet à de multiples oscillations entre hausse et baisse, il se termine finalement par un cours de 0,79\$/Kg en décembre 2009. En 2010, l'annonce de la réduction des taxes à l'importation des gros acheteurs que sont l'Inde et de la Chine devrait dynamiser la demande et induire une hausse des cours.

³ Moyenne des cours des quatre qualités différentes : West Texas Inter Mediate 40° API, Brent de mer du nord 38° API et Dubaï Fateh 32° API, Brent du Royaume-Uni 38° API.

L'huile d'arachide: l'année 2009 a été marquée par un cours moyen de 1148,5 \$/tonne contre 2131,8 \$/tonne en 2008. Au premier semestre de l'année 2009, une forte chute des cours est observée, puis continue d'être visible sur le second semestre le cours passant à 1192 \$/tonne en Décembre 2009 contre 1343 \$/tonne en Janvier 2009 soit une baisse de -12,6%. La nette amélioration du début de l'année 2010 avec un cours de 1380 \$/tonne en Avril 2010 contre 1187 \$/tonne le même mois de l'année précédente laisse entrevoir une tendance à la hausse sur toute l'année 2010.

La noix de cajou: en 2009 le cours moyen annuel de la noix de cajou a été de 400,55 FCFA/Kg indiquant une variation de 103% par rapport à l'année précédente. Il faut noter qu'entre le premier et le quatrième trimestre de l'année, le cours a pratiquement doublé passant de 298,7 à 447,5 FCFA/Kg.

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

En 2009, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 2,7% contre 5,0% en 2008. Cette décélération est imputable aux faibles performances des secteurs primaire et tertiaire. L'activité s'est déroulée dans un contexte marqué par une baisse de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 2,2% contre 7,9% en 2008. En 2010, il est attendu un taux de croissance économique de 3,0%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une aggravation du déficit global qui est ressorti à 5,0% du PIB contre 1,7% en 2008 en relation avec une baisse des recettes et une progression des dépenses. En 2010, le déficit global s'atténuerait pour représenter 2,4% du PIB

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution a enregistré une aggravation du déficit courant qui a représenté 9,3% du PIB contre 8,1% en 2008 en rapport avec l'évolution défavorable de la balance commerciale. En 2010, il est attendu à 10,2%.

Quant à la situation monétaire, elle s'est caractérisée par une progression de la masse monétaire de 7,5%, imputable à l'accroissement de l'encours du crédit intérieur.

En matière de convergence, le critère clé a été le seul critère de premier rang non respecté en 2009. Au niveau des critères de second rang, seul le critère relatif aux investissements sur ressources propres a été respecté.

2.1.1. PRODUCTION

Le taux de croissance de l'activité économique s'est établi à 2,7% en 2009 contre 5,0% en 2008. Cette évolution s'explique essentiellement par les faibles performances du secteur primaire, dont la production a crû de 2,2% en 2009 contre 3,6% en 2008 et du secteur tertiaire. En effet, la production agricole a enregistré une croissance de 1,9%. Cette hausse particulièrement tirée par la bonne tenue de la culture vivrière, a été fortement atténuée par la baisse de 10,3% de la production de coton, qui est ressortie à 241 000 tonnes du fait du démarrage tardif des semis lié aux aléas climatiques. La branche « Elevage » et la branche « pêche et forêts » ont enregistré des taux de croissance respectifs de 3,4% et de 3,0%.

Quant au secteur secondaire, il a progressé de 4,4% comme en 2008 sous l'impulsion des branches de l'énergie et de l'industrie manufacturière, notamment celle de la transformation du coton. Les activités des BTP, en hausse de 3,0%, ont été soutenues par la poursuite des travaux de construction d'infrastructures dans le cadre de la réalisation des grands travaux.

S'agissant du secteur tertiaire, sa valeur ajoutée a augmenté de 2,8% contre 7,2% en 2008. Ce ralentissement est dû essentiellement au recul des activités

commerciales, notamment de réexportation de friperie et produits alimentaires vers le Nigeria, en relation avec les effets de la crise financière et économique mondiale sur ce pays. Toutefois, ce secteur a bénéficié du regain de l'activité portuaire ainsi qu'une hausse de la branche « Transports et télécommunications », soutenue par l'accroissement des activités de transit et celle des sociétés de téléphonie mobile.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 0,8 point, 0,6 point et de 1,3 point.

Du côté de la demande, la croissance a été principalement tirée par la formation brute de capital fixe (FBCF) et la consommation finale. En effet, la FBCF totale a augmenté de 5,1% en liaison notamment avec la poursuite de l'exécution des grands travaux d'infrastructures économiques et sociales. Quant à la consommation finale, elle a progressé de 5,5%, sous l'impulsion de sa composante publique dont la progression a été de 6,4%. S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations en volume ont baissé, respectivement, de 16,5% et 4,4%.

Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 2,5 points, 1,7 point et -1,5 point.

Le taux d'épargne intérieure brute a représenté 11,6% contre 12,1% en 2008 et le taux d'investissement global s'est établi à 19,9% contre 20,6% un an plus tôt.

Les perspectives pour 2010 tablent sur un taux de croissance de 3,0%. Cette évolution de la croissance serait soutenue par l'ensemble des secteurs. Ainsi, la croissance dans le secteur primaire s'établirait à 4,0% contre 2,2% en 2009, en liaison avec les mesures d'accompagnement adoptées par le Gouvernement et portant notamment sur la distribution gratuite des intrants agricoles, la poursuite de la mécanisation des opérations agricoles et le développement des fermes semencières pour les variétés à haut rendement.

En ce qui concerne la production de coton, elle enregistrerait une baisse de 9,8% par rapport à 2009 pour s'établir à 190.000 tonnes en 2010, en raison de la désaffection des producteurs et des problèmes liés à la gestion de la filière.

Quant au secteur secondaire, il progresserait de 3,6% sous l'impulsion des activités de l'industrie manufacturière, des BTP et de la branche « Eau et énergie » qui progresseraient respectivement de 4,0%, 3,2% et 3,0%. Le regain d'activité dans l'ensemble du secteur serait soutenu par les réformes telles que l'accroissement des capacités de production de l'énergie électrique et la poursuite des travaux de construction d'infrastructures.

S'agissant du secteur tertiaire, il augmenterait de 3,1% en 2010. L'évolution de ce secteur résulterait de la poursuite du dynamisme des activités dans le « Commerce » et dans les « Transports et Télécommunications ». En effet, le commerce enregistrerait une croissance de 2,9% à la faveur de l'accélération des réformes portuaires et de la reprise attendue des activités commerciales avec le Nigeria et les pays de l'hinterland. La branche « Transport et Télécommunications » progresserait

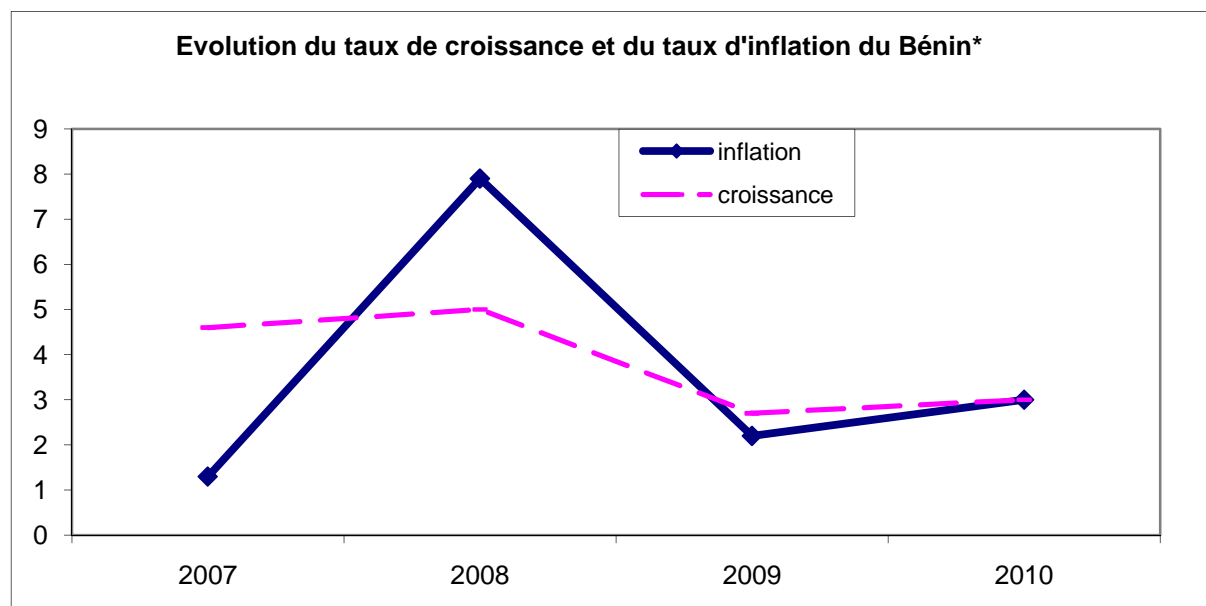
de 3,4% en relation avec la relance du secteur ferroviaire et la construction d'un port sec à Parakou.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,1 point, 0,4 point et de 1,5 point.

Du côté de la demande, la croissance serait soutenue principalement par la consommation finale et la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF). En effet, la FBCF augmenterait de 7,2% en liaison avec la poursuite de l'exécution des grands travaux d'infrastructures économiques et sociales. Quant à la consommation finale, elle progresserait de 6,1% en 2010.

S'agissant des échanges extérieurs, les importations augmenteraient de 5,2% et les exportations baisseraient de 2,5%. Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 1,0 point, 0,8 point et 1,7 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 11,1% et le taux d'investissement global se situerait à 20,1% contre 19,9% un an plus tôt.



* Le taux d'inflation pour 2010 est le maximum indiqué par le Pacte soit 3%

2.1.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation est passé de 7,9% en 2008 à 2,2%. Cette détente sur les prix est notamment due à la baisse de 6,3% enregistrée par la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », 5,1% par le « Transport », 0,7% pour les « Articles d'habillement et chaussures » et 0,6% par la fonction « Meubles, articles de ménage et entretien courant ».

En 2010, glissement annuel sur les quatre premiers mois de l'année, le taux d'inflation est ressorti à 1,5% contre 2,9% pour la même période en 2009. Ce ralentissement s'explique principalement par la stabilité des prix de la fonction « alimentation et boissons non alcoolisées » contre une progression de 8,9% pour la

même période en 2009. Si cette tendance se maintenait, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum serait respectée.

2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2009, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par la dégradation des soldes budgétaires, en liaison avec une baisse des recettes et une forte progression des dépenses. En effet, les recettes budgétaires ont baissé de 5,5%, suite à une diminution des recettes fiscales de 2,3%. Cette situation s'explique par l'impact du ralentissement du commerce international sur les recettes douanières, la suppression du paiement par les grandes entreprises de l'acompte de l'impôt sur le bénéfice (AIB) au cordon douanier et la réduction du taux de l'impôt sur le BIC. Par contre, les recettes non fiscales ont augmenté de 9,1%, pour représenter 2,4% du PIB contre 2,3% en 2008.

Les dons, se sont inscrits en hausse de 30,2% après la baisse de 40,1% en 2008. Ils se sont établis à 2,2% du PIB contre 1,7% un an plus tôt.

S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils ont enregistré une hausse de 16,5% pour s'établir à 25,6% du PIB contre 23,0% en 2008. Cette progression est imputable à la hausse concomitante des dépenses courantes et des dépenses en capital, respectivement de 9,9% et de 52,4%. La hausse des dépenses courantes s'explique en partie par l'accroissement de la masse salariale de 23,8%, suite au reversement d'agents contractuels dans la fonction publique et au paiement de certaines primes et indemnités. Pour les dépenses en capital, 42,6% de ces dépenses sont financées sur ressources intérieures.

Le déficit global hors dons s'est établi à 7,1% du PIB contre 3,5% en 2008. Quant au déficit global, il a représenté 5,0% du PIB contre 1,7% en 2008.

Pour l'année 2010, les recettes budgétaires totales progresseraient de 19,3% pour représenter 18,8% du PIB contre 18,5% en 2009. Cette évolution se justifierait par la progression de 15,9% des recettes fiscales liée à la poursuite des réformes mises en œuvre pour renforcer les capacités de recouvrement des régions financières ainsi que le renforcement des dispositifs contre la fraude fiscale. En effet, durant l'année 2010, la DGID s'emploiera à étendre le répertoire établi dans le cadre de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) aux autres applications informatiques du Ministère de l'Economie et des Finances. Le processus de mise en place du cadastre sera poursuivi et les moyens humains et matériels de la Direction des Domaines, de l'Enregistrement et du Timbre (DDET) seront renforcés. Au niveau de la DGDDI, des actions seront entreprises afin d'améliorer les délais de dédouanement et d'enlèvement des marchandises. La poursuite de l'informatisation et la mise en réseau de tous les services douaniers devraient accroître le contrôle et la lutte contre la fraude.

Par ailleurs, les recettes non fiscales croîtraient de 41,8% en rapport avec les réformes attendues dans le secteur de l'énergie, des banques et du coton. Quant aux dons, ils s'inscriraient en hausse en ressortant à 3,3% du PIB nominal contre 2,2% un an plus tôt.

Les dépenses totales et prêts nets enregistreraient une hausse de 10,7% pour s'établir à 26,7% du PIB contre 25,6% en 2009. En effet, les dépenses courantes devraient croître de 13,2%, du fait notamment, de la progression des paiements d'intérêts et de la masse salariale, qui a enregistré une hausse de 7,7%, respectivement. Les dépenses en capital augmenteraient de 11,4% contre 52,4% un an plutôt. Cette situation serait induite par le recul de 21,0% des investissements sur ressources propres.

Au total, les principaux soldes budgétaires s'amélioreraient en 2010. Ainsi, le déficit global hors dons s'établirait à 5,4% du PIB contre 7,1% en 2009 et le déficit global représenterait 2,4% du PIB contre 5,0% en 2009.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB nominal s'est établi à 26,7% contre 24,0% en 2008. Le service dû de la dette extérieure rapporté aux recettes budgétaires s'est situé à 3,3% contre 3,6% en 2008. En 2010, l'encours de la dette totale rapporté au PIB nominal s'établirait à 22,2%.

2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 54,6 milliards, après l'excédent de 36,9 milliards en 2008. Le déficit des transactions courantes s'est aggravé pour s'établir, hors dons, à 10,8% du PIB contre 9,1% en 2008, du fait de la dégradation du solde des échanges de biens et de services. Cette évolution défavorable résulterait du recul des exportations, en liaison avec la chute des cours et de la production du coton, et de l'augmentation des importations, notamment des biens intermédiaires et d'équipement, soutenue par la mise en œuvre des projets de construction d'infrastructures. Le solde du compte de capital et d'opérations financières est en baisse de 13,1% à 349,7 milliards, en relation avec le recul des entrées nettes au titre des opérations financières.

En 2010, l'évolution de la balance des paiements serait marquée par la persistance du déficit du compte courant constaté au cours des cinq dernières années. Ce déficit s'établirait à 335,0 milliards en 2010 contre 290,8 milliards en 2009. Hors dons, il se situerait à 11,3% du PIB en 2010 contre 10,8% un an auparavant. En particulier, le déficit de la balance commerciale augmenterait de 17,8 milliards par rapport à 2009, en rapport avec la progression des importations (2,1%). Ces achats à l'extérieur seraient soutenus par les produits pétroliers et les biens de consommation non-alimentaires. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières serait en hausse de 103,8 milliards en 2010, en passant de 236,2 milliards en 2009 à 340,0 milliards. Cette progression est attribuable à l'augmentation des investissements directs étrangers et des tirages publics. Sur la base de ces évolutions, le solde global des échanges extérieurs dégagerait un excédent de 5,0 milliards en 2009 contre un déficit de 54,6 milliards enregistré en 2009.

2.1.5 SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets se sont établis à 646,0 milliards à fin décembre 2009, en baisse de 45,6 milliards par rapport à la même période de l'année 2008.

L'encours du crédit intérieur est ressorti à 599,3 milliards à fin décembre 2009, en hausse de 157,0 milliards ou 35,5% par rapport à fin décembre 2008. La position nette créditrice du Gouvernement s'établirait à 99,2 milliards à fin décembre 2009 contre 182,1 milliards un an plus tôt, soit une détérioration de 82,9 milliards. Cette évolution traduit l'effet de la hausse des concours bancaires à la suite des émissions de titres publics et de l'utilisation d'une partie des allocations de DTS. L'encours des crédits au secteur privé a progressé de 74,1 milliards ou 11,9%, pour ressortir à 698,5 milliards, en liaison avec l'augmentation de 75,1 milliards des crédits ordinaires. La hausse des crédits ordinaires résulterait essentiellement de mises en place de crédits en faveur d'entreprises évoluant dans les secteurs de l'agro-industrie, de la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des télécommunications, des BTP, du commerce général et des services.

La masse monétaire augmenterait de 82,6 milliards ou 7,5% sur la période sous revue, pour s'établir à 1.189,1 milliards en décembre 2009. L'accélération de la croissance de la masse monétaire est imputable à la progression de 14,0% des dépôts en banque, atténuée par le recul de 6,1% de la circulation fiduciaire.

2.1.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est établi à -2,2% contre 1,7% en 2009 du fait de la baisse des recettes budgétaires et de la hausse des dépenses de base. En 2010, le solde budgétaire de base s'établirait à 0,2% du PIB ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 2,2% contre 7,9% en 2008. Cette évolution de l'inflation est principalement liée à la détente sur les prix des produits pétroliers et des produits alimentaires. En 2010, le taux d'inflation annuel moyen serait conforme à la norme communautaire de 3% maximum;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 26,7% contre 24,0% en 2008. En 2010, ce ratio s'établirait à 22,2% ;
- **Les arriérés de paiement :**
 - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la période de la gestion courante** a été respectée en 2009 et le serait en 2010;

- **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la période de la gestion courante** a été respectée en 2009 et le serait en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** a été de 45,1% contre 35,6% en 2008. En 2010, il est projeté à 41,9%. Après correction par la prise en compte des ressources PPTTE et des dons budgétaires, ce ratio est estimé à 42,5% en 2009 contre 33,9% en 2008. En 2010, il serait de 40,7% ;
- **Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est établi à 42,6% contre 24,1% en 2008. Il serait de 29,1% en 2010. Après correction par la prise en compte des ressources PPTTE et des dons budgétaires, ce ratio est estimé à 40,1% en 2009 contre 23,0% en 2008. En 2009, il s'établirait à 28,2% ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics rapporté au PIB nominal** est ressorti à -10,8% en 2009 contre -9,1% en 2008. En 2010, ce ratio ressortirait à -10,2% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 16,1% contre 17,2 en 2008. Les performances en matière de recouvrement expliqueraient ce résultat. En 2010, ce critère atteindrait 15,9%.

2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique s'est caractérisée par un ralentissement du rythme de la croissance en rapport avec les effets de la crise économique et financière mondiale. Au niveau des finances publiques, cette situation s'est traduite par une baisse des recettes fiscales et, par conséquent, une aggravation du déficit budgétaire. Ces résultats reflètent la fragilité de la base productive du pays. Ils interpellent les Autorités béninoises par rapport à l'urgence de diversifier l'économie et de poursuivre l'assainissement des finances publiques, de manière à permettre un processus de convergence soutenu. A cet effet, les dispositions devraient être prises en vue de :

- prendre des mesures appropriées pour relancer la production cotonnière et diversifier la production agricole ;
- poursuivre la mise en œuvre des programmes de réformes structurelles, notamment, dans le secteur de l'énergie électrique afin de permettre une exploitation efficace des capacités de production ;
- renforcer les efforts de recouvrement des recettes budgétaires et de la lutte contre la fraude ;
- assurer une meilleure maîtrise des dépenses courantes, notamment celles de la masse salariale.

BENIN:

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010
1. INDICATEURS DE CONVERGENCE					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	1,2	4,2	1,7	-2,2	0,2
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	3,8	1,3	7,9	2,2	3,0
Taux d'inflation sous-jacente (en %)	3,9	2,0	6,4	2,4	n.d.
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	22,3	15,0	24,0	26,7	22,2
Arriérés de paiement :	44,7	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	44,7	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	35,6	32,1	35,6	45,1	41,9
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	34,2	30,7	33,9	42,5	40,7
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	14,7	21,0	24,1	42,6	29,1
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	14,1	20,1	23,0	40,1	28,2
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-4,9	-10,0	-9,1	-10,8	-10,2
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	15,4	16,9	17,2	16,1	15,9
2- TAUX DE CROISSANCE	3,7	4,6	5,0	2,7	3,0

2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2009, l'activité économique a été marquée par les mauvaises conditions pluviométriques. Le taux de croissance a été de 3,2% contre 5,2% en 2008. Ce ralentissement de la croissance est imputable principalement au secteur primaire. La croissance a été réalisée dans un contexte de baisse de l'inflation, en relation avec la détente sur les cours des produits pétroliers et les prix des céréales. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 2,6 % contre 10,7% en 2008. En 2010, le taux de croissance est projeté à 5,2%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une aggravation du déficit global qui s'est établi à 4,8% du PIB contre 4,4% en 2008. Cette dégradation, en dépit de la forte progression des dons, s'explique essentiellement par la hausse des dépenses. En 2010, le déficit ressortirait à 4,2% du PIB.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, ils ont été caractérisés par une baisse du déficit du compte courant qui a été de 6,3% du PIB contre 11,7% en 2008, du fait essentiellement de l'amélioration du solde commercial découlant de la progression des exportations. En 2010, toutes les composantes du compte courant connaîtraient une dégradation de leur solde, à l'exception des transferts courants. Il en résulterait un déficit du solde courant représentant 8,2% du PIB.

S'agissant de la situation monétaire à fin décembre 2009, elle a été caractérisée par une hausse des avoirs extérieurs nets, un repli du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 21,6%.

En matière de convergence, le Burkina Faso a respecté trois critères de premier rang et un critère de second rang. Le critère relatif au solde budgétaire de base n'a pas été respecté en 2009. Aucune amélioration notable n'est prévue pour 2010.

2.2.1. PRODUCTION

En 2009, le taux de croissance du PIB s'est établi à 3,2% contre 5,2% en 2008. Cette décélération s'explique principalement par les mauvaises conditions climatiques enregistrées en 2009.

Dans le secteur primaire, l'activité a enregistré une baisse de 3,2% contre une hausse de 8,6% en 2008, en rapport avec le repli de 9,8% de la production végétale. En effet au niveau de l'agriculture vivrière, la production céréalière est ressortie en baisse de 10,5% contre une hausse de 41,1% enregistrée en 2008. Quant à la production de rente, notamment celle du coton, elle a enregistré une baisse de 7,8% durant la campagne 2009/2010 contre une hausse de 14,0% la campagne précédente. Le recul de la production du coton durant la campagne agricole 2009/2010 est imputable, à la fois à un démarrage difficile en raison de l'arrivée tardive des pluies et un arrêt précoce de celles-ci.

L'élevage a progressé de 1,4% contre 3,7% en 2008. La branche a continué de bénéficier de la hausse des exportations des animaux sur pied et de la viande en

direction de la Côte d'Ivoire et des efforts déployés par les acteurs du secteur, en vue de reconstituer le cheptel à la suite de la crise alimentaire de 2008.

Le secteur secondaire a enregistré en 2009, un taux de croissance de 12,2% contre 3,8% en 2008. Cette croissance est imputable, notamment à la hausse de la production aurifère et au dynamisme des BTP. La production d'or a plus que doublé pour atteindre 12,1 tonnes contre 5,5 tonnes en 2008. L'activité dans les BTP a été soutenue par la poursuite des grands travaux de construction, notamment la réfection de l'aéroport de Ouagadougou, la poursuite des travaux relatifs au projet de la zone d'activités commerciales et administratives (Zaca), le bitumage de plusieurs axes routiers, la construction de barrages et la construction d'ouvrages d'art.

Dans le secteur tertiaire, la croissance s'est établie à 2,8% en 2009 contre 2,7% en 2008. Le maintien de la croissance s'explique par la bonne tenue aussi bien des services marchands que des services non marchands qui ont progressé de 3,8% et de 1,4%, respectivement. La croissance observée au niveau des services marchands est principalement due au dynamisme des transports et des postes et télécommunications. La progression des transports s'explique par l'ouverture de la circulation de nouvelles voies, l'intensification du trafic ferroviaire avec la Côte d'Ivoire et le développement des échanges sur les autres corridors.

Les postes et télécommunications ont enregistré une croissance de 9,4% du fait essentiellement des réformes intervenues dans le secteur dont l'introduction de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été, respectivement, de -1,0 point, 2,3 points et 1,9 point.

Du côté de la demande, la croissance de la consommation a été de 1,0%. Cette situation est induite, essentiellement par la hausse de 1,2% de la consommation finale privée. La hausse de la consommation finale publique a été de 0,2%. La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a connu une hausse de 0,8% après celle de 9,4% en 2008, sous l'effet de la hausse de sa composante publique qui a augmenté de 20,3%. La FBCF privée a baissé de 4,8%.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations ont baissé de 3,4% contre une hausse de 14,8% en 2008. Ce recul est lié, essentiellement à la fin des travaux des gros investissements pour l'exploitation de l'or. Les exportations ont progressé de 26,4% contre une contraction de 11,4%, en rapport avec l'accroissement des exportations du secteur minier.

Le taux d'investissement s'est établi à 20,8% contre 25,8% en 2008 et le taux d'épargne intérieure brute s'est élevé à 7,6%.

Les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 0,8 point, -0,8 point et 3,2 points.

En 2010, le taux de croissance est projeté à 5,2%. Il serait porté par l'ensemble des secteurs. Le secteur primaire progresserait de 3,8%, grâce notamment à l'agriculture vivrière et à l'agriculture de rente. La production vivrière serait soutenue par la production céréalière. Il est attendu une hausse de la production de coton de 5,0%, fondée sur l'hypothèse du maintien à 160 F/kg le prix au producteur et une bonne pluviométrie.

En ce qui concerne l'élevage, il bénéficierait des mesures prises pour reconstituer le cheptel au sortir de la crise alimentaire de 2008. Ces mesures devraient se traduire par une meilleure disponibilité des races sélectionnées plus rentables et la poursuite des campagnes prophylactiques contre les principales maladies animales. Il en résulterait pour la branche, un taux de croissance de 2,9%.

Le secteur secondaire resterait dynamique avec un taux de croissance de 11,7% grâce principalement à la bonne tenue de la branche des « BTP » et des industries extractives. Le BTP devrait bénéficier en 2010 de la poursuite de réaménagement de l'aéroport de Ouagadougou et des travaux de construction de routes et d'ouvrages.

En ce qui concerne les industries extractives, leur performance s'améliorerait grâce au renforcement de l'extraction d'or dans les mines en activité et la mise en exploitation de deux autres carrières en 2010. Il s'agit des gisements de Bissa-Zankom et d'Essakane. Ainsi, la production d'or atteindrait 14,4 tonnes contre 12,1 tonnes en 2009.

Le secteur tertiaire enregistrerait un taux de croissance de 4,6%. Au niveau des services marchands, le « Commerce », les « Transports », les « Postes et télécommunications » et les « Services financiers » enregistreraient de bonnes performances. En ce qui concerne le sous-secteur des autres services marchands, son taux de croissance serait de 5,8% en liaison avec la biennale du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) 2010.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,1 point, 2,4 points et 1,7 point.

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée principalement par la consommation et les investissements. La consommation progresserait de 3,5%, portée par ses deux composantes. La consommation privée progresserait de 3,2%. Elle serait favorisée par la détente sur les prix des produits de grande consommation et des produits pétroliers et l'augmentation des revenus des ménages aussi bien agricoles que salariés. Quant à la consommation finale publique, elle progresserait de 4,5%.

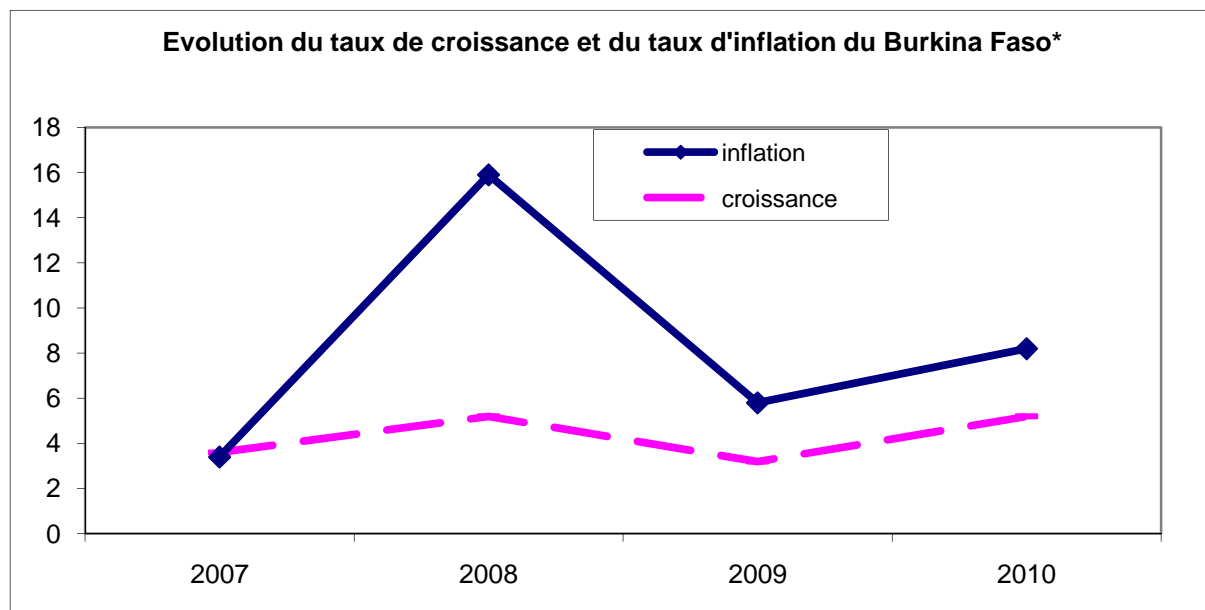
La FBCF progresserait de 13,6%, grâce à ses deux composantes. En effet, la FBCF publique et la FBCF privée s'accroîtraient de 12,2% et 14,1%, respectivement. Cette évolution s'expliquerait par la poursuite des grands chantiers ainsi que l'octroi de nouvelles licences de prospection minière.

Les échanges extérieurs enregistreraient une hausse tant au niveau des importations que des exportations. Les importations progresseraient de 12,7% et les exportations de 2,6%. La progression des importations serait soutenue par le dynamisme de

l'activité économique et celle des exportations par la hausse de production de coton et celle de l'or.

Le taux d'investissement s'établirait à 20,8% et le taux d'épargne intérieure brute s'élèverait à 7,7%.

Les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 2,8 points, 5,0 points et -2,6 points.



* Le taux d'inflation pour 2010 est le maximum indiqué par le Pacte soit 3%

2.2.2. PRIX ET INFLATION

L'activité économique en 2009 s'est déroulée dans un contexte de relâchement de l'inflation, avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,6% contre 10,7% en 2008. La baisse observée de l'inflation serait principalement liée à la faible progression des prix des produits alimentaires et à la baisse des prix des transports. En effet, au cours de l'année 2009, les prix des produits alimentaires ont progressé de 2,5% contre 23,3% en 2008. Le prix des transports a baissé de 1,7% contre une hausse de 5,6% en 2008. Le ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires est dû, notamment à la baisse observée sur le marché international. Quant au taux d'inflation sous-jacente, il a été de 3,1% contre 6,7% en 2008.

En 2010, en glissement annuel sur les quatre premiers mois de l'année, le taux d'inflation est ressorti à 4,4% contre -2,9% pour la même période en 2009. Cette hausse de l'inflation est essentiellement due à la progression des prix des produits alimentaires, suite à la baisse observée sur cette période en 2009, après la crise alimentaire. En effet, calculé hors produits alimentaires non alcoolisés, le taux d'inflation sur ces quatre premiers mois est ressorti à -1,0%. En raison des perspectives de bonnes récoltes céréalière lors de la campagne agricole 2010/2011, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum pourrait être respectée.

2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

Au titre des finances publiques, les recettes budgétaires ont progressé de 11,4% pour représenter 13,7% du PIB contre 13,1% en 2008. Les recettes fiscales se sont accrues de 11,2%, induisant un taux de pression fiscale de 12,6% contre 12,1% en 2008. La hausse des recettes s'explique par la bonne tenue des taxes sur les biens et services, notamment de la TVA, en rapport avec les actions d'amélioration des recouvrements.

Au titre de ces actions, on peut citer notamment la poursuite de l'édition systématique de la liste des déclarants retardataires, la systématisation des lettres de rappel, l'expérimentation de l'approche unité de recouvrement avec les objectifs assignés, l'ouverture de guichet unique du foncier à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, la mise à jour du fichier valeur dans tous les bureaux de douane informatisés, le renforcement des contrôles et l'authentification des documents d'immatriculation des automobiles et des motos.

S'agissant des dons, ils se sont accrus pour atteindre 232,4 milliards, représentant 5,9% du PIB contre 4,0% en 2008.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 21,2% pour représenter 24,4% du PIB contre 21,5% en 2008. Cette hausse est imputable aussi bien aux dépenses courantes qu'aux dépenses d'investissement. L'augmentation des dépenses courantes de 9,6%, est liée principalement à la hausse de 14,9% de la masse salariale de 2,5% des transferts et subventions et de 32,9% des intérêts sur la dette publique. La progression des dépenses de personnel entre 2008 et 2009 s'expliquerait par l'incidence financière de l'augmentation de 4% des salaires intervenue en fin 2008, l'augmentation de l'effectif du personnel de l'Etat et l'incidence financière des corrections des avancements de 2006.

Les dépenses d'investissement ont progressé de 40,7% dont 21,3% au titre du financement sur ressources propres. Cette progression découle de la poursuite du programme des grands travaux de l'Etat ainsi que ceux entrepris à la suite des inondations du 1^{er} septembre 2009. Au total, le déficit global hors dons s'est aggravé pour représenter 10,7% du PIB contre 8,3% en 2008. S'agissant du déficit global, il est passé de 4,4% du PIB en 2008 à 4,8% en 2009.

En 2010, les recettes budgétaires progresseraient de 9,2% pour représenter 13,6% du PIB. Les recettes fiscales seraient en accroissement de 10,1% et le taux de pression fiscale ressortirait à 12,6%. La progression des recettes fiscales s'expliquerait principalement par la poursuite de la modernisation des régies et de la législation, l'intensification des actions de sensibilisation, la poursuite de la lutte contre la fraude et l'élargissement de l'assiette fiscale en prenant en compte le secteur informel et les activités agricoles.

A cet effet, le Gouvernement entend mettre en œuvre les mesures contenues dans la stratégie de réforme de la fiscalité adoptée par le Parlement en janvier 2010. Cette stratégie repose sur des amendements à apporter au code des investissements, avec limitation des exonérations; la création d'un impôt sur les sociétés à taux unique

de 27,5% à la place des cédules d'impôts sur les revenus des personnes morales en vigueur et la modification du champ d'application des retenues et du mécanisme de remboursement de la TVA.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 7,5% pour se situer à 23,8% du PIB, sous l'impulsion aussi bien des dépenses courantes que des dépenses en capital. En effet, les dépenses courantes enregistreraient une hausse de 6,2% en liaison, notamment avec la progression de 5,9% de la masse salariale et de 3,9% des transferts et subventions. Les intérêts de la dette publique reculeraient de 4,6%. Les dépenses en capital seraient en hausse de 10,0% dont une contraction de 1,1% au titre des dépenses en capital sur ressources propres.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global s'amélioreraient pour représenter 10,2% et 4,2% du PIB, respectivement.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours en 2009 s'est chiffré à 1 036,4 milliards contre 863,0 milliards en 2008. Cette augmentation est portée aussi bien par la dette publique extérieure pour 65,5 milliards que par la dette publique intérieure pour un montant de 108,0 milliards. Rapporté au PIB nominal, l'encours s'est établi à 26,4% contre 23,4% en 2008. En 2010, l'encours de la dette totale rapporté au PIB nominal s'établirait à 26,3%.

2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements a dégagé un excédent de 224,7 milliards en 2009, après le déficit de 33,4 milliards en 2008, en liaison avec la réduction marquée du déficit du compte courant.

Le déficit du compte courant s'est contracté en effet de 181,6 milliards en s'établissant à 249,7 milliards, du fait essentiellement de la réduction du déficit commercial découlant de la progression des exportations. Celles-ci se sont accrues de 41,7%, grâce aux exportations de coton et l'entrée en production de nouvelles mines d'or.

La progression des importations est ressortie à 0,3%, sous l'incidence de l'accroissement des acquisitions de biens d'équipement dans le cadre de la poursuite des programmes d'investissements publics. Le déficit courant, hors dons, s'est établi à 9,9% du PIB contre 14,1% en 2008. Le solde du compte de capital et d'opérations financières s'est consolidé en s'établissant à 474,4 milliards en 2010. Cette évolution résulte de l'orientation favorable du compte de capital (+77,1 milliards), en relation avec l'augmentation des flux de capitaux à destination de l'administration publique. La balance des paiements ressortirait à l'équilibre en 2010, après un excédent de 224,7 milliards en 2009. Cette évolution résulterait de la dégradation du compte courant, dont l'incidence serait compensée par la hausse des entrées nettes de capitaux étrangers.

Le déficit du compte courant se situerait à 355,2 milliards, en dégradation de 105,5 milliards par rapport à 2009. Il ressortirait, hors dons, à 11,9% du PIB contre 9,9% en

2009. Toutes les composantes du compte courant connaîtraient une dégradation de leur solde, à l'exception des transferts courants.

Le déficit commercial s'accroîtrait de 84,4 milliards, pour s'établir à 358,4 milliards, en relation avec la hausse des importations, impulsée essentiellement par les produits pétroliers, les biens d'équipement et intermédiaires. L'incidence de l'accroissement des importations serait, partiellement, atténuée par la hausse des exportations de 6,6%. Cette progression des ventes à l'extérieur serait due à l'augmentation des exportations des principaux produits comme le coton, les produits d'élevage, le karité, ainsi que celles d'or, en rapport avec l'entrée en production de nouvelles mines.

Le déficit courant serait financé par un excédent du compte de capital et d'opérations financières. Cet excédent se situerait à 355,2 milliards, en retrait de 119,2 milliards par rapport à 2009, imputable à la baisse des entrées de capitaux privés étrangers.

2.2.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 193,9 milliards, d'une année à l'autre pour s'établir à 563,5 milliards à fin décembre 2009.

L'encours du crédit intérieur, en ressortant à 642,7 milliards à fin décembre 2009, s'est inscrit en hausse de 39,0 milliards, soit 6,5%. La position nette créditrice du Gouvernement s'est améliorée de 30,3 milliards, pour s'établir à 29,4 milliards à fin décembre 2009, en liaison essentiellement avec l'accroissement des recettes fiscales de l'Etat. Les crédits à l'économie se sont établis à 672,1 milliards, en hausse de 1,3% par rapport à décembre 2008, exclusivement du fait de la progression de 56,7% des crédits de campagne. Durant la période, les crédits ordinaires se sont légèrement accrus de 0,1%, en liaison avec les remboursements effectués par les sociétés minières et dont les effets ont été atténués par les concours accordés à des sociétés cotonnières ainsi qu'aux entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications, du BTP, de l'agro-industrie, du commerce général et des services.

La masse monétaire s'est accrue de 21,6%, pour s'établir à 1 107,1 milliards, traduisant la hausse concomitante de 22,7% des dépôts en banques et de 17,9% de la circulation fiduciaire.

2.2.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence en 2009 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de -2,1% en 2008 à -1,3% en 2009. Cette amélioration s'explique par la progression des recettes fiscales et la baisse du rythme des dépenses d'investissement

financées sur ressources internes. En 2010, ce ratio s'améliorerait pour s'établir à -0,9%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 2,6% en 2009 contre 10,7% en 2008. Ce recul de l'inflation est principalement lié à la baisse des cours des produits pétroliers et la détente sur le prix des céréales. Le taux d'inflation sous-jacente a été de 3,1% contre 6,7% en 2008. Si la tendance observée au cours des premiers mois se maintenait, la norme communautaire de 3% au maximum pourrait être respectée.
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** a été de 26,7% en 2009 contre 23,4% en 2008. Toutefois, on observe ces dernières années, notamment en 2008 et 2009 une tendance à la hausse. En 2010, il est projeté à 26,3%.
- **Les arriérés de paiement :**
 - **Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2009 et le serait en 2010;
 - **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2009 et le serait en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 44,7% en 2008 à 46,2%. Corrigé des appuis budgétaires et des ressources PPTÉ, le ratio est ressorti à 37,3% contre 38,8% en 2008. L'évolution du ratio de la masse salariale s'explique principalement par les recrutements effectués et la poursuite de la prise en compte des effets financiers des avancements des années 2006 et 2007 et qui ont induit une forte progression de la masse salariale. En 2010, le ratio se situerait à 44,4% et le ratio corrigé à 36,4%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** est passé de 43,7% en 2008 à 47,6% en 2009. Corrigé des appuis budgétaires et des ressources PPTÉ, le ratio est ressorti à 35,8% contre 34,4% en 2008. En 2010, le ratio se situerait à 42,8 et le ratio corrigé 32,4%.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal**, s'est établi à -9,9% du PIB contre -14,1% en 2008. Il serait de -11,9% en 2010.
- **Le taux de pression fiscale** a été de 12,6% contre 12,1% en 2008. Cette évolution traduit les résultats des réformes entreprises au niveau des régies financières. Ces efforts doivent se poursuivre en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale grâce à la maîtrise des exonérations et à la lutte contre la fraude. En 2010, les prévisions tablent sur un ratio de 12,6%.

En 2009, au titre des critères de premier rang, seul le critère clé n'a pas été respecté. Au titre des critères de second rang, comme les années précédentes, seul le critère relatif aux investissements financés sur ressources internes a été respecté. En 2010, au titre des critères de premier rang, le critère clé ne serait pas respecté. En ce qui concerne les critères de second rang, seul celui relatif aux investissements sur ressources propres sera respecté.

2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique et financière du Burkina Faso a été marquée en 2009, essentiellement par des difficultés liées aux mauvaises conditions climatiques. Il en a résulté une baisse de la production de coton. Par ailleurs, la situation des finances publiques demeure marquée par un niveau faible des prélèvements publics, une poursuite de la hausse des dépenses, rendant le pays fortement dépendant des ressources extérieures.

Les prévisions pour l'année 2010 laissent entrevoir un renforcement de l'activité économique. Toutefois, la crise énergétique à laquelle le pays a été confronté pendant plusieurs semaines pourrait limiter la croissance attendue. Au titre des finances publiques, la situation resterait précaire au regard de la persistance des tensions sur le budget de l'Etat. Cette situation se traduirait par une aggravation du solde budgétaire de base.

Afin d'améliorer la situation macroéconomique et les performances en matière de convergence, les Autorités sont invitées à :

- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles et des politiques sectorielles en vue de la consolidation et de la diversification des bases de production ;
- poursuivre l'assainissement de la situation financière de la filière coton, en vue de la rendre plus attractive au producteur, de relever son niveau de production et de renforcer sa compétitivité ;
- accroître la production vivrière et améliorer les circuits de distribution des produits de grande consommation ;
- poursuivre les efforts visant à améliorer le recouvrement des recettes fiscales ;
- renforcer la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale et les transferts et subventions.

BURKINA FASO

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010
1- INDICATEURS DE CONVERGENCE					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	-2,2	-1,7	-2,1	-1,3	-0,9
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	2,3	-0,2	10,7	2,6	nd
Taux d'inflation sous-jacente (en %)	2,5	1,5	6,7	3,1	n.d.
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	21,7	24,9	23,4	26,4	26,3
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	44,1	46,3	44,7	46,2	44,4
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	39,1	39,4	38,8	37,3	36,4
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	42,7	43,4	43,7	47,6	42,8
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	34,1	31,6	34,4	35,8	32,4
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-9,1	-11,3	-14,1	-9,9	-11,9
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	11,4	12,5	12,1	12,6	12,6
2 – Taux de croissance	7,0	3,6	5,2	3,2	5,2

2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

L'activité économique a enregistré en 2009, un taux de croissance de 3,8% contre 2,3% en 2008. Cette accélération de la croissance se justifie particulièrement par les événements positifs qui ont caractérisés l'année, notamment la conclusion du programme économique et financier et la poursuite du processus de sortie de crise. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de ralentissement de l'inflation, en rapport avec la baisse des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers. Le taux d'inflation est ressorti à 1,0% contre 6,3% en 2008. Les perspectives économiques pour 2010 prévoient un taux de croissance du PIB de 3,0%.

La situation des finances publiques a été marquée par un excédent budgétaire global représentant 0,7% du PIB contre un déficit de 0,4% en 2008, en rapport avec la progression des recettes. En 2010, le solde global serait déficitaire et représenterait 1,7% du PIB, en liaison avec l'accroissement des dépenses sociales.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le solde courant s'est situé à 7,2% du PIB contre 1,9% en 2008 en relation avec la baisse des importations et la bonne orientation des exportations. En 2010, il serait de 2,7% du PIB.

S'agissant de la situation monétaire, elle a été marquée par une hausse des avoirs extérieurs nets et un accroissement du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 17,2%.

En matière de convergence, trois critères de premier rang ont été respectés en 2009. Pour les critères de second rang, le seul critère respecté est celui portant sur le solde extérieur courant. En 2010, les quatre critères de premier rang pourraient être respectés.

2.3.1 PRODUCTION

En 2009, le taux de croissance économique est ressorti à 3,8% contre 2,3% en 2008. Cette croissance a été portée principalement par les secteurs primaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire a progressé de 6,4% après une baisse de 1,0% en 2008, grâce principalement à l'agriculture d'exportation et à l'extraction minière qui ont, respectivement, augmenté de 16,0% et 13,7%. En effet, les productions de café, de cacao, d'huile de palme, de caoutchouc, de coton et d'anacarde se sont accrues en liaison essentiellement avec les bonnes conditions climatiques. Quant aux productions de bananes et d'ananas elles ont diminué en raison des problèmes structurels qui caractérisent ces deux filières. La production d'ananas a constamment chuté ces dernières années, du fait notamment de la forte concurrence extérieure et du manque d'investissements. Il en est de même pour la production de banane, qui a baissé de 14,4% pour se situer à 285 602 tonnes, en raison de l'affaiblissement de l'implication des petits planteurs.

En ce qui concerne l'extraction minière, la production a augmenté en liaison avec le dynamisme des branches pétrolière et aurifère. Les investissements effectués en

2007 et 2008 pour faire face à l'ensablement des champs pétrolifères ont permis un accroissement de la production de pétrole de 12,2%, soit 18 542 426 barils. Pour ce qui est de l'or, les investissements effectués et la mise en exploitation de nouveaux gisements ont dopé la production qui est passée de 2,8 tonnes en 2008 à plus de 7 tonnes en 2009. Par ailleurs, la production de gaz a été en retrait de 8,7% par rapport à l'année précédente du fait de la baisse de la production dans trois champs d'extraction.

Au niveau du secteur secondaire, la valeur ajoutée a baissé de 1,5% contre une hausse de 3,7% en 2008. Cette évolution est due principalement au recul de la production dans les branches des BTP et des produits pétroliers. Pour les BTP, la valeur ajoutée a diminué de 7,6%, en rapport avec les contraintes financières de l'Etat justifiant qu'un certain nombre de grands chantiers aient été différés par le Gouvernement. S'agissant de la branche des produits pétroliers, l'activité économique a enregistré une baisse de 8,8% contre 2,7% en 2008 en raison des difficultés de financement de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR). Par contre, la production de la branche « énergie » tirée par l'hydroélectricité a progressé de 2,1% contre 2,9% en 2008. De même, l'activité des industries agroalimentaires est demeurée dynamique avec un taux de croissance de 17,8%, lié à l'accroissement de la distribution dans les zones Centre - Nord - Ouest (CNO) et l'augmentation des exportations de conserves alimentaires.

Le secteur tertiaire a enregistré une hausse de 5,0% impulsée par le dynamisme des activités des télécommunications (+9,8%) et des transports (4,3%). Cette situation s'explique également par l'amélioration du climat des affaires. Ainsi, les activités du commerce ont augmenté de 3,8%, comme en 2008.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 1,8 point, -0,3 point et 2,3 points.

Du côté de la demande, la croissance du PIB est tirée par la demande extérieure. Ainsi, les exportations ont affiché une hausse de 10,6%, grâce à la bonne tenue de l'agriculture industrielle d'exportation et à la vente des produits alimentaires transformés. Les importations ont aussi augmenté de 5,2% en rapport avec la reprise économique. La consommation intérieure a, quant à elle, légèrement progressé. Elle a enregistré une hausse de 0,5% tirée par un accroissement de la consommation privée de 0,7%, la consommation publique ayant replié de 0,5% du fait d'une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les investissements ont aussi augmenté de 5,6%, sous l'impulsion de ses deux composantes. La composante privée a été soutenue par l'accroissement des crédits à moyen et long terme, tandis que la composante publique a été tirée par l'exécution des grands chantiers de l'Etat.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs ont été de 0,6 point, 0,7 point et 2,5 points, respectivement.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est détérioré en passant de 10,1% en 2008 à 8,3%. Par contre, le taux d'épargne intérieure brute s'est amélioré pour s'établir à 20,9% contre 16,3% en 2008.

Pour l'année 2010, la situation économique au premier trimestre marquée particulièrement par des difficultés d'approvisionnement en énergie électrique, présage d'une décélération de la croissance économique. Le taux de croissance pourrait se situer à 3,0% contre une prévision initiale de 4,0%.

Le secteur primaire enregistrerait un taux de croissance de 2,0% impulsé par une bonne tenue de l'agriculture vivrière et dans une moindre mesure, par l'extraction minière. L'agriculture d'exportation et la sylviculture seraient en repli de 3,6% et 5,1%, respectivement. Ainsi, en plus de la culture d'ananas qui continuerait à baisser, la filière café – cacao enregistrerait un recul de sa production en raison notamment, du vieillissement du verger et de la destruction de plantations de cacao victimes du *slowen shoot*. La production de café enregistrerait une baisse de 12,9% et celle du cacao régresserait de 6,1%.

Quant à la valeur ajoutée du secteur secondaire, elle augmenterait de 2%. En effet, la forte hausse initialement attendue pour ce secteur et estimée à 6,5% a été contrariée par la crise de la branche énergie électrique, confrontée à des contraintes d'offres dues à l'insuffisance des investissements. La production de ladite branche enregistrerait une baisse de 3,4%. En conséquence, les BTP soutenus par la poursuite des travaux de reconstruction et de grands chantiers, croîtraient de 2,9% au lieu de 11,4% comme initialement annoncé. De même les industries agroalimentaires maintiendraient leur croissance, mais à un rythme moindre (4,1%) en raison du délestage.

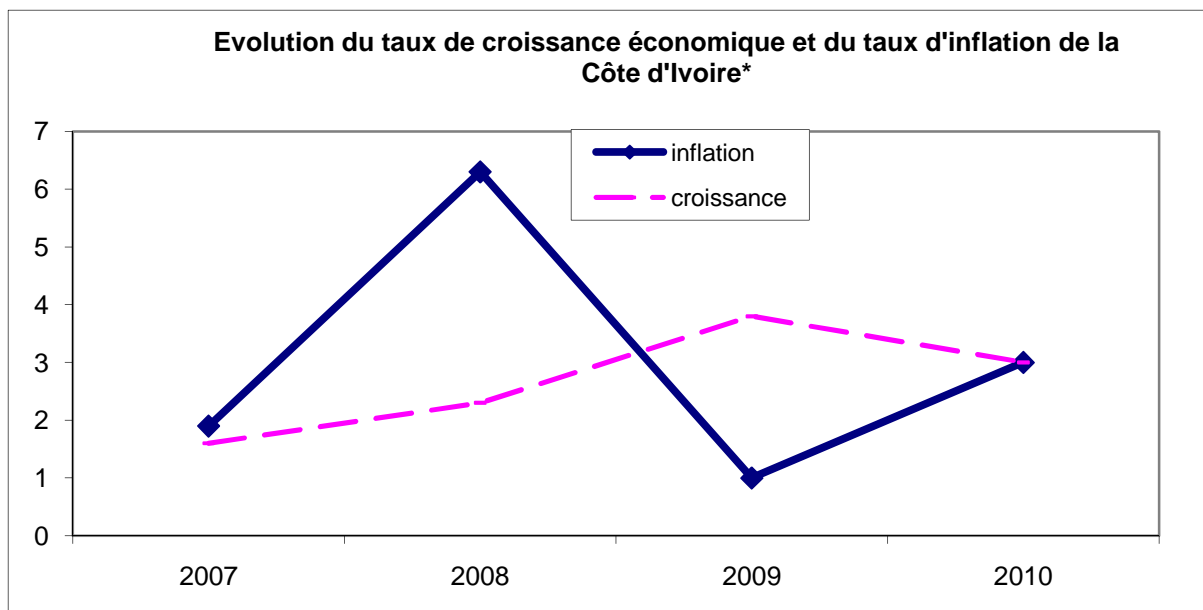
Le secteur tertiaire continuerait à s'améliorer pour s'établir à 3,9% de croissance, en liaison avec la vitalité des branches des télécommunications et des transports. Ces dernières progresseraient de 8,5% et 3,8%, respectivement. De même, le commerce demeurerait dynamique enregistrant une hausse de 3,4%.

En somme, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 0,6 point, 0,5 point et 1,9 point.

Au niveau de la demande, la croissance serait principalement tirée par les investissements (6,5%). Outre la poursuite des grands chantiers de l'Etat et des investissements prévus dans le cadre du programme de lutte contre la pauvreté, des actions seront entreprises pour pallier les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique et relancer les filières agricoles, notamment celle du café - cacao. De ce fait, les investissements publics augmenteraient de 8,6%. De même, l'investissement privé afficherait une croissance de 5,6%. La consommation finale progresserait de 2,3% reflétant ainsi l'évolution favorable de ses deux principales composantes. Au niveau des échanges extérieurs, les exportations subissant les conséquences de la baisse de la production des produits agricoles industriels augmenteraient de 2,2% contre 10,6% en 2008. Dans la même période, les importations croîtraient de 1,5%.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient de 0,8 point, 1,7 point et 0,5 point, respectivement.

Le taux d'investissement et le taux d'épargne intérieure brute progresseraient pour ressortir à 9,8% et de 21,3%, respectivement.



* Le taux d'inflation pour 2010 est le maximum indiqué par le Pacte, soit 3%

2.3.2 PRIX ET INFLATION

Le recul des prix internationaux des produits alimentaires et énergétiques a permis une meilleure maîtrise de l'inflation en 2009. Le taux d'inflation est ressorti à 1,0% contre 6,3% en 2008. Ce ralentissement du niveau général des prix observé s'explique plus précisément par le maintien des abattements fiscaux sur les importations de riz, entraînant ainsi une modération du taux d'inflation sur les produits de premières nécessités par rapport à l'année précédente. En plus, il est constaté une moindre progression des prix des produits pétroliers. L'inflation sous jacente est ressorti à -0,2% après avoir été de 3,6% en 2008.

En 2010, en glissement annuel sur les quatre premiers mois de l'année, le taux d'inflation est ressorti à 0,4% contre 1,2% pour la même période en 2009. Cette baisse de l'inflation est liée à la faible progression des prix des produits alimentaires, 3,0% contre 5,5% pour la même période en 2009. Si cette tendance se maintenait, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum serait respectée.

2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2009, les recettes totales ont augmenté de 4,1% pour représenter 18,9% du PIB contre 19,0% en 2008. Elles sont essentiellement tirées par les recettes fiscales, qui se sont accrues de 10,4% du fait notamment des réformes de l'Administration fiscale et d'un bon niveau de recouvrement des droits d'enregistrement sur le café et le cacao. A ces facteurs s'ajoutent les performances constatées dans la mobilisation de recettes au titre de la TVA. Le taux de pression fiscale est ressorti à 16,5% contre 15,6% en 2008. Par contre, dans la même période, les recettes non fiscales se sont contractées de 23,7% du fait principalement de l'application d'une nouvelle classification des recettes pétrolières.

En ce qui concerne les dons, ils ont progressé pour représenter 2,9% du PIB contre 1,8% en 2008. Cette situation s'explique par les contributions extérieures mobilisées sous forme de dons programmes pour permettre l'apurement des arriérés de paiement, notamment vis-à-vis de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont augmenté de 4,1% pour s'établir à 21,1% du PIB, soit au même niveau qu'en 2008. Cette évolution s'explique par l'accroissement des dépenses courantes de 7,7%, en rapport avec une hausse de la masse salariale de 4,7% liée à la mise en application des nouveaux statuts du personnel de l'enseignement, de la santé, de la justice ainsi que des secteurs sociaux. Les dépenses en capital ont aussi progressé de 4,6% en liaison avec l'amélioration du processus de passation des marchés publics et les travaux réalisés dans les secteurs sociaux.

Au total, le déficit global hors dons s'est situé à 2,2% du PIB comme en 2008. Quant au solde global, il est ressorti à 0,7% du PIB contre -0,4% en 2008.

La situation des finances publiques en 2009 a été également caractérisée par l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement. Le montant total des arriérés accumulés sur la gestion de l'année 2009, s'élève à 38,2 milliards dont 34,7 milliards au titre des arriérés intérieurs.

Pour l'année 2010, les recettes totales progresseraient de 8,7% en liaison avec ses deux composantes. Les recettes fiscales devraient croître de 9,3% pour se situer à 17,3% du PIB nominal. A cet effet, le renforcement de l'Administration fiscale notamment, dans la zone CNO, les efforts de lutte contre la fraude et la rationalisation des exonérations seront poursuivis. Les recettes non fiscales enregistreraient également une hausse de 5,2% en relation avec un meilleur recouvrement des cotisations de la sécurité sociale, notamment la perception des charges patronales auprès des entreprises et la mise en œuvre de la réforme des institutions de sécurité sociale.

Les dons pourraient considérablement diminuer après la situation exceptionnelle constatée en 2009. Ils sont projetés à 35,8 milliards contre 310,9 milliards un an auparavant.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 7,6% pour se situer à 21,7%, sous l'impulsion de ses deux principales composantes. Les dépenses courantes afficheraient une hausse de 9,7%, liée notamment à la progression de la masse salariale de 9,3%. Les dépenses d'investissement augmenteraient de 6,4% et seraient principalement orientées vers les dépenses de construction et de réhabilitation des infrastructures socio-économiques de base. Ces dépenses seraient en grande partie financées sur ressources intérieures et augmenteraient de 16,7%.

Au total, le déficit global hors dons ressortirait à 2,0% du PIB et le solde global se dégraderait pour atteindre -2,0% contre 0,7% en 2009.

S'agissant de la dette publique, l'encours total représente 63,3% du PIB contre 71,9% en 2008. Cette amélioration s'explique par les remboursements effectués par

le pays et les annulations obtenues à la suite de l'atteinte du point de décision de l'Initiative PPTE. Ainsi, le Gouvernement ivoirien a effectué des remboursements au titre de la dette intérieure, grâce notamment aux concours financiers du FMI et de la Banque mondiale. De ce fait, aucune accumulation de nouveaux arriérés n'est constatée. Toutefois, il existe une dette flottante, qui devrait être apurée partiellement au cours de l'année 2010. Pour la dette extérieure, l'Etat ivoirien a pu signer des accords de restructuration de la dette avec les créanciers des clubs de Paris et de Londres. Il compte poursuivre les négociations avec les autres créanciers en vue d'une restructuration totale de la dette extérieure afin d'aboutir au point d'achèvement de l'Initiative PPTE.

2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs se sont soldés par un excédent de 127,6 milliards au titre de l'année 2009, après le déficit de 13,5 milliards enregistré un an auparavant. Cette évolution favorable provient essentiellement de l'amélioration du solde des transactions courantes, en liaison avec la baisse des importations et la bonne orientation des exportations et des transferts courants.

La baisse des importations résulte de la diminution d'environ 34,9% de la facture pétrolière et du recul des achats en biens intermédiaires. Les transferts courants sont passés d'un déficit de 148,9 milliards à 51,7 milliards, du fait des importants dons reçus par le pays dans le cadre du processus de sortie de crise et du traitement de la dette extérieure.

L'excédent du solde courant hors dons est ressorti à 4,0% du PIB contre 0,6% en 2008. En revanche, le déficit du compte de capital et d'opérations financières s'est accentué en liaison avec le règlement des arriérés de la dette extérieure et la baisse des investissements de portefeuille au titre de l'année 2009.

En 2010, les échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire se solderaient par un excédent global de 50,1 milliards, en dessous du niveau de 127,6 milliards enregistré en 2009. Cette évolution du solde global résulterait des effets contrastés du repli de l'excédent du compte courant et de l'amélioration du déficit du compte de capital et d'opérations financières. Le compte des transactions courantes afficherait un excédent de 315,0 milliards, en repli de 476,2 milliards par rapport à 2009, imputable essentiellement au recul de l'excédent du solde commercial, en rapport avec la progression importante des importations (11,7%). L'excédent du compte courant, hors dons, se situerait à 1,9% du PIB contre 4,0% en 2009. Après le niveau exceptionnellement élevé de 352,5 milliards atteint en 2009, en raison des appuis reçus dans le cadre du processus de sortie de crise et du traitement de la dette, les dons ne dépasseraient guère 97,0 milliards en 2010. La dégradation de la balance des services et du solde des revenus des facteurs contribuerait également à l'évolution défavorable du solde courant.

Le compte de capital et d'opérations financières enregistrerait un déficit de 264,9 milliards contre 663,6 milliards en 2009. Le recul de ce déficit découlerait de la baisse des paiements au titre de la réduction des engagements extérieurs publics et

d'un accroissement des entrées de capitaux privés, en rapport avec la normalisation du climat socio-politique et la confiance retrouvée des opérateurs privés.

2.3.5 SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est améliorée de 127,9 milliards, pour s'établir à 1 149,2 milliards à fin décembre 2009, imputable essentiellement à la hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

Le crédit intérieur a progressé de 402,7 milliards ou 19,1% par rapport à son niveau de décembre 2008, pour s'établir à 2 506,4 milliards. La position nette débitrice du Gouvernement, en s'établissant à 621,9 milliards s'est dégradée de 222,3 milliards au cours de la période sous revue, en liaison avec la hausse des concours des banques à l'Etat. L'encours des crédits à l'économie s'est situé à 1 864,5 milliards à fin décembre 2009, contre 1 704,1 milliards à fin décembre 2008, soit une hausse de 10,6%, induite notamment par l'accroissement de 10,9% des crédits ordinaires. L'évolution des crédits ordinaires est essentiellement imputable aux nouvelles mises en place en faveur des entreprises intervenant dans les secteurs de l'agro-industrie, des télécommunications et de l'énergie.

La masse monétaire est en hausse de 17,2%, pour s'établir à 3 511,7 milliards à fin décembre 2009, du fait de la hausse de 24,5% de la circulation fiduciaire et celle de 13,0% des dépôts en banques.

2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence en 2009 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de 1,2% en 2008 à 1,9% en 2009 du fait principalement de l'accroissement des recettes fiscales. En 2010, ce ratio se situerait à 0,0% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 1,0% contre 6,3% en 2008. La baisse des prix observée au niveau des produits alimentaires et énergétiques explique cette évolution. En 2010, ce critère pourrait encore être respecté ;
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 63,3% contre 71,9% en 2008. Cette évolution est liée aux apurements d'arriérés vis-à-vis de la Banque Mondiale et de la BAD et aux allègements obtenus, suite à l'atteinte du point de décision. En 2010, ce critère est projeté à 64,8% ;
- **Les arriérés de paiement**

- **la non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs** sur la période de la gestion courante n'a pas été respectée en 2009. Il a été accumulé 34,7 milliards d'arriérés. Cependant, le critère serait respecté en 2010;
- **la non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs** sur la période de la gestion courante n'a pas été respectée en 2009. Il y a eu 3,5 milliards d'accumulation d'arriérés. Mais en 2010, le critère serait respecté.

Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** est ressorti à 41,5% contre 43,8% en 2008. En 2010, ce critère stagnerait à 41,5%. S'agissant du ratio corrigé par la prise en compte des ressources PPTE et des dons budgétaires, il passerait de 41,0% en 2008 à 36,4% en 2009. En 2010, il se situerait à 41,1% ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** est passé de 14,9% en 2008 à 12,9% en 2009. En 2010, ce critère se situerait à 13,8%. La faiblesse du niveau observé de ce critère est liée à l'insuffisance des ressources intérieures par rapport aux contraintes de dépenses, ce qui entraîne des arbitrages défavorables aux investissements. Ce ratio corrigé par la prise en compte des ressources PPTE et des dons budgétaires, est estimé à 11,3% contre 13,9% un an auparavant. En 2010, il serait à 13,6% ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** est ressorti à 4,0% contre 0,6% en 2008, en rapport avec la hausse des exportations. Il serait à 1,9% en 2010 ;
- **Le taux de pression fiscale** est passé de 15,6% en 2008 à 16,5% en 2009. Cette évolution s'explique en partie par l'application d'une nouvelle classification des recettes pétrolières. En 2010, ce critère se situerait à 17,3%.

L'analyse de l'état de convergence de l'économie ivoirienne en 2009 montre que les quatre critères de premier rang ont été respectés. S'agissant des critères de second rang, le seul critère respecté est celui portant sur le déficit extérieur courant hors transferts publics.

2.3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La bonne exécution du programme appuyé par les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance conclu en mars 2009 et l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE ont contribué à l'amélioration du cadre macroéconomique. Cette situation globalement favorable pourrait être renforcée en 2010 par un bon déroulement du processus conduisant à l'élection présidentielle.

Dans cette perspective, la Côte d'Ivoire atteindrait le point d'achèvement de l'initiative PPTTE et bénéficierait par conséquent, d'une annulation d'une bonne partie de sa dette et d'un apport financier extérieur consistant. Ainsi, pour que les objectifs de convergence soient atteints, les dispositions devraient être prises afin de préserver les acquis actuels et de réaliser effectivement les perspectives ainsi décrites. Pour ce faire, les Autorités ivoiriennes sont invitées à agir dans le sens de :

- consolider la stabilité socio-politique par la poursuite de la mise en œuvre des actions retenues dans le cadre de l'Accord Politique de Ouagadougou et de ses Accords complémentaires ;
- poursuivre la mise en œuvre du programme économique et financier triennal appuyé par la communauté financière internationale dont dépend le traitement de fond de la dette publique ;
- poursuivre les réformes organisationnelles et structurelles, en particulier dans les filières café-cacao, ananas, banane, cajou et les secteurs des hydrocarbures et de l'électricité ;
- poursuivre l'amélioration du recouvrement des recettes ;
- poursuivre les actions menées en vue d'assurer la maîtrise et l'efficacité des dépenses ;
- assurer l'apurement du stock d'arriérés existant.

COTE D'IVOIRE

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010
1- INDICATEURS DE CONVERGENCE					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	-0,8	0,5	1,2	1,9	0,0
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	2,5	1,9	6,3	1,0	3,0
Taux d'inflation sous-jacente (en %)	2,5	1,1	4,0	0,8	n.d.
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	85,7	81,2	71,9	63,3	64,8
Arriérés de paiement :	390,9	337,7	353,6	38,2	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	29,7	62,4	51,5	34,7	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	361,2	275,3	302,1	3,5	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	43,2	43,6	43,8	41,5	41,5
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	43,2	43,4	41,0	36,4	41,1
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	15,5	12,8	14,9	12,9	13,8
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	15,5	12,7	13,9	12,1	13,6
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	2,8	-1,3	0,6	4,0	1,9
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	15,1	15,6	15,6	16,5	17,3
2- Taux de croissance	0,7	1,6	2,3	3,8	3,0

2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2009, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 3,0% contre 3,5% en 2008. Cette décélération s'explique par les faibles performances du secteur tertiaire. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par une baisse des tensions inflationnistes en rapport avec le ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à -1,6% en 2009 contre 10,4% en 2008. En 2010, le taux de croissance économique s'établirait à 3,5% sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un excédent du solde global qui s'est établi à 6,3% du PIB contre 8,1% en 2008. Cette évolution du solde global est imputable à une forte mobilisation des dons conjuguée à un meilleur recouvrement des recettes fiscales. En 2010, le solde global se situerait à -8,1% du PIB.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le solde courant rapporté au PIB est ressorti à -10,3% contre -6,7% en 2008, en rapport avec l'atténuation du déficit commercial. En 2010, le déficit se situerait à 9,1% du PIB.

S'agissant de la situation monétaire, elle a été caractérisée, à fin décembre 2009, par une amélioration des avoirs extérieurs nets, un repli du crédit intérieur et une hausse de la masse monétaire de 6,8%.

Il ressort de l'état de convergence que la Guinée-Bissau a respecté trois critères de premier rang en 2009. Il s'agit du solde budgétaire de base, du taux d'inflation annuel moyen et de la non accumulation des arriérés de paiement. En 2010, il est attendu que ces mêmes soient respectés.

2.4.1. PRODUCTION

Le taux de croissance de l'activité économique s'est établi à 3,0% en 2009 contre 3,5% en 2008. Le secteur primaire a enregistré un taux de croissance de 2,4% contre 3,0% en 2008. Cette évolution est due à une bonne campagne de commercialisation de la noix de cajou, associée aux progrès réalisés dans les projets de réhabilitation dans le secteur agricole et la pêche. En 2009, la production de la noix de cajou a enregistré une hausse de 15 % pour s'établir à 150 000 tonnes.

Quant au secteur secondaire, ses activités ont progressé de 6,0% contre 5,9% en 2008, impulsées par la branche « Bâtiments et Travaux Publics » avec notamment, la construction du Palais du Gouvernement, de l'hôpital militaire, du Palais de justice, la réhabilitation du réseau de distribution de l'énergie électrique et de l'eau, et enfin, la finalisation du pont de São Vicente.

Le secteur tertiaire a été également marqué par une croissance de 2,2% contre 3,2% en 2008, en liaison principalement, avec l'atonie des activités dans les secteurs des finances, du commerce et des télécommunications.

La contribution des différents secteurs à la croissance serait de 1,4 point pour le secteur primaire, de 0,7 point pour le secteur secondaire et de 0,9 point pour le secteur tertiaire.

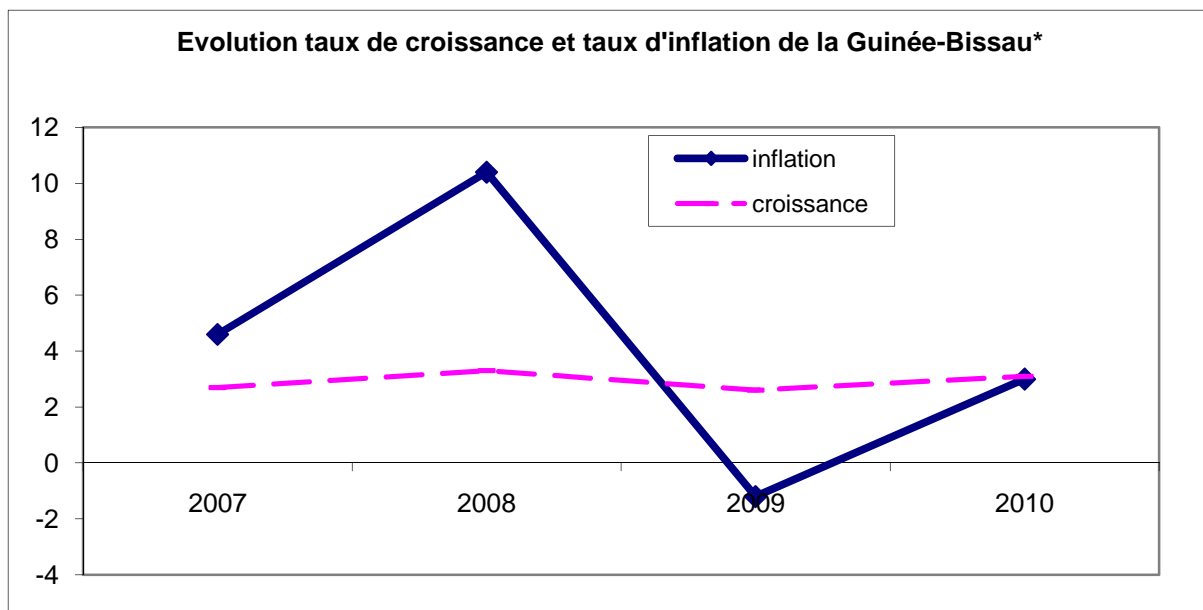
Du côté de la demande, la croissance a été essentiellement soutenue par la consommation et les investissements publics, en rapport notamment avec la poursuite des travaux de réhabilitation des infrastructures. Les exportations ont augmenté également, à la faveur des mesures visant l'amélioration des conditions de commercialisation de la noix de cajou.

En 2010, les prévisions de croissance économique tablent sur un taux de 3,5% sous l'impulsion principalement des secteurs primaire et secondaire. Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 2,7%. Il serait soutenu par une hausse de la production de noix de cajou, en rapport avec la maturation des plantations et des effets positifs des mesures d'impulsion de la production de la noix de cajou qui ont été prises par le Gouvernement pour éliminer les barrières à l'entrée dans la filière, principal produit d'exportation. En outre, il profiterait de la modernisation de l'agriculture couplée avec la finalisation des travaux de montage du laboratoire de certification des produits halieutiques et de la construction du port de pêche à Bissau.

En ce qui concerne le secteur secondaire, les activités progresseraient de 6,3% et seraient impulsées par la mise en œuvre d'un certain nombre de programmes nécessitant des investissements massifs, notamment, la reconstruction du Palais du Gouvernement, la construction d'une autoroute moderne à Bissau financée par la BOAD, la réhabilitation du réseau de distribution de l'énergie électrique et d'eau, déjà en cours d'exécution dans le cadre d'un programme appuyé par la Banque Mondiale. Ces divers projets sont les principaux investissements qui impulseraient la croissance de ce secteur. Il faut également souligner la possibilité du démarrage de l'exploitation de la bauxite.

Quant au secteur tertiaire, il progresserait légèrement de 3,3% contre 2,2% en 2009. Les activités de ce secteur seraient portées par les services bancaires, la commercialisation de la bauxite et du phosphate et le rétablissement des activités de l'entreprise de téléphonie mobile Guinetel.

La contribution des différents secteurs à la croissance serait de 1,5 point pour le secteur primaire, de 1,6 point pour le secteur secondaire et de 0,4 point pour le secteur tertiaire.



* Le taux d'inflation pour 2010 est le maximum indiqué par le Pacte, soit 3%

2.4.2. PRIX ET INFLATION

L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par une déflation avec un taux d'inflation annuel moyen de -1,6% contre 10,4% en 2008. Cette évolution s'explique par le recul des prix internationaux et ceux des produits alimentaires et des transports au niveau interne.

En 2010⁴, le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti à -0,3% en mars. La composante alimentation, avec une contribution de -0,3 point de pourcentage, a été la principale source de la baisse des prix en mars 2010. Si cette tendance se maintenait, l'inflation resterait dans les limites de la norme communautaire de 3% maximum en 2010.

2.4.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un excédent du solde global de 6,3% du PIB contre un déficit de 7,4% en 2008. Cette évolution du solde global est imputable à un meilleur recouvrement des recettes fiscales et à une forte progression des dons. En effet, les recettes fiscales ont augmenté de 27,1% pour représenter 12,9 % du PIB contre 10,8% en 2008. Les recettes fiscales ont chuté de 35,8% en 2009. Quant aux dons, ils sont en hausse de 37,7% en 2009 soit 20,7% du PIB contre 15,9% en 2008, en rapport avec les appuis des partenaires techniques et financiers extérieurs dans la mise en œuvre du programme post-conflit.

Les dépenses totales et prêts nets ont baissé de 18,6% en 2009 pour représenter 31,6% du PIB nominal contre 42,1% en 2008. Cette évolution des dépenses est essentiellement imputable à la baisse concomitante des dépenses en capital et des

⁴ Source : Données BCEAO

dépenses courantes respectivement de 43,8% et 5,0%. Par contre, les dépenses d'investissement financées sur ressources internes ont augmenté de 16,7% en 2009. La baisse des dépenses courantes *est imputable* à la baisse des intérêts de la dette publique, de la baisse des dépenses de fonctionnement, des transferts et subvention, la masse salariale étant en recul de 1,1%. Au total, le déficit global hors dons s'est établi à 14,4% du PIB en 2009 contre 23,38% en 2008. Quant au solde global, il est ressorti excédentaire de 6,3% du PIB contre un déficit de 7,4% du PIB.

En 2010, la situation des finances publiques serait caractérisée par une amélioration du recouvrement des recettes fiscales en liaison avec les performances du secteur primaire, à travers notamment la bonne commercialisation de la noix de cajou et le regain d'activité dans le secondaire. Ainsi, les projections budgétaires font ressortir une hausse de 27,2% des recettes totales, qui s'établiraient à 45,0 milliards pour représenter 20,5% du PIB contre 17,2% en 2009. Cette évolution s'expliquerait par la hausse de 20,8% des recettes fiscales, reflétant les efforts d'élargissement de l'assiette fiscale. En outre, les recettes non fiscales augmenteraient de 46,7% pour s'établir à 12,9 milliards, en rapport avec la rigueur et la transparence dans la gestion du secteur de la pêche. Quant aux dons, ils s'inscriraient en hausse de 37,6% en s'établissant à 58,4 milliards soit 26,7% du PIB, traduisant la volonté des partenaires techniques et financiers à soutenir le programme du développement du pays.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 86,7% pour représenter 55,3% du PIB contre 31,6% en 2009. Cette évolution est imputable essentiellement aux dépenses en capital financées par les ressources extérieures pour la réhabilitation des infrastructures de base, notamment la poursuite des travaux de construction du Building Administratif, la construction du port de pêche et de l'hôpital militaire. Quant aux dépenses courantes, elles augmenteraient de 7,2% pour représenter 24,2% du PIB contre 24,1% en 2009. Avec un accroissement de 1,5%, la masse salariale serait marquée par un effort de maîtrise des charges et indemnités diverses. Ainsi, le déficit global s'établirait à 8,1% en 2010.

S'agissant de la dette publique totale, son encours s'est établi à 466,4 milliards soit 227,1% du PIB contre 244,3% en 2008. La mise en œuvre effective de la stratégie de réduction de la pauvreté et la bonne exécution du nouveau programme de la facilité élargie de crédit avec le FMI permettraient à la Guinée-Bissau d'atteindre le point d'achèvement et de bénéficier des allègements attendus au titre des Initiatives PPTTE et IADM au cours de l'année 2010. Cette situation permettra de réduire considérablement le ratio de l'endettement.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements a dégagé un excédent de 14,0 milliards en 2009, en diminution de 0,7 milliard par rapport à 2008.

Le déficit du compte courant a enregistré une nette dégradation en s'établissant à 21,1 milliards contre 16,4 milliards en 2008. Hors dons, ce déficit s'est situé à 10,8% du PIB contre 7,8% en 2008. L'aggravation du déficit courant est imputable au recul des exportations (-1,7%), à la hausse du déficit des services nets et à l'accroissement de 7,2% des importations. La hausse des achats à l'extérieur

s'explique par des besoins importants en biens de consommation et d'équipement, en rapport avec l'exécution du programme d'investissements publics.

Le déficit du compte courant est financé par un afflux de capitaux publics, singulièrement sous forme de dons-projets dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'investissements publics. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se situerait ainsi à 35,1 milliards contre 25,7 milliards en 2008.

Les comptes extérieurs en 2010 seraient marqués par un repli du déficit courant et de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit du compte courant s'établirait à 19,9 milliards en 2010 contre 21,1 milliards un an auparavant. Cette légère amélioration est liée essentiellement à la baisse du déficit des revenus nets des facteurs et du solde déficitaire des transferts courants, sous l'impulsion des appuis budgétaires reçus. Le ratio du déficit courant, hors dons, rapporté au PIB, est prévu à 10,5% contre 10,8% en 2009.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est projeté en nette baisse, passant de 35,1 milliards à 19,9 milliards, sous les effets conjugués des diminutions des dons-projets attendus et des flux de capitaux à destination de l'administration publique.

La balance des paiements ressortirait avec un solde global nul contre un excédent de 14 milliards en 2009.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 80,6 milliards à fin décembre 2009, en hausse de 14,0 milliards par rapport à fin décembre 2008, en liaison avec l'augmentation des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission ainsi que ceux des banques qui se sont renforcés de 8,4 milliards et 5,6 milliards respectivement.

Le crédit intérieur s'est replié de 30,0% pour s'établir à 19,4 milliards à fin décembre 2009. La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 11,8 milliards, pour se situer à -2,7 milliards à fin décembre 2009, en liaison avec l'accroissement des dépôts de l'Etat. Les crédits à l'économie se sont établis à 22,1 milliards à fin décembre 2009, en hausse de 3,5 milliards, du fait des concours ordinaires octroyés à des entreprises intervenant dans le secteur de la commercialisation de la noix de cajou.

La masse monétaire s'est accrue de 6,8%, pour se situer à 95,3 milliards à fin décembre 2009. Les dépôts en banque ont augmenté de 3,1 milliards ou 8,6% tandis que la circulation fiduciaire a progressé de 5,6%.

2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est établi à 1,9% contre -2,4% en 2008 du fait de la maîtrise des dépenses de base et de l'accroissement des dons budgétaires. Pour l'année 2010, ce ratio s'établirait à 5,4% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à -1,6% contre 10,4% en 2008. Cette déflation est en rapport avec la baisse des prix internationaux et intérieurs. En 2010, la norme communautaire de 3,0% maximum serait respectée ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 227,1% contre 244,3% en 2008. En 2010, ce ratio s'établirait à 212,8% pour une norme communautaire 70,0%. Toutefois, la Guinée-Bissau est en bonne pour d'atteindre le point d'achèvement et bénéficier des allègements au titre des Initiatives PPTTE et IADM.
- **Les arriérés de paiement :**
 - **la non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs** sur la période de la gestion courante a été respectée en 2009 et le serait en 2010;
 - **la non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs** sur la période de la gestion courante a été respectée en 2009 et le serait en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** s'est situé de 75,6% contre 97,1% en 2008. L'évolution de ce ratio traduit les efforts réalisés dans le recouvrement des recettes fiscales et la maîtrise des dépenses courantes. Corrigé des dons budgétaires, ce ratio est ressorti à 46,8% contre 71,1% en 2008. En 2010, il est projeté à 63,5% ;
- **Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est établi à 5,3% contre 5,7% en 2008. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur dons courants, ce ratio se situe à 3,3% contre 4,2% en 2008. En 2010, le ratio corrigé se situerait à 13,4% ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics rapporté au PIB nominal** est ressorti à -10,8% en 2009 contre -7,8% en 2008. En 2010, il s'améliorerait pour s'établir à -10,5% ;

- **Le taux de pression fiscale** s'est amélioré en ressortant à 12,9% contre 10,8% en 2008, suite à un meilleur recouvrement des recettes fiscales. En 2010, il se situerait à 14,6%.

2.4.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique a été marquée en 2009 par un ralentissement de la croissance, avec un taux de 3,0% contre 3,5% en 2008. Cette décélération s'explique par les faibles performances du secteur tertiaire. La situation des finances publique a été caractérisée par des bonnes performances en matière de recouvrement des recettes fiscales en dépit des effets de la crise économique internationale. En matière de convergence, les trois critères de premier rang ont été respectés en 2009. En 2010, l'activité serait marquée par une croissance de 3,5%, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs.

Pour relancer la croissance économique de manière forte et durable, les Autorités bissau-guinéennes devraient mettre l'accent sur :

- l'accélération des réformes structurelles, notamment dans le domaine de l'énergie, de l'eau et des infrastructures ;
- la mise en œuvre du programme d'industrialisation, notamment la transformation de la noix de cajou ;
- l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement du recouvrement des recettes budgétaires et la lutte contre la fraude ;
- la mise en œuvre effective de la stratégie de réduction de la pauvreté et du nouvel accord au titre de la facilité élargie de crédit signé avec le FMI.

GUINEE-BISSAU:

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010
1- <u>INDICATEURS DE CONVERGENCE</u>					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	1,8	-0,6	-2,4	1,9	5,4
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	2,0	4,6	10,4	-1,6	3,0
Taux d'inflation sous-jacente (en %)	2,1	2,2	5,7	-2,2	n.d.
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	274,4	257,1	244,3	227,1	212,8
Arriérés de paiement :	17,4	12,1	31,4	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	5,5	2,6	10,7	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	11,9	9,5	20,7	0,0	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	111,0	101,2	97,1	75,6	63,5
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	66,7	62,4	71,1	46,8	34,6
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	2,2	12,5	5,7	5,3	24,6
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	1,3	7,7	4,2	3,6	13,4
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-10,3	-9,5	-7,8	-10,8	-10,5
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	10,7	10,1	10,8	12,9	14,6
2- <u>TAUX DE CROISSANCE</u>	2,0	2,7	3,5	3,0	3,5

2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2009, le taux de croissance de l'activité économique a été de 4,5% contre 5,0% en 2008. Cette croissance a été principalement soutenue par le dynamisme du secteur primaire et la reprise de la production du secteur secondaire. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par un recul de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 2,2% contre 9,2% en 2008. En 2010, il est attendu, un taux de croissance de 5,1%.

Sur le plan des finances publiques, la situation a été caractérisée par une aggravation des déficits budgétaires liée principalement à la forte progression des dépenses. Le déficit global rapporté au PIB est ressorti à 2,9% contre 2,2% en 2008. La tendance serait maintenue en 2010 et le déficit global atteindrait 4,6%.

S'agissant des comptes extérieurs, le solde courant s'est légèrement amélioré, en liaison avec la réduction du déficit commercial et l'orientation favorable des transferts courants nets. Rapporté au PIB, le déficit courant s'est établi à 7,4% contre 12,2% en 2008. En 2010, le déficit se représenterait 7,5% du PIB.

Quant à la situation monétaire, elle a été caractérisée par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. De même, la masse monétaire a progressé de 14,4%.

En matière de convergence, les quatre critères de premier rang ont été respectés. Au niveau des critères de second rang, ceux relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes ont affiché des résultats conformes aux normes prescrites.

2.5.1. PRODUCTION

En 2009, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,5% contre 5,0% en 2008. Cette croissance comme l'année dernière, est tirée par le secteur primaire et, dans une moindre mesure, par le secteur secondaire.

Les activités du secteur primaire ont progressé de 5,6% en 2009 contre 13,2% en 2008. Cette croissance se justifie par une campagne satisfaisante en rapport avec une bonne pluviométrie et les efforts déployés par les soutiens au profit des cultures vivrières, notamment les subventions aux intrants. Le dynamisme du secteur primaire a été insufflé par la production rizicole qui a crû de 6,0% après 48,5% un an auparavant. Il est également le fait d'une reprise de la production cotonnière, qui a enregistré une hausse de 16,8% après avoir affiché des baisses successives en 2007 et 2008. De même, les autres cultures industrielles ont augmenté de 9,0% en liaison avec les efforts des autorités de diversifier l'agriculture. Enfin, les activités des branches « élevage », « pêche et forêt » ont crû, respectivement, de 4,2%, et 5,3%, après la poursuite de l'exécution des projets d'appui initiés dans ces différents domaines.

Le secteur secondaire a enregistré une croissance de 3,5% contre une baisse de 4,6% en 2008. Cette croissance a été principalement portée par les performances de l'agroalimentaire et des industries textiles qui ont progressé de 8,0% et 5,0% après des baisses respectives de 20,0% et 34,0% en 2008. Elles se justifient aussi par la reprise des activités d'huileries notamment l'HUICOMA, qui a fonctionné durant trois trimestres en 2009 alors qu'elle était en arrêt total en 2008. Quant aux activités de la branche « énergie », elles ont affiché une hausse de 10,0% du fait des importants investissements en cours dans le cadre de l'électrification rurale. Dans le domaine des bâtiments et travaux publics, le taux de croissance réel a été de 6,0% en raison notamment, de la poursuite du programme de logements sociaux, du démarrage des travaux de la construction du troisième pont de Bamako et d'un échangeur au niveau de la cité administrative. Les industries extractives ont cru de 1,5% après deux années successives de baisse. Par contre, les autres branches manufacturières notamment les industries chimiques ont enregistré une baisse de 9,2%

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 3,5% contre 4,3% en 2008. Ce ralentissement est essentiellement imputable aux faibles performances de la branche « transports et télécommunications » qui soutient traditionnellement ce secteur. En effet, elle a enregistré une forte décélération en passant respectivement de 10,0% en 2008 à 1,9% en 2009.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été, respectivement de 2,0 points, 0,6 point et 1,9 point.

Du côté de la demande, la croissance du PIB réel a été tirée par la consommation et les investissements. La consommation finale totale a enregistré une hausse de 2,4% pour représenter 93,0% du PIB. Elle est soutenue par la consommation privée en hausse de 2,2% pour représenter 79,5% du PIB. L'accroissement de la consommation publique de 3,0% se justifie essentiellement, par la poursuite des recrutements dans la fonction publique.

Au niveau de la FBCF, la progression a été de 11,5%. La FBCF privée a crû de 10,0% en rapport avec les investissements relatifs à la recherche pétrolière et ceux prévus dans le cadre de la création d'un certain nombre d'unités industrielles, notamment la construction d'une cimenterie à Diamou (cercle de Kita). Dans le même temps, la FBCF publique a enregistré une hausse de 13,4% du fait d'une reprise des investissements publics d'infrastructures.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations et les exportations ont progressé de 8,0% et 1,5%, respectivement, contre des baisses de 19,1% et 13,0% en 2008.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance du PIB, ont été de 1,8 point, 2 points et 0,7 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'investissement brut s'est amélioré en se situant à 21,7% contre 20,2% en 2008. Evoluant dans le même sens, le taux d'épargne intérieure est passé de 6,2% en 2008 à 7,0% en 2009.

En 2010, il est attendu un taux de croissance de 5,1%, grâce à de bonnes perspectives attendues dans tous les secteurs.

Le secteur primaire progresserait de 5,3% sous l'impulsion de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et forêt qui évolueraient sur la même tendance qu'en 2009. L'agriculture connaîtrait une hausse de 5,9%, soutenue essentiellement par la reprise de la production du coton, l'agriculture vivrière hors riz, la branche consolidée du riz et enfin l'agriculture industrielle hors coton qui progresseraient respectivement de 15,0%, 4,0%, 8,0% et 9,5%. Cette évolution se justifie grâce au soutien de l'Etat par la formule de subventions aux intrants agricoles. Il est également attendu des hausses des valeurs ajoutées de l'élevage de 4,3%, de la « pêche, forêt » de 4,6%.

La croissance du secteur secondaire serait à un taux de 4,5%. Cette évolution favorable s'explique par les performances attendues d'une part, des industries manufacturières en hausse de 7,4% grâce à l'agroalimentaire et aux textiles et, d'autre part, de l'énergie et des BTP qui croîtraient de 11,0% et 7,0%.

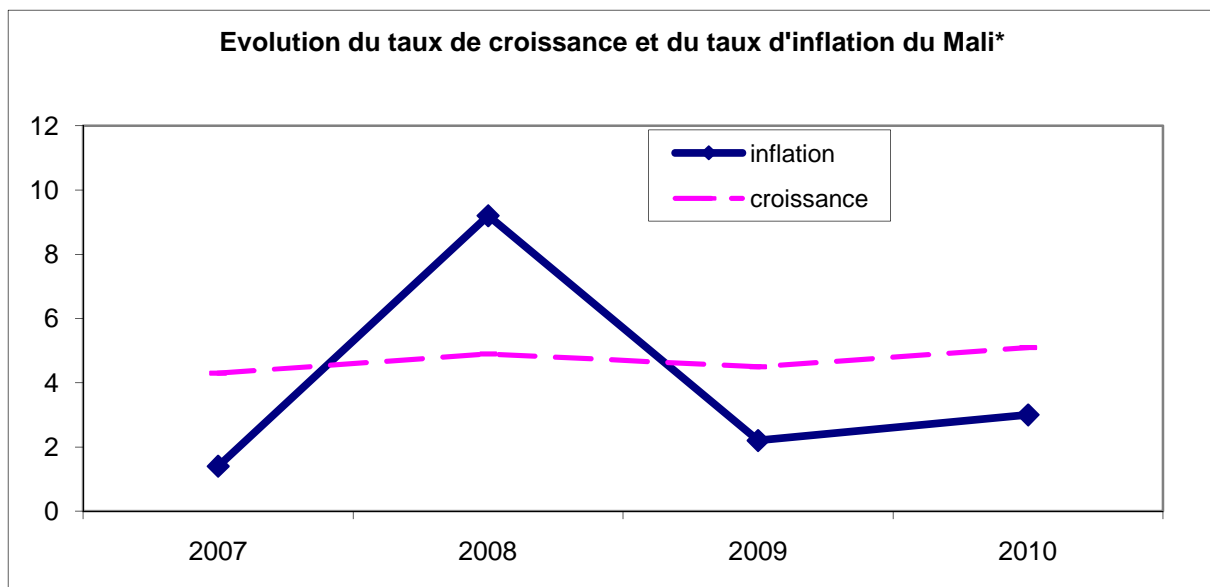
Le secteur tertiaire progresserait à une forte croissance de 5,2%, portée par les branches « transport et télécommunication » et « commerce » qui affichent un dynamisme avec des taux de croissance de 5,0% et 7,4% respectivement.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 1,7 point, 1,2 point et 2,2 points.

Du côté de la demande, en 2010, la croissance serait tirée par la consommation et les investissements. La consommation finale totale enregistrerait une hausse de 4,7%, soutenue essentiellement par la consommation publique qui croîtrait de 6,0%. Quant à la FBCF, elle progresserait de 4,6%. La FBCF privée croîtrait de 4,0% et la FBCF publique de 5,4%. Au niveau des échanges extérieurs, les exportations et les importations augmenteraient de 14,0% et 4,4%, respectivement.

Les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient de 3,5 points, 0,9 point et 0,7 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'investissement s'établirait à 20,3%. Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 9,2% en 2010



* Le taux d'inflation pour 2010 est le maximum indiqué par le Pacte, soit 3%

2.5.2. PRIX ET INFLATION

L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de hausse modérée des prix à la consommation avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,2% contre 9,2% en 2008. Cette évolution s'explique par la faible progression des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers. Le taux d'inflation sous-jacente s'est situé à 2,1% contre 8,0% en 2008.

En 2010, en glissement annuel sur les quatre premiers mois de l'année, le taux d'inflation est ressorti à 1,3% contre 2,9% pour la même période en 2009. Cette baisse de l'inflation résulte de la hausse des prix des produits alimentaires et du recul des prix des télécommunications et des transports. Si cette tendance se maintenait, en 2010, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum serait respectée.

2.5.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une aggravation des déficits budgétaires liée à un accroissement des dépenses plus rapide que celui des recettes.

Les recettes budgétaires ont augmenté de 19,3% pour s'établir à 17,1% du PIB contre 15,5% en 2008. Cette performance s'explique par l'accroissement des recettes fiscales de 20,1% en rapport avec la poursuite de la modernisation des services fiscaux, l'intensification de la lutte contre la fraude, la fin de certaines exonérations accordées en soutien à la crise alimentaire et énergétique et une meilleure gestion du crédit TVA. Le taux de pression fiscale est ressorti à 14,8% contre 13,3% en 2008. Dans la même période, les recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 36,3% pour représenter 0,7% du PIB contre 0,5% en 2008, du fait notamment d'un meilleur suivi de la participation de l'Etat dans les entreprises

publiques. Les dons estimés à 171,6 milliards, ont enregistré une hausse de 27,9% en liaison avec l'accroissement des dons projets et des dons budgétaires.

Les dépenses totales et prêts nets ont crû de 23,0% pour représenter 24,1% du PIB contre 21,2% en 2008. Cette situation traduit le renforcement des dépenses d'investissement, notamment la poursuite des efforts d'investissements publics dans les secteurs de base et la réalisation des travaux d'infrastructures. Ces dépenses d'investissement ont augmenté de 27,6% pour se situer à 8,9% du PIB. Elles ont été tirées par les deux sources de financement, sur ressources internes et extérieures qui ont progressé de 40,7% et 29,6% respectivement.

Les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 19,6% en s'établissant à 14,8% du PIB nominal. Cette évolution a été principalement le fait de l'accroissement des transferts et subventions de 37,4% et de la masse salariale de 15,4%, consécutif à la revalorisation du point indiciaire de la rémunération des agents de la fonction publique et aux nouveaux recrutements dans divers secteurs.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont aggravés pour représenter 6,9% et 2,9% du PIB, respectivement, contre 5,6% et 2,2% en 2008.

En 2010, il est attendu encore une légère détérioration des principaux soldes budgétaires. En effet, les recettes budgétaires progresseraient de 6,6% pour être à 16,8% du PIB contre 17,1% en 2009. Les recettes fiscales seraient en hausse de 8,0% et à 14,6% du PIB contre 14,8% en 2009, les recettes non fiscales baisseraient de 6,9%. Les dons s'inscriraient en hausse de 2,0% pour représenter 3,8% du PIB contre 4,1% en 2009

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 14,0% pour atteindre 25,2% du PIB contre 24,1% en 2009, en liaison principalement avec la hausse des dépenses en capital de 26,9%. Les dépenses courantes seraient également en hausse de 9,5% pour se stabiliser comme en 2009 à 13,0% du PIB. Les dépenses en capital seraient tirées par celles sur financement interne, en hausse de 40,7%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat devrait se solder en 2010 par une aggravation des déficits des principaux soldes budgétaires. Ainsi, le déficit global hors dons et le déficit global seraient de 8,4% et 4,6% du PIB, respectivement.

En ce qui concerne la dette publique, les annulations du stock de la dette extérieure liées aux différentes initiatives prises au niveau international ont contribué à réduire substantiellement le niveau de l'encours de la dette publique totale. Cet encours est ressorti en 2009, à 1 450,8 milliards et représenterait 34,3% du PIB nominal. Quant au service de la dette publique totale, il est de 90,6 milliards, soit 12,5% des recettes budgétaires. En 2010, le ratio de l'encours /PIB serait à 33,8%.

2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements s'est établi à un excédent de 240,2 milliards, après un déficit de 33,3 milliards en 2008, sous l'effet de l'amélioration du compte de capital et d'opérations financières et de celui des transactions courantes. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est ressorti à 554,4 milliards, en progression de 131,4 milliards par rapport à 2008, en relation avec la hausse des investissements directs étrangers, des investissements de portefeuille et des tirages publics.

En particulier, la hausse des investissements directs étrangers résulte de la privatisation de la SOTELMA qui a rapporté 180,4 milliards au Gouvernement. Le solde courant s'est amélioré, passant de -476,2 milliards en 2008 à -314,3 milliards en 2009, en liaison avec l'orientation favorable de la balance commerciale, des transferts courants et des services. Hors dons, le déficit courant, rapporté au PIB, s'est établi à 8,5% contre 12,8% en 2008.

Le déficit de la balance commerciale ressort à 169,2 milliards, en baisse de 115,5 milliards, sous l'effet combiné d'une hausse de 1,9% des exportations et d'un repli de 8,0% des importations. L'amélioration du solde du compte courant est limitée par l'évolution défavorable du déficit des revenus des facteurs qui s'est légèrement creusé, en raison des paiements de dividendes par les sociétés minières. Par ailleurs, les transferts de fonds des migrants ont baissé de 10,2% pour ressortir à 163,4 milliards contre 181,9 milliards un an plus tôt.

Les transactions extérieures du Mali en 2010 se solderaient par un équilibre, après l'excédent exceptionnellement élevé de 240,2 milliards enregistré en 2009. Cette évolution du solde global découlerait du recul de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, après l'opération de privatisation de la SOTELMA intervenue en 2009. La baisse des entrées de capitaux publics contribuerait également à la diminution de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. Cet excédent passerait de 554,4 milliards en 2009 à 347,6 milliards en 2010.

L'incidence de l'évolution défavorable du compte de capital et d'opérations financières serait accentuée par la dégradation du compte courant sur les comptes extérieurs. Le déficit courant augmenterait en 2010 de 33,3 milliards pour se situer à 347,6 milliards. Hors dons, il représenterait 8,6% du PIB contre 8,5% en 2009.

L'augmentation du déficit courant serait imputable principalement à la hausse de 7,6% des importations, sous l'effet des achats de produits pétroliers, ainsi que des biens intermédiaires et d'équipement, dans le cadre de la poursuite des grands chantiers. Elle serait induite par la détérioration des soldes des échanges de services et revenus des facteurs, ainsi que la réduction de l'excédent des transferts courants.

La progression de 12,0% des exportations de biens permettrait toutefois d'atténuer l'impact défavorable de ces évolutions sur le compte courant. Les ventes à l'extérieur seraient soutenues par l'or, en rapport avec la reprise de la production des mines de Syama (phase 2) et l'accélération de la production de celles de Kodiéran. Les exportations de coton enregistreraient également une nette progression, découlant d'une hausse de production de coton pour la campagne 2009-2010 estimée à 26,9%.

2.5.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 736,0 milliards à fin décembre 2009, en accroissement de 239,5 milliards par rapport à la même période de 2008, reflétant la progression de 171,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et celle de 68,3 milliards de ceux des banques.

Pour sa part, l'encours du crédit intérieur est ressorti à 453,0 milliards, en recul de 12,2% par rapport à la période correspondante de l'année 2008. La position nette créditrice du Gouvernement s'est améliorée de 63,2 milliards, pour se situer à 287,7 milliards à fin décembre 2009, essentiellement en liaison avec l'accroissement de 209,8 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, atténué par la hausse de 77,1 milliards de ses engagements. L'encours des crédits à l'économie s'est accru de 10,4%, pour atteindre 740,7 milliards, à la suite de la hausse des crédits ordinaires. Les mises en place ont concerné des sociétés opérant dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de distribution de produits pétroliers, des mines, du commerce général, ainsi que des sociétés cotonnières et des associations villageoises, dans le cadre de la commande d'intrants au titre de la campagne agricole 2008/2009.

La masse monétaire s'est située à 1 172,8 milliards, en hausse de 14,4% par rapport à fin décembre 2008. Les dépôts en banques se sont renforcés de 22,9% tandis que la circulation fiduciaire a reculé de 4,3%.

2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang :

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est situé à 3,0% en 2009 contre 2,2% en 2008. Ce résultat s'explique principalement par la hausse des recettes budgétaires. En 2010, selon les prévisions ce critère serait à 1,6% en raison du faible niveau des recettes fiscales projeté ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 2,2% contre 9,2% en 2008. Cette évolution se justifie par la faible progression des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers. L'inflation sous-jacente s'est située à 2,1% contre 8,0% en 2008. En 2010, selon la tendance actuelle, le taux d'inflation annuel moyen se situerait en dessous de la norme communautaire de 3,0% maximum ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** est estimé à 34,3% contre 35,2% en 2008. En 2010, l'encours de la dette publique serait à 33,8% ;
- **Les arriérés de paiement intérieurs et extérieurs**

- **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2009 et le serait en 2010 ;
- **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2009 et le serait en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 34,2% contre 35,8% en 2008 en raison des performances de recouvrement des recettes budgétaires. Corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE, ce critère s'est situé à 26,7% contre 30,0% en 2008. En 2010, le ratio serait à 35,0% ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** est ressorti à 24,4% contre 23,5% en 2008. Ce critère corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE a été de 21,5% contre 21,0% en 2008. En 2010, le ratio serait à 31,8% ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** se situe à -8,5% contre -12,5% en 2008. Ce ratio se stabiliserait à -8,6% en 2010 ;
- **Le taux de pression fiscale** est passé de 13,3% en 2008 à 14,8% en 2009. En 2010, ce taux se réduirait à 14,6%.

Au total, les quatre critères de premier rang et deux de second rang ont été respectés en 2009. En 2010, quatre critères de premier rang et deux critères de second seraient respectés.

2.5.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'économie malienne a enregistré de bonnes performances en 2009, en dépit des effets de la crise financière et économique mondiale. Elle a enregistré un bon niveau de recouvrement des recettes budgétaires. Il convient de noter le fort taux des dépenses courantes.

Malgré les efforts des autorités maliennes, les projections de 2010 laissent entrevoir déjà des signes de contre performances en matière de finances publiques, qu'il faudrait identifier et de corriger. C'est à ces conditions que l'économie malienne pourrait accélérer la réalisation des conditions préalables à la convergence d'ici le terme du nouvel horizon de convergence.

Pour faire face à cette situation et respecter durablement les conditions de convergence, les autorités maliennes seront invitées à prendre les mesures suivantes :

- renforcer les efforts en matière de recouvrement de recettes budgétaires afin de conforter les résultats portant sur la pression fiscale et le critère relatif au solde budgétaire de base ;
- instaurer une politique de bonne gestion de la trésorerie de l'Etat afin d'éviter l'accumulation d'arriérés sur la gestion courante ;
- maîtriser les dépenses courantes, notamment celles relatives à la masse salariale, aux transferts et subventions ;
- parachever les réformes structurelles notamment la politique de promotion du secteur privé et la restructuration des entreprises publiques ;
- poursuivre les différentes initiatives en matière de diversification de la production agricole.

MALI:

ANNEE	2007	2008	2009	2010
1- INDICATEURS DE CONVERGENCE				
Premier rang				
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	0,3	2,2	3,0	1,6
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	1,4	9,2	2,2	3,0
Taux d'inflation sous-jacente (en %)	1,6	8,0	2,1	n.d.
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	39,7	35,2	34,3	33,8
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang				
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	33,4	35,8	34,2	35,0
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	27,7	30,0	26,7	26,3
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	33,1	23,5	24,4	31,8
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	30,5	21,0	21,5	28,7
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-4,9	-12,5	-8,5	-8,6
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	14,2	13,3	14,8	14,6
2- TAUX DE CROISSANCE	4,3	5,0	4,5	5,1

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2009, l'activité économique s'est caractérisée par une contraction du PIB réel avec un taux de croissance de -0,9% contre 9,3% en 2008. Cette situation est essentiellement imputable à la diminution de la production agricole. L'activité économique s'est réalisée dans un contexte de forte décélération de l'évolution du niveau général des prix à la consommation. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 4,3% contre 11,3% en 2008. En 2010, le taux de croissance pourrait se situer à 4,6%.

En ce qui concerne les finances publiques, la situation est marquée par une aggravation des déficits budgétaires, liée principalement à la baisse des recettes budgétaires. Le solde global s'est établi à -5,4% du PIB contre 1,5% en 2008. En 2010, il se situerait à -1,6%.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements est passé de 13,0% du PIB en 2008 à 19,4% en 2009 en relation avec l'aggravation du déficit commercial liée à l'importance des importations effectuées dans le cadre de l'exécution des grands chantiers miniers et de la construction d'infrastructures. En 2010, le déficit représenterait 18,4% du PIB.

La situation monétaire a été caractérisée en 2009 une baisse des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. La masse monétaire a augmenté de 18,3%.

En matière de convergence, au titre des critères de premier rang, le critère clé et le taux d'inflation n'ont pas été respectés. Au niveau des critères de second rang, le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales et celui des investissements publics financés sur les ressources internes rapportés aux recettes fiscales sont les deux critères respectés. En 2010, les prévisions annoncent que tous les critères de premier rang seraient respectés.

2.6.1. PRODUCTION

En 2009, l'activité économique s'est contractée avec un taux de croissance de -0,9% contre 9,3% en 2008. Cette forte baisse est en rapport avec les résultats peu satisfaisants de la campagne agricole 2009/2010.

Le secteur primaire a enregistré une baisse de 6,9% contre une hausse de 16,2% en 2008. Cette évolution est, pour une large part, imputable au recul de la production agricole qui a diminué de 13,7% après avoir augmenté de 23,9% en 2008. Cette baisse a particulièrement concerné les cultures hivernales, notamment les céréales et le niébé. Par contre, les autres branches, à savoir l'élevage, l'exploitation forestière et la pêche, ont affiché des performances appréciables avec des taux de croissance de 4,4%, 3,3% et 19,4%, respectivement.

Le secteur secondaire s'est accru de 4,5% contre 3,7% en 2008. Cette évolution se justifie par les performances de toutes ses branches, principalement celles de

l'industrie extractive, de l'énergie et de la construction. En effet, la production de l'industrie extractive, dont l'exploitation d'uranium constitue l'activité principale, a augmenté de 6,0% après avoir enregistré des baisses en 2007 et en 2008. Quant à la production d'énergie, elle a continué à s'améliorer, avec un taux de croissance 5,0%. De même que l'activité de la branche construction s'est renforcée en progressant de 6,3% en 2009 en rapport avec la poursuite des travaux d'infrastructures

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,2% contre 3,7% en 2008. Cette accélération s'explique par le dynamisme des branches transports et communications. Le commerce et les services publics ont été également d'un apport considérable dans l'évolution de la valeur ajoutée de ce secteur.

Au total, les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été, respectivement à -3,2 points de pourcentage, 0,5 point et 1,8 point en 2009.

Sous l'angle de la demande, la croissance s'est ressentie de l'évolution défavorable des échanges extérieurs. La couverture des importations par les exportations s'est considérablement détériorée. Les importations ont augmenté de 16,1% en rapport avec les besoins en équipement des projets minier et pétrolier ainsi que la construction du deuxième pont sur le fleuve Niger à Niamey et du barrage de Kandadji. Par contre, les exportations ont progressé moins vite qu'en 2008. Elles ont crû de 1,7% contre 13,7% en 2008. Au niveau de la consommation finale, la consommation publique a augmenté de 5,8% reflétant ainsi le renforcement du fonctionnement des administrations. Dans la même période, la consommation privée a progressé de 3,1%. Les investissements, pris globalement, ont progressé de 2,0% contre 20,2% un an auparavant. Ce ralentissement est plus prononcé pour ce qui est de l'investissement privé. La FBCF privée a crû de 2,5% contre 22,7% en 2008. Ce résultat se justifie par la situation exceptionnelle de 2008, marquée par d'importants investissements dans les secteurs minier, pétrolier et de la recherche. Quant à la FBCF publique, elle a augmenté de 6,5% en rapport avec la poursuite des travaux d'équipements et d'infrastructures de l'Etat.

Globalement, les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement, des échanges extérieurs se sont établies à 3,7 points, 0,2 point et -4,8 points, respectivement.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est amélioré en passant de 23,1% en 2008 à 29,2%. De même, le taux d'épargne intérieure est ressorti à 13,6% contre 10,6% en 2008.

Pour l'année 2010, le taux de croissance de l'économie se situerait à 4,6%. Cette situation serait principalement le fait d'une reprise de la croissance au niveau de l'agriculture, après la baisse de 2009. Les productions de céréales et de rente

croîtraient de 4,8%. Les branches élevage, sylviculture et pêche augmenteraient, respectivement, de 4,2%, 3,6%, et 3,0%.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité économique enregistrerait une hausse de 7,9% du fait principalement du dynamisme de la production minière confortée par le démarrage de l'exploitation d'une mine de charbon et de la mine d'uranium d'Imourarem ainsi que les travaux relatifs à l'exploitation du gisement de pétrole d'Agadem. Les grands travaux d'infrastructures routières, de transports et des télécommunications contribueraient également à doper la croissance.

Les activités économiques du secteur tertiaire afficheraient une croissance de 3,5%. Elles se caractériseraient particulièrement par le dynamisme de la branche des « postes et télécommunications » dont la valeur ajoutée progresserait de 9,3%. De même, la branche relative aux activités financières serait en hausse de 5,5%.

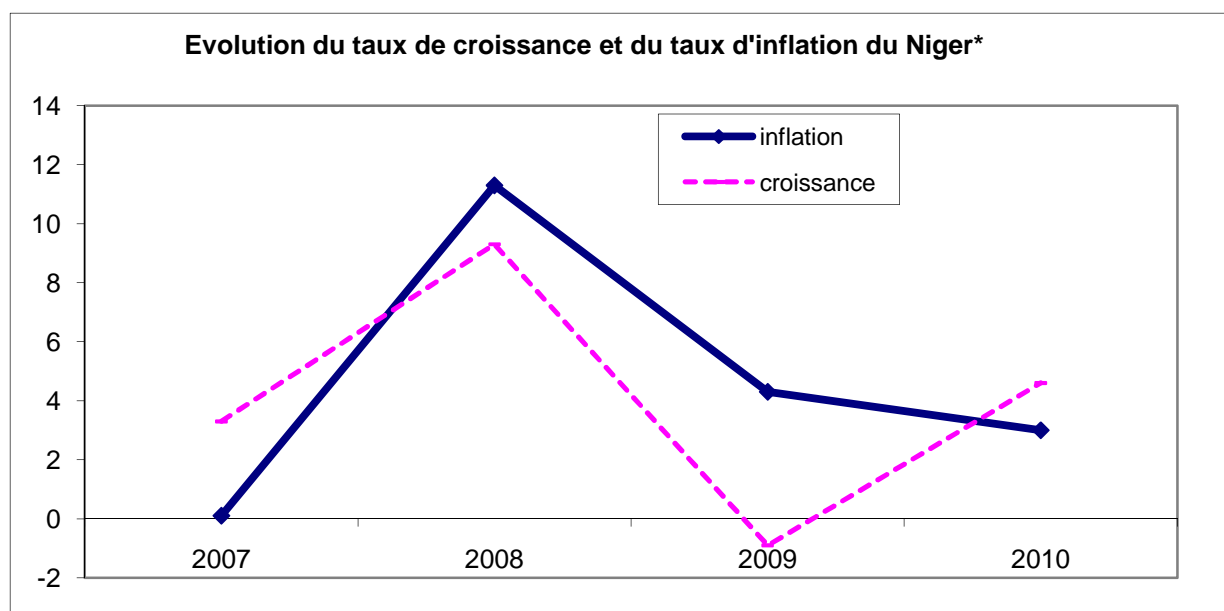
Au total, les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient, respectivement de 1,9% point, 0,9 point et 1,8 point en 2010.

Du côté de la demande, la croissance économique serait soutenue par l'ensemble de ses composantes. La consommation finale augmenterait de 10,8% sous l'impulsion de la consommation privée qui croîtrait de 12,7%, étant donné la reprise de l'activité économique. Quant à la consommation finale publique, elle progresserait modérément (1,9%), indiquant ainsi les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement. De même, il est attendu une croissance des investissements de 5,9% tirée par les investissements privés. La FBCF privée croîtrait de 8,0% du fait de la reprise des investissements notamment, dans le domaine de l'industrie extractive.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations connaîtraient une hausse significative de 22,6%, en raison des travaux sur les grands chantiers miniers, énergétiques et ceux des bâtiments et travaux publics et des télécommunications. Enfin, les exportations progresseraient de 6,7% en rapport avec une évolution favorable des ventes relatives aux principaux produits d'exportations que sont les produits miniers et agro-pastoraux.

Au total, les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement, des échanges extérieurs se sont établies à 9,7 points, 1,6 point et -6,7 points, respectivement.

En terme nominal, le taux d'investissement se situerait à 28,9% et le taux d'épargne intérieure brute ressortirait à 8,5%.



* Le taux d'inflation pour 2010 est le maximum indiqué par le Pacte, soit 3%

2.6.2. PRIX ET INFLATION

En ce qui concerne les prix, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 4,3% contre 11,3% en 2008. Cette baisse de l'inflation est liée notamment à la faible progression des prix des produits alimentaires. Le taux d'inflation sous-jacente s'est établi à 3,6% contre 7,0% en 2008.

En 2010, en glissement annuel sur les quatre premiers mois de l'année, le taux d'inflation est ressorti à 0,1% contre 2,9% pour la même période en 2009. Cette baisse de l'inflation s'explique principalement par le fort ralentissement des prix des produits alimentaires avec une hausse de 1,4% sur la période contre 13,4% pour les quatre premiers mois de l'année 2009. Au cours des quatre mois de l'année 2010, les prix ont reculé au niveau de toutes les autres fonctions, à l'exception des fonctions « articles d'habillement et chaussures » et « restaurant et hôtel ». Si cette tendance se maintenait, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum serait respectée.

2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une aggravation des déficits budgétaires liée à la baisse des recettes budgétaires de 17,8%. Le déficit global est ressorti à 5,4% du PIB contre un excédent de 1,5% en 2008 et le solde budgétaire global hors dons s'est situé à -9,9% du PIB contre 4,4% en 2008.

Le recul du niveau des recettes s'explique par l'évolution des recettes non fiscales, qui ont considérablement régressé par rapport à la situation exceptionnelle de 2008

particulièrement marquée par le recouvrement de ressources liées aux permis miniers et au bonus de signature sur cession de permis pétrolier. Ces recettes non fiscales ont régressé en passant de 6,6% du PIB en 2008 à 0,7%. Par contre, les recettes fiscales ont progressé de 21,9% pour s'établir à 13,9% du PIB contre 11,7% en 2008. Cette performance résulte de l'amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale et douanière.

Par ailleurs, il est envisagé une mobilisation de 110,9 milliards de dons représentant 4,5% du PIB contre 5,9% en 2008. Cette situation s'explique par une importante diminution des dons programmes liée aux décalages enregistrés dans les décaissements de l'appui budgétaire par les bailleurs de fonds.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont augmenté de 11,1% pour représenter 24,5% du PIB contre 22,8% en 2008. Cette progression est imputable aux dépenses d'investissement qui ont crû de 25,1% pour se situer à 12,5% du PIB contre 10,3% en 2008. L'évolution des dépenses courantes a été mieux maîtrisée. Elles ont enregistré une hausse de 4,2% contre 32,4% en 2008.

Pour l'année 2010, il est attendu une amélioration de la situation des finances publiques, en rapport avec une meilleure maîtrise des dépenses. Le déficit budgétaire global hors dons rapporté au PIB s'améliorerait pour représenter 6,7% et le déficit global se situerait à 1,6%.

Les recettes totales progresseraient de 13,5% pour atteindre 15,1% du PIB en rapport avec une hausse des recettes fiscales de 14,1%. Cette évolution s'expliquerait par la poursuite de mise en application des plans d'actions des régies financières, portant notamment sur le renforcement des capacités des structures de recouvrement, l'élargissement de la base fiscale, la réduction du champ des exonérations, la poursuite de la lutte contre l'incivisme fiscal et l'informatisation des services. Les recettes non fiscales augmenteraient globalement de 12,5% et se situeraient à 0,7% du PIB. De même, les dons devraient évoluer à la hausse sur la même période, en se situant à 138,6 milliards. Il est attendu, particulièrement, un renforcement des dons projets pour soutenir l'exécution des investissements effectués en faveur des populations les plus défavorisées.

Les dépenses totales et prêts nets se contracteraient de 2,1% pour représenter 21,8% du PIB. Cette baisse serait imputable aux dépenses d'investissements qui enregistreraient un recul pour représenter 9,7% du PIB contre 12,5% en 2009. Cette baisse serait principalement le fait des dépenses en capital financées sur ressources intérieures, les dépenses en capital financées sur ressources extérieures s'étant inscrites dans une tendance de progression, soutenue par l'évolution favorable des dons. Par contre, les dépenses courantes croîtraient de 20,5%, tirés par l'accroissement continu de la masse salariale, qui serait de 14,5% en 2010. Les progrès réalisés ces dernières années en matière d'orthodoxie et de discipline budgétaires seront consolidés et permettraient de contenir la progression des autres dépenses, notamment les transferts et subventions.

Pour ce qui est de la dette, l'encours de la dette publique est estimé à 602,6 milliards FCFA dont 504,9 milliards pour la dette extérieure et 97,7 milliards pour la dette intérieure. Par rapport au PIB, il représente 24,3% contre 20,8% en 2008. Cette évolution se justifie par une mobilisation de ressources destinées à la construction du deuxième pont de Niamey et du barrage de Kandadji. La dette intérieure a connu une réduction substantielle du fait notamment des ressources attendues de la rétrocession des allocations des Droits de Tirage Spéciaux (DTS). Le service de la dette publique rapporté aux recettes budgétaires est estimé à 1,3% contre 0,7% en 2008. En 2010, l'encours de la dette publique pourrait se situer à 24,2%.

2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 91,2 milliards, en recul par rapport à 2008, du fait de la détérioration du solde du compte courant. Le déficit du compte courant s'aggraverait en effet, passant de 311,7 milliards en 2008 à 480,7 milliards en 2009. Rapporté au PIB, ce déficit se situerait, hors dons, à 19,7% contre 14,4% en 2008.

Le déficit commercial est ressorti à 235,3 milliards contre 195,9 milliards en 2008, du fait de la hausse des importations de 7,9%, en relation essentiellement avec l'accroissement des besoins en produits alimentaires, ainsi que des biens intermédiaires et d'équipement. Les importations de biens d'équipement se sont, en particulier, accrues de façon significative, en raison de l'exécution des grands chantiers miniers et de construction d'infrastructures.

Le solde de la balance des services s'est également dégradé de 84,5 milliards, du fait du fret, tandis que le déficit des revenus nets des facteurs s'est accentué de 7,3 milliards. L'accroissement du déficit du compte courant induit par ces évolutions a été atténué par la poursuite de la hausse des exportations.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 389,5 milliards en 2009, en quasi-stagnation par rapport à 2008. Cette orientation est en rapport avec le recul des flux reçus au titre de la cession des permis d'exploitation minière, compensé par le quasi-doublement de l'excédent du solde du compte d'opérations financières, lié à la hausse des tirages publics et des investissements directs étrangers. Ces investissements destinés aux secteurs uranifère et pétrolier se sont accrues de 74,7%.

En 2010, l'excédent du solde global de la balance des paiements ressortirait à 5,0 milliards contre un déficit de 91,2 milliards en 2009, en liaison avec l'accroissement du déficit du compte courant (1,8%) plus que compensé par la hausse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières (26,9%).

La détérioration du solde déficitaire du compte courant, passant de 480,7 milliards en 2009 à 489,3 milliards en 2010, résulterait de l'aggravation du déficit de la balance des services et de celui des revenus nets. Rapporté au PIB, le déficit du compte courant se situerait, hors dons, à 20,3% contre 19,7% en 2009.

Le déficit commercial afficherait une amélioration de 39,6 milliards, en se situant à 195,7 milliards contre 235,3 milliards un an plus tôt, en liaison avec une meilleure performance des exportations, qui couvrirait l'augmentation des importations.

Les exportations atteindraient 492,3 milliards en 2010, soit une hausse de 18,2% par rapport à l'année 2009, sous l'impulsion des produits miniers, notamment l'or (59,7%) et l'uranium (26,4%), ainsi que des produits agro-pastoraux.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières se consoliderait en s'établissant à 494,3 milliards en 2010. Cette évolution résulterait de l'orientation favorable du compte d'opérations financières (+95,4 milliards), en relation avec l'accroissement des flux de capitaux privés étrangers sous forme de financements bancaires et d'apports des investisseurs directs.

2.6.5. SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires est ressortie en baisse de 91,2 milliards, pour ressortir à 193,8 milliards à fin décembre 2009, contre 285,0 milliards un an plus tôt.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 163,5 milliards pour s'établir à 310,3 milliards à fin décembre 2009. La position nette créditrice du Gouvernement s'est dégradée de 115,2 milliards, pour devenir débitrice à 0,4 milliard, du fait de la baisse des dépôts de l'Etat auprès du système bancaire. L'encours des crédits à l'économie s'est situé à 310,9 milliards, en hausse de 18,4% par rapport à leur niveau de décembre 2008, en liaison avec l'augmentation de 48,3 milliards des crédits ordinaires. La progression de l'encours des crédits ordinaires a été essentiellement due aux avances de trésorerie octroyées à des sociétés pétrolières, minières, des télécommunications, de l'énergie, de l'hôtellerie et des services.

La masse monétaire a enregistré une augmentation de 18,5%, pour s'inscrire à 473,1 milliards à fin décembre 2009. Cette hausse de la liquidité globale s'est traduite par un accroissement de 27,2% de la circulation fiduciaire et de 13,4% des dépôts en banques.

2.6.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est établi à -2,1% contre 4,9% en 2008. Cette contreperformance s'explique par la chute des recettes budgétaires. En 2010, ce critère pourrait se situer à 0,6% ;

- **Le taux d'inflation annuel moyen** est de 4,3% contre 11,3% soit au dessus de la norme communautaire. L'inflation sous-jacente a été de 3,6%. Cette situation est liée au niveau toujours élevé des prix des produits alimentaires ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** est ressorti à 24,3% contre 20,8% en 2008 pour une norme communautaire de 70,0%. Cette hausse s'explique par la réalisation de travaux sur ressources extérieures. En 2010 ce critère se situerait à 24,2% ;
- **Les arriérés de paiement :**
 - **la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion courante** a été respectée en 2009 et le serait en 2010 ;
 - **la non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion courante** a été respectée en 2009 et le serait en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 29,8% du PIB en 2008 à 27,3% en 2009. En 2010, il serait de 27,4%. Ce critère corrigé des dépenses salariales financées sur ressources PPTTE et sur dons budgétaires est estimé 26,9% contre 27,6% en 2008. En 2010, il se situerait à 25,8% ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est situé à 47,7% contre 39,2% en 2008. En 2010, il serait à 25,9%. Ce critère corrigé des dépenses d'investissement financées sur ressources PPTTE et des appuis budgétaires s'est établi à 43,5% contre 31,8% en 2008. En 2010, il se situerait à 22,4% ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts officiels sur PIB nominal** s'est établi à -19,7% contre -14,4% en 2008, en liaison avec le niveau relativement important des importations. En 2010, ce critère serait de -20,3% ;
- **Le taux de pression fiscale** se situe à 13,8% contre 11,7% en 2008. En 2010, il serait à 14,3%.

Au total, quatre critères de convergence ont été respectés en 2009. Le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal et la non accumulation d'arriérés de paiement sur la gestion courante sont les deux critères de premier rang respectés. Les deux autres critères respectés sont ceux de second rang portant sur la masse salariale et les investissements publics financés sur ressource internes. En 2010, les quatre critères de premier rang pourraient être respectés.

2.6.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique s'est contractée en 2009 du fait de la baisse constatée au niveau du secteur primaire. Toutefois, pour l'année 2010, il se dessine une reprise de la situation économique qui se caractériserait éventuellement par une amélioration des indicateurs budgétaires. Partant de ce constat, il convient d'initier des actions précises pour renforcer le cadre macroéconomique et favoriser la convergence de l'économie. Pour ce faire les Autorités nigériennes sont invitées à prendre les dispositions suivantes :

- Consolider la stabilité socio - politique ;
-
- accroître la production agricole pour assurer la sécurité alimentaire et la lutte contre l'inflation. Dans ce cadre, il convient de renforcer la politique de maîtrise de l'eau et le développement des filières porteuses;
- assurer un meilleure maîtrise du secteur minier et ses effets sur l'économie, notamment sur les finances publiques ;
- poursuivre les réformes en matière des finances publiques, notamment le renforcement du recouvrement des recettes et la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- accélérer les réformes sectorielles et structurelles.

NIGER:

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010
1- INDICATEURS DE CONVERGENCE					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	3,9	3,8	4,9	-2,1	0,6
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	0,0	0,1	11,3	4,3	3,0
Taux d'inflation sous-jacente (en %)	0,7	2,7	7,0	3,6	n.d.
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	20,7	21,1	20,8	24,3	24,2
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	33,3	31,0	29,8	27,3	27,4
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	28,6	28,6	27,6	26,9	25,8
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	32,9	37,5	39,2	47,7	25,9
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	21,6	29,2	31,8	43,5	22,4
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-9,6	-9,5	-14,4	-19,7	-20,3
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	10,7	11,3	11,7	13,8	14,3
2- TAUX DE CROISSANCE	5,9	3,3	9,3	-0,9	4,6

2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2009, l'activité économique a enregistré un ralentissement avec un taux de croissance de 1,5% contre 2,3% en 2008 en rapport avec le ralentissement de l'activité dans les secteurs primaire et tertiaire. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par un recul des tensions inflationnistes. Ainsi, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à -1,0% contre 5,8% en 2008. En 2010, le taux de croissance s'établirait à 3,4% sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs.

Dans le domaine des finances publiques, la situation a été caractérisée par une baisse des recettes fiscales et une modeste progression des dépenses publiques. De ce fait, le solde global s'est détérioré en s'établissant à -5,3% contre -4,8% du PIB en 2008. En 2010, le solde global s'établirait à -4,6% du PIB.

Au niveau des comptes extérieurs, le solde de la balance courante a enregistré un déficit représentant 8,5% du PIB contre 14,2% en 2008, en relation avec l'amélioration du solde de la balance commerciale suite au recul des importations. En 2010, le déficit représenterait 8,3% du PIB.

La situation monétaire s'est caractérisée par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 11,4%.

S'agissant des indicateurs de convergence, le Sénégal a respecté six critères contre cinq en 2008. Au titre des critères de premier rang, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal n'a pas été respecté. Le ratio solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal est le seul critère de second rang qui n'a pas été respecté en 2009.

2.7.1. PRODUCTION

En 2009, l'activité économique a été marquée par la morosité de l'environnement économique international. Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 1,5% contre 2,3% en 2008. Cette évolution est liée aux ralentissements enregistrés par les secteurs primaire et tertiaire.

Le secteur primaire s'est accru légèrement de 3,6% contre 12,6% en 2008. Cette évolution est imputable aux conditions climatiques favorables et la mise en œuvre d'une politique agricole plutôt dynamique, notamment la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) et les activités agro-silvo-pastorales.

Dans le secteur secondaire, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 2,3% contre un repli de 2,8% en 2008. Cette situation est imputable essentiellement à l'évolution favorable des activités extractives, de la fabrication de produits chimiques, de la métallurgie et de fabrication des « autres produits alimentaires ». Ce secteur continue de souffrir de l'impact des difficultés de la

branche énergie, les délestages étant préjudiciables à la production et à l'investissement.

Quant au secteur tertiaire, moteur traditionnel de l'économie sénégalaise, il a enregistré des résultats peu satisfaisants en 2009, en liaison avec les difficultés constatées dans les sous secteurs du transport et du commerce. Le taux de croissance du secteur est passé de 2,2% un an plutôt à 0,9%. Les activités de ce secteur ont été soutenues notamment par les branches postes et télécommunications, les services immobiliers et financiers.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été respectivement de 0,4 point, de 0,5 point et de 0,6 point.

Du côté de la demande, la consommation finale a progressé de 2,7%, soutenue essentiellement par sa composante publique, en progression de 7,0%. La FBCF a régressé de 2,6% contre 5,7% en 2008. Ce recul s'explique par la prudence du secteur privé et les difficultés du secteur public face à l'évolution de la crise économique mondiale. La FBCF publique a baissé de 2,6% contre une hausse de 3,7% en 2008.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs ont été respectivement de 2,6 points, -2,5 points et 1,4 point.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est légèrement amélioré en passant de 23,1% en 2008 à 23,7% en 2009. De même, le taux d'épargne intérieure brut a légèrement progressé pour ressortir à 9,0% en 2009 contre 8,9% en 2008.

En 2010, les prévisions tablent sur un taux de croissance de 3,4% à la faveur d'une reprise de l'économie mondiale, de la consolidation du secteur agricole et du regain d'activité des secteurs secondaire et tertiaire. Cette croissance serait soutenue par l'ensemble des secteurs de l'économie, en particulier les secteurs primaire et tertiaire qui bénéficieraient, respectivement de 21,8% et 43,6% des investissements prévus dans la Loi de finances 2010.

Le secteur primaire poursuivrait son redressement observé en 2008, avec un taux de croissance de 3,3%. Il serait soutenu par le dynamisme de la production agricole qui continuerait à bénéficier d'une part, de bonnes conditions climatiques et phytosanitaires et d'autre part, des politiques de maîtrise de l'eau et d'intensification de la production dans le cadre de la GOANA. L'année 2010 devrait être marquée par la mise en place effective du volet portant sur le développement de l'agro-business.

Quant au secteur secondaire, il enregistrerait une hausse de 3,3% sous l'impulsion du dynamisme des activités extractives, de la fabrication de produits chimiques de la métallurgie et de la fabrication des « autres produits alimentaires ». Les activités de la branche « BTP » seraient soutenues par l'intensification des travaux sur l'autoroute à péage et l'aéroport international Blaise DIAGNE. Par ailleurs, les efforts seraient concentrés sur le sous-secteur de l'énergie, avec la mise en œuvre de la nouvelle lettre de politique de développement du secteur de l'énergie (LPDSE), dont

l'objectif majeur est d'assurer l'approvisionnement en énergie au pays en quantité suffisante, dans les meilleures conditions de qualité, de durabilité et à moindre coût. De même, une Politique de Redéploiement Industriel (PRI) a été initiée avec pour objectif notamment la mise à niveau du secteur. Toutefois, la mise en œuvre de ces politiques suppose la réforme préalable de la SENELEC.

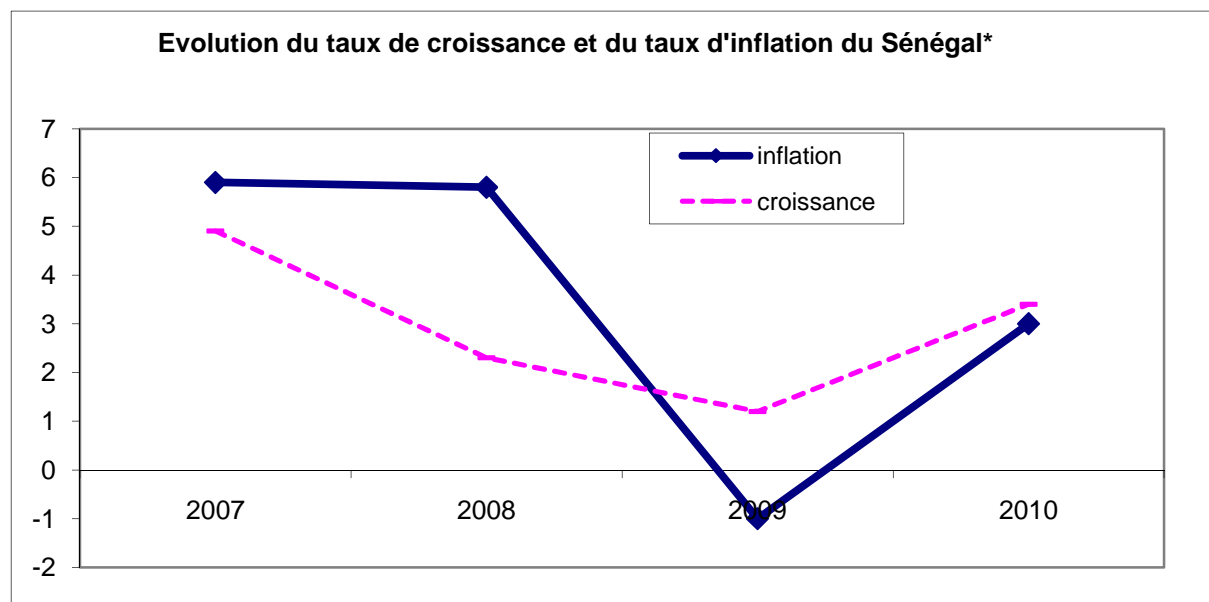
En ce qui concerne le secteur tertiaire, sa progression serait de 3,5%. Cette relance serait soutenue par le dynamisme des activités de la branche « Transports, Postes et Télécommunications » et des services immobiliers ainsi que du regain d'activité dans le commerce et les autres services.

Les contributions à la croissance du PIB seraient de 0,4 point pour le secteur primaire, de 0,7 point pour le secteur secondaire et de 2,4 points pour le secteur tertiaire.

Du côté des emplois du PIB, la consommation finale croîtrait de 3,1%, soutenue aussi bien par sa composante publique que privée, en progression de 4,0% et de 3,0% respectivement. La FBCF augmenterait de 5,5% contre 1,1% en 2009. La hausse serait engendrée par la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'actions prioritaires de la Stratégie de réduction de la pauvreté.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient respectivement de 2,9 points, 0,2 point et 0,3 point.

En terme nominal, le taux d'investissement serait de 27,2% en 2010. Quant au taux d'épargne intérieure, il s'établirait à 7,3% en 2010.



* Le taux d'inflation pour 2010 est le maximum indiqué par le Pacte, soit 3%

2.7.2. PRIX ET INFLATION

En 2009, les tensions inflationnistes ont fortement baissé en liaison essentiellement avec le recul des prix internationaux, notamment ceux des produits alimentaires et pétroliers. Ainsi, le taux d'inflation annuel moyen a été de -1,0% à fin décembre contre 5,8% en 2008. L'inflation sous-jacente est de -0,6% sur la période contre 4,2% sur la même période de 2008.

En 2010, en glissement annuel sur les quatre premiers mois de l'année, le taux d'inflation est ressorti à -0,7% contre 1,7% pour la même période en 2009. La plupart des produits ont contribué à ce taux d'inflation négatif, en particulier les produits alimentaires avec une baisse des prix de 1,1% sur la période contre une hausse de 4,4% sur la même période en 2009. Si cette tendance se maintenait, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum serait respectée.

2.7.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2009, la situation des finances publiques a été marquée par une baisse de 2,8% des recettes budgétaires, pour représenter 18,7% du PIB contre 19,4% en 2008. Cette évolution s'explique par la chute des recettes non fiscales, qui ont baissé de 43,0%, en liaison notamment avec la réduction des dividendes SONATEL de l'Etat, consécutivement à la cession de sa part du capital aux opérateurs privés. Quant aux recettes fiscales, elles ont également baissé de 0,4%. Cette baisse est liée aux recettes tirées du commerce extérieur en rapport avec le ralentissement de l'activité économique. Quant aux dons mobilisés, ils se sont inscrits en hausse de 30,3%, soit 3,0% du PIB, en liaison avec le renforcement des dons budgétaires.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 2,8% pour s'établir à 27,1% du PIB contre 26,6% l'année précédente. Cette évolution est en rapport avec la hausse de 10,1% des dépenses d'investissement financées sur ressources internes. En effet, le Gouvernement ayant pris en charge, sur fonds propres, le financement de son programme d'investissement, les dépenses d'investissement financées sur ressources internes ont progressé de 17,4% et ont représenté 34,0% des recettes fiscales. S'agissant des dépenses courantes, elles ont progressé de 1,5% pour s'établir à 16,6% du PIB en rapport avec un accroissement de 4,7% de la masse salariale.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'est aggravé en passant de 7,2% du PIB en 2008 à 8,4% en 2009. Quant au déficit global, il est passé de 4,8% en 2008 à 5,3% en 2009.

En 2010, en matière de finances publiques, l'orientation de la politique budgétaire vise à concilier plusieurs objectifs, notamment le soutien de la demande globale, la préservation des dépenses prioritaires et la viabilité de la dette. Ainsi, les prévisions indiquent une poursuite du renforcement des recettes budgétaires qui se traduirait par une hausse des recettes fiscales de 7,0%, pour représenter 18,3% du PIB contre 18,1% en 2009. Cette évolution refléterait ainsi un bon niveau de recouvrement des impôts directs et de la TVA intérieure, consécutif aux réformes de l'élargissement de

l'assiette fiscale, notamment à travers les actions portant sur l'amélioration des performances de l'administration fiscale, le renforcement de la transparence et l'exploitation des nouvelles niches d'impôt, basées sur le foncier urbain.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 1,2% pour représenter 25,9% du PIB, en liaison avec une progression de 8,0% des dépenses d'investissement. Les dépenses courantes enregistreraient une baisse de 3,1% en liaison principalement avec la chute de 17,5% des transferts et subventions, atténuée par la progression de 6,0% de la masse salariale et de la hausse des intérêts de la dette. Le déficit global hors dons se contracterait pour représenter 6,8% du PIB et le déficit global ressortirait à 4,6% du PIB.

En ce qui concerne la dette publique, son encours total s'est établi à 1697,5 milliards en 2009, soit 28,3% du PIB contre 24,8% du PIB en 2008. Il se répartit entre 1465,8 milliards de dette extérieure (soit 23,9% du PIB) et 230,8 milliards de dette intérieure (soit 3,7% du PIB). Le service de la dette publique extérieure a représenté 9,1% des recettes budgétaires.

2.7.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Au Sénégal, le déficit courant s'est replié pour s'établir à 508,6 milliards, en relation avec l'amélioration du solde des échanges de biens et de services. Hors dons, le déficit courant est passé de 14,8% du PIB en 2008 à 9,3% en 2009.

Le déficit commercial est ressorti à 1.159,3 milliards, en retrait de 363,2 milliards par rapport à 2008, en liaison avec la baisse de 20,4% des importations. Le recul des importations reflète notamment le repli des prix des produits importés, en particulier le pétrole et les produits alimentaires.

Le déficit des services s'est établi à 38,9 milliards contre 54,1 milliards, soit une amélioration de 15,2 milliards d'une année sur l'autre, malgré une diminution des recettes touristiques nettes. L'amélioration du compte courant résultant de ces évolutions est atténuée par la hausse du déficit des revenus nets des facteurs, en raison des dividendes versés par la branche de la téléphonie, ainsi que la réduction de 5,3% de l'excédent des transferts courants liée à la chute des envois de fonds des migrants.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières est passé de 751,1 milliards en 2008 à 605,0 milliards. Cette orientation défavorable est en rapport avec la baisse du solde du compte d'opérations financières, liée à celle des investissements directs et des autres investissements.

Au total, le solde global de la balance des paiements dégagerait un excédent de 96,4 milliards contre un déficit de 88,4 milliards en 2008.

En 2010, la balance des paiements ressortirait en équilibre, après avoir dégagé un excédent de 96,4 milliards en 2009, en rapport avec une dégradation du compte des transactions courantes compensée par une amélioration du solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit courant se dégraderait de 16,1 milliards, s'établissant à 524,7 milliards en 2010 contre un niveau de 508,6 milliards en 2009. Cette évolution du solde courant serait liée essentiellement à la détérioration de la balance commerciale et à la dégradation du solde des revenus des facteurs. Hors dons, le déficit courant s'établirait à 9,0%, en pourcentage du PIB, en 2010 contre 9,3% en 2009.

Le déficit commercial ressortirait à 1 189,1 milliards en 2010 contre 1.159,3 milliards en 2009, soit une détérioration de 29,8 milliards, due à la progression des importations de 9,5%. Cette hausse est imputable à l'ensemble des produits importés, à l'exception des produits alimentaires. Pour leur part, les exportations afficheraient une hausse de 19,0%, liée notamment à la bonne tenue des ventes à l'extérieur de produits arachidières, de produits pétroliers et de produits chimiques des Industries Chimiques du Sénégal (ICS).

Les services nets s'établiraient à -19,6 milliards en 2010 contre -38,9 milliards en 2009, soit une amélioration de 19,3 milliards, en raison notamment de la diminution des paiements au titre des services rendus à l'étranger.

Les revenus nets des facteurs sont attendus en détérioration de 23,3% en 2010, en rapport avec l'augmentation des dividendes versés aux non-résidents, qui serait liée à l'amélioration prévue de la situation financière de certaines grandes entreprises, en particulier les ICS.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières passerait de 605,0 milliards en 2009 à 524,8 milliards en 2010, du fait du repli des tirages, au titre des prêts publics.

2.7.5. SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette créditrice des institutions monétaires, en s'établissant à 858,5 milliards à fin décembre 2009, a enregistré une progression de 96,2 milliards par rapport à fin décembre 2008. L'accroissement des avoirs extérieurs a été le fait de la hausse de 72,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO et de 24,0 milliards de ceux des banques.

L'encours du crédit intérieur est ressorti en hausse de 139,1 milliards ou 9,5%, pour s'établir à 1.606,8 milliards à fin décembre 2009. La position nette débitrice du Gouvernement s'est dégradée de 86,6 milliards, pour s'établir à 114,8 milliards à fin décembre 2009. Cette situation s'expliquerait essentiellement l'utilisation des concours adossés aux DTS. Les crédits au secteur privé se sont inscrits en progression de 3,6%, pour s'établir à 1.492,0 milliards à fin décembre 2009. Les crédits ordinaires augmenteraient de 52,8 milliards ou 3,7%, contre un repli de 5,8% noté sur les crédits de campagne. L'accroissement des crédits ordinaires s'explique principalement par la mise en place de concours en faveur des sociétés des secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries manufacturières, de l'énergie, des télécommunications, de l'immobilier et des services.

La masse monétaire a augmenté de 11,4%, pour s'inscrire à 2.234,6 milliards à fin décembre 2009. Les dépôts en banques et la circulation fiduciaire ont progressé respectivement de 13,5% et de 4,3%

2.7.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2009 est ressorti à -2,0% du PIB contre -0,3% l'année précédente. Cette dégradation s'explique par la baisse des recettes et le niveau élevé des dépenses. Il est projeté à -0,8% en 2010 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est situé à -1,0% contre 5,8% en 2008. Cette évolution des prix est liée à la détente enregistrée sur les marchés mondiaux des produits pétroliers ainsi qu'à la baisse des prix des «produits alimentaires et boissons non alcoolisées». Le taux d'inflation sous-jacente a été de -0,6% contre 4,2% en 2008 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 28,3% du PIB contre 24,8% en 2008. En 2010, le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal représenterait 30,0% du PIB ;
- **Les arriérés de paiement :**
 - la **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2009 et le serait en 2010 ;
 - la **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2009 et le serait en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 33,6% contre 32,0% un an plus tôt. Cette situation s'explique par la poursuite du programme de recrutement par l'Etat et les hausses des salaires pour compenser la perte du pouvoir d'achat des travailleurs. En 2010, ce ratio s'établirait à 33,3% contre 33,6% un an plus tôt. Cette situation s'explique par les efforts de recouvrement des recettes de l'Etat. Ce ratio, corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE s'établirait à 31,0% ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est situé à 34,0% contre 28,9% en 2008.

Cette amélioration s'explique par la reprise des grands travaux d'infrastructures. En 2010, ce critère s'établirait à 34,8% ;

- **Le ratio solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** s'est établi à -9,3% en 2009 contre -14,8% en 2008. Cette situation est imputable à une amélioration de la balance commerciale suite à la diminution des importations. Il serait de -9,0% en 2010 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est dégradé en passant de 18,3% en 2008 à 18,1% en 2009 reflétant ainsi l'évolution défavorable des recettes fiscales. Il s'établirait à 18,3% en 2010.

Au total, six critères de convergence ont été respectés en 2009. Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal est le seul critère de premier rang non respecté. De même, le critère de second rang non respecté est celui relatif au solde extérieur courant.

2.7.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2009, l'activité économique a été marquée par une décélération de la croissance, en rapport avec les contreperformances des secteurs primaire et tertiaire. Cette situation s'est ressentie au niveau des finances publiques par la baisse des recettes fiscales. En 2010, l'activité connaîtrait une reprise qui serait marquée par une croissance de 3,4%, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs. Dans ce contexte, les Autorités sont invitées à poursuivre les efforts visant à assainir les finances publiques et à promouvoir une croissance forte et durable. En conséquence, elles devraient :

- poursuivre la mise en œuvre des programmes visant à renforcer et à diversifier les exportations, de manière à tirer profit des opportunités offertes par les marchés internationaux.
- parachever les réformes sectorielles notamment dans les domaines de l'énergie, des Industries Chimiques du Sénégal ;
- poursuivre les programmes spéciaux tels que la GOANA susceptibles d'aider à accroître la production agricole et à contenir l'inflation ;
- poursuivre l'assainissement des finances publiques, la mobilisation des recettes budgétaires et l'apurement du stock des arriérés de la dette intérieure dans le cadre de la promotion du secteur privé ;

SENEGAL:

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010
1- <u>INDICATEURS DE CONVERGENCE</u>					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	-2,8	-0,1	-0,3	-2,0	-0,8
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	2,1	5,9	5,8	-1,0	3,0
Taux d'inflation sous-jacente (en %)	1,6	4,9	4,2	-0,6	n.d.
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	22,0	23,5	24,8	28,3	30,0
Arriérés de paiement :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	31,0	31,6	32,0	33,6	33,3
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	30,8	30,4	31,1	32,4	32,2
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	36,6	34,8	28,9	34,0	34,8
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	31,2	28,0	22,4	28,0	29,6
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-9,4	-12,6	-14,8	-9,3	-9,0
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	18,8	19,3	18,3	18,1	18,3
2- <u>TAUX DE CROISSANCE</u>					
	2,5	4,9	2,3	1,5	3,4

2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2009, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 3,1% contre 2,4% en 2008. Cette accélération de la croissance est portée principalement par les secteurs primaire et secondaire. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par une inflation modérée, grâce à une bonne production agricole interne. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 1,9% contre 8,7% en 2008. En 2010, les prévisions indiquent un taux de croissance de 3,3% du PIB réel.

La situation des finances publiques a été marquée par une dégradation des principaux soldes budgétaires. Le déficit global est passé de 0,2% du PIB nominal en 2008 à 0,6% en 2009. En 2010, ce déficit s'établirait à 6,9%.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit des transactions courantes s'est aggravé du fait de l'évolution défavorable de la balance commerciale. Le déficit du compte courant, rapporté au PIB en 2009 a été de 7,4% contre 7,0% en 2008. En 2010, ce déficit se situerait à 7,7%.

Quant à la situation monétaire, elle est caractérisée par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Représentant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 16,0%.

En matière de convergence, les critères de premier rang relatifs au solde budgétaire de base et au taux d'inflation ont été respectés. Par contre, aucun critère de second rang n'a été respecté. En 2010, les deux critères de premier rang seraient toujours respectés ainsi que le critère de second rang relatif aux investissements financés sur ressources internes.

2.8.1. PRODUCTION

La croissance économique en 2009 s'est établie à 3,1% contre 2,4% en 2008. Cette consolidation de l'activité économique est imputable aux performances des secteurs primaire et secondaire.

Le secteur primaire a enregistré une croissance de 9,1% contre 3,7% en 2008, à la faveur d'une bonne campagne agricole. En effet, la production agricole a progressé de 10,8% contre 3,3% en 2008. Cette évolution est attribuable à l'augmentation de la production vivrière, notamment la hausse de la production d'igname de 11,3%, de céréales de 8,8% et d'arachide de 9,2%. Ces performances se justifient du fait des appuis accordés à ces cultures notamment, la mise à disposition des paysans d'engrais à des prix subventionnés par l'Etat. Les progrès de l'année 2009 s'expliquent également par les résultats encourageants des cultures de rente qui ont augmenté de 23,3%, en liaison principalement avec la hausse de la production de café de 29,0% contre 2,5% un an plus tôt. Quant à la production de coton graine, elle est restée stationnaire à 31 000 tonnes comme en 2008, au regard des problèmes inhérents à la filière, en particulier la réticence des cotonculteurs à s'investir dans ce secteur. Les autres branches du secteur primaire principalement les branches « élevage » et « forêt et pêche » ont progressé de 6,6% et 0,7% contre 6,4% et 1,7% en 2008 respectivement.

Le secteur secondaire s'est accru de 1,5% contre 6,5% en 2008. Cette évolution défavorable est imputable aux contre performances enregistrées par les industries manufacturières en baisse de 6,5% contre une 8,1% en 2008. Les BTP ont enregistré une croissance de 10,1% après 17,1% en 2008.

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité économique a enregistré une contraction de 0,4%, en liaison avec les baisses dans les branches « activités commerciales » et « autres services marchands » de 4,1% et 2,5% respectivement. Les activités liées aux « transports, entrepôts et communications » ont ralenti passant de 11,3% en 2008 à 4,8% en 2009, du fait de la baisse enregistrée dans les transactions internationales. Par contre, la branche « banques et assurances » a légèrement progressé en passant de 2,0% à 2,7% en 2009.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été respectivement de 3,4 points, 0,3 point et -0,6 point.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée par la consommation et les investissements. La consommation finale totale a crû de 7,0% sous l'impulsion de la consommation privée. Quant aux investissements, ils ont progressé de 3,9%, soutenus essentiellement par l'investissement public.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services ont augmenté de 8,9% alors que les exportations ont replié de 5,0%.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été respectivement, de 7,0 points, de 3,9 points et de -7,8 points.

Le taux d'épargne intérieure brute est passé de 0,9% en 2008 à 1,5% en 2009. Quant au taux d'investissement, il a été de 18,3% en 2009 contre 17,7% en 2008.

Au titre de l'année 2010, il est attendu un taux de croissance du PIB réel de 3,3%, grâce aux bonnes perspectives de l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire progresserait de 3,7%, en liaison avec la production agricole qui augmenterait de 3,4% sous l'hypothèse d'une bonne campagne agricole. Les branches « élevage » et « forêt, pêche » évolueraient de la même manière qu'en 2009.

Le secteur secondaire serait en hausse de 8,2% sous l'impulsion des industries « extractives » et « manufacturières » qui s'accroîtraient de 13,4% et 7,5%. Les branches « électricité, eau et gaz » et « BTP » progresseraient à un rythme moins accéléré que les deux dernières années.

Le secteur tertiaire renouerait avec une croissance de 0,9% grâce à la reprise enregistrée par les branches du « commerce », des « banques, assurances ».

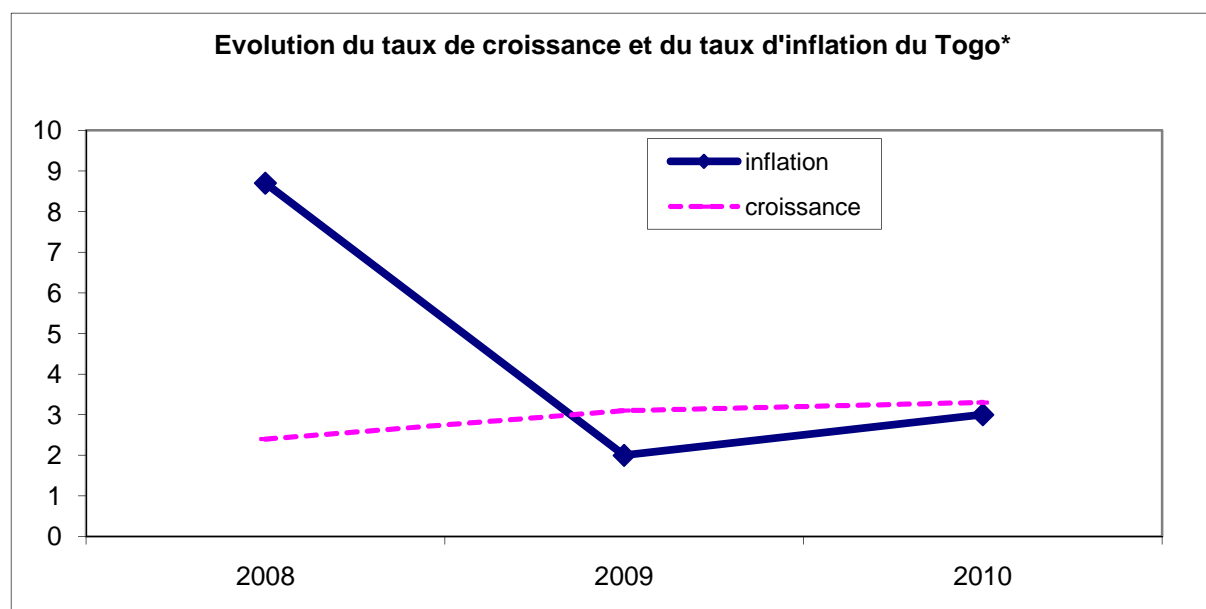
Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient de 1,5 point, 1,5 point et 0,3 point, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance serait tirée par les investissements. La consommation finale serait en baisse de 13,5% sous l'influence de la consommation privée en diminution de 14,5%.

Les investissements progresseraient de 3,5% soutenus essentiellement par l'investissement public avec une croissance de 2,4%. Au niveau des échanges extérieurs, les importations et les exportations de biens et services augmenteraient de 2,4% et 2,1%, respectivement.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, de -13,5 points, de 3,5 points et de 13,3 points, respectivement.

Le taux d'épargne intérieure brute serait à 2,0% du PIB en 2010. Quant au taux d'investissement, il afficherait le chiffre de 18,4%.



* Le taux d'inflation pour 2010 est le maximum indiqué par le Pacte, soit 3%

2.8.2. PRIX ET INFLATION

L'activité économique en 2009 s'est déroulée dans un contexte de hausse modérée des prix avec un taux d'inflation annuel moyen de 1,9% contre 8,7% en 2008. La baisse observée de l'inflation est principalement liée à la faible progression des prix des produits alimentaires et des articles d'habillement et chaussures. Ainsi, le niveau des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées n'a augmenté que de 2,5% alors que celui des articles d'habillement et chaussures a diminué de 0,7% en 2009 contre 20,3% et 9,4%, respectivement en 2008. L'inflation sous-jacente a été de 2,2% contre 5,7% en 2008.

En 2010, en glissement annuel sur les quatre premiers mois de l'année, le taux d'inflation est ressorti à 2,1% contre 5,5% pour la même période en 2009. Ce ralentissement s'explique principalement par le ralentissement des prix des produits alimentaires. En effet, sur la période sous revue, les prix des produits alimentaires

ont progressé de 4,5% contre 12,8% pour la même période en 2009. Si cette tendance se maintenait, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum serait respectée.

2.8.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

Les recettes budgétaires totales ont progressé de 14,4% pour représenter 16,7% du PIB nominal contre 15,6% en 2008, sous l'impulsion conjointe des recettes fiscales et non fiscales.

Les recettes fiscales ont augmenté de 8,4% pour se situer à 15,2% du PIB contre 14,9% en 2008. Cette évolution a été impulsée par les performances de recouvrement des régies financières en matière d'impôts sur les revenus et bénéfiques, la TVA intérieure et les impôts sur le commerce extérieur. Les recettes non fiscales ont connu une performance significative pour ressortir à 1,5% du PIB contre 0,7% en 2008. Dans le même sens, les dons ont été en hausse de 121,7% pour atteindre 4,3% du PIB contre 2,1% en 2008.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 28,8% pour atteindre 21,6% du PIB contre 17,9% en 2008. Cette hausse est principalement imputable aux dépenses en capital qui ont crû de 84,8% pour atteindre 92,2 milliards soit 6,1% du PIB en liaison avec les dépenses d'investissement engagées dans les infrastructures de base. Les dépenses courantes ont augmenté de 15,3% sous l'influence de la masse salariale qui s'est accrue de 34,0% pour représenter 6,3% du PIB contre 5,0% en 2008.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont aggravés pour représenter 4,9% et 0,6% du PIB, respectivement, contre 2,3% et 0,2% en 2008.

La situation des finances publiques en 2009 a été également caractérisée par l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement. Le montant total des arriérés accumulés sur la gestion de l'année 2009, s'élève à 28,9 milliards dont 26,6 milliards au titre des arriérés intérieurs.

En 2010, les principaux soldes budgétaires se dégraderaient du fait de la baisse des recettes budgétaires. Les recettes fiscales régresseraient de 1,9% pour s'établir à 14,2% du PIB. Par contre, les recettes non fiscales progresseraient de 16,2% pour atteindre 1,7% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 33,6% pour représenter 27,5% du PIB, en rapport avec la forte hausse des dépenses en capital qui atteindraient 12,8% du PIB contre 6,1% en 2009, dans le cadre de la poursuite des travaux d'infrastructures. Les dépenses courantes baisseraient de 0,6% et seraient à 14,7% du PIB contre 15,5% en 2009. Cette évolution résulterait essentiellement de la baisse de la masse salariale de 11,2%.

Ainsi, les principaux soldes budgétaires devraient se dégrader en 2010. Le déficit global hors dons et le déficit global seraient à 11,6% et 6,9% du PIB, respectivement.

Au titre de la dette publique, le Togo a atteint le point de décision de l'initiative PPTE en novembre 2008. Au titre de l'année 2009, le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal s'est situé à 83,6% contre 80,4% en 2008. En outre, le pays a accumulé des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs. En 2010, si le pays n'atteint pas le point d'achèvement, le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB serait à 84,7%.

2.8.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements est excédentaire de 7,9 milliards, en repli par rapport à un excédent de 37,0 milliards en 2008, du fait d'une évolution défavorable du compte courant et du compte de capital et d'opérations financières. Le déficit courant s'est situé, en effet, à 111,4 milliards, en aggravation de 12,0 milliards par rapport à 2008. Ce résultat provient de la dégradation du solde de la balance commerciale et des services.

La détérioration de la balance commerciale est le résultat d'une légère hausse des exportations (+1,2%) combinée à une progression des importations de 1,7%, notamment celle de biens d'équipement, destinés à la modernisation des équipements de production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) et à l'accroissement de l'offre d'énergie électrique au Togo. Le déficit du compte courant, hors dons, rapporté au PIB, est passé de 8,4% en 2008 à 8,7% en 2009.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est ressorti à 119,2 milliards en 2009 contre 127,7 milliards en 2008, soit une baisse de 6,7%, en liaison avec la diminution des investissements de portefeuille et des investissements directs étrangers, liée au report de certains projets.

La balance des paiements dégagerait un solde global déficitaire de 0,2 milliard, après un excédent de 7,9 milliards en 2009, en rapport avec une dégradation du déficit courant à 120,5 milliards compensée par une évolution à la hausse de l'excédent du solde du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit du compte courant augmenterait de 9,1 milliards par rapport à 2009, pour s'établir à 120,5 milliards. Ce résultat proviendrait de la dégradation des soldes des balances des biens et des services.

La détérioration de la balance commerciale serait consécutive à la hausse des importations de produits pétroliers et de biens d'équipement (10,1% et 7,0% respectivement). Le déficit du compte courant, hors dons, rapporté au PIB devrait se situer à 8,9% contre 8,7% en 2009. Le solde du compte de capital et d'opérations financières afficherait une faible amélioration de 1,0 milliard, pour s'établir à 120,2 milliards en 2010. Cette évolution serait liée à l'amélioration des flux nets de capitaux sous forme de tirages sur prêts publics, atténuée par les baisses des investissements de portefeuille et des crédits commerciaux.

2.8.5. SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est améliorée de 2,7 milliards par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, pour s'établir à 241,2 milliards à fin décembre 2009. Cette évolution est imputable à la hausse de 29,5 milliards des avoirs extérieurs nets des banques tandis que ceux de la BCEAO se sont repliés de 26,8 milliards.

L'encours du crédit intérieur s'est élevé à 407,2 milliards à fin décembre 2009, en hausse de 85,3 milliards ou 26,5% par rapport à fin décembre 2008. La position nette débitrice du Gouvernement est ressortie à 112,2 milliards à fin décembre 2009 contre 78,6 milliards à fin décembre 2008, soit une détérioration de 33,6 milliards. L'encours des crédits à l'économie s'est accru de 51,7 milliards pour s'établir à 295,0 milliards à fin décembre 2009. Les concours accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers, expliqueraient, en partie, cette évolution.

La masse monétaire a enregistré un accroissement de 16,0%, pour s'établir à 616,6 milliards. Cette hausse de la liquidité globale a été portée par les dépôts en banque, qui ont augmenté de 18,4% et, dans une moindre mesure, par la circulation fiduciaire qui a progressé de 8,6% au cours de la période sous revue.

2.8.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est ressorti à 0,2% en 2009 contre 0,3% en 2008. En 2010, ce ratio se dégraderait à -2,0% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 1,9% en 2009 contre 8,7% en 2008. En 2010, il serait dans la norme de 3,0% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 83,6% en 2009 contre 80,4% en 2008. En 2010, ce ratio serait à 84,7%.
- **Les arriérés de paiement :**
 - **La non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère n'a été respecté en 2009 ;
 - **La non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère n'a été respecté en 2009.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 33,3% en 2008 à 41,3% en 2009. Cette évolution est liée aux recrutements de

nouveaux fonctionnaires dans l'administration publique. Corrigé des dons budgétaires, il est à 37,7%. En 2010, ce ratio corrigé se stabiliserait à 37,3%;

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est établi à 16,5% contre 12,9% en 2008, en relation avec le niveau élevé des dépenses d'investissement. Corrigé des dons, il est à 15,1%. En 2010, ce ratio serait respecté avec un taux de 22,8% ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** s'est situé à -8,7% contre -8,4% en 2008. En 2010, il serait à -8,9% ;
- **Le taux de pression fiscale** a connu une hausse en passant de 14,9% à 15,2% en 2009. En 2010, ce taux s'établirait à 14,2%.

En 2009, le Togo a respecté deux critères de premier rang, le critère clé et le taux d'inflation. Quant à ceux du second rang, aucun d'entre eux n'a été respecté. En 2010, la situation serait identique au niveau des critères de premier rang. Quant aux critères de second rang, le ratio des investissements financés sur ressources internes serait respecté.

2.8.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique en 2009 a connu un regain en rapport notamment avec la mise en œuvre en 2008, d'un programme économique et financier appuyé par les ressources de la Facilité Elargie de Crédit du FMI, un signe de volonté d'assainissement du cadre macroéconomique du pays.

L'analyse de la situation économique et financière de 2009 fait ressortir de bonnes performances en matière de recettes budgétaires et de dépenses essentiellement axées sur les investissements.

Il a été noté un début d'amélioration dans le respect des critères de convergence. Cependant on observe encore une précarité des acquis qui doivent être entretenus et soutenus afin de perdurer et de résister aux éventuels chocs extérieurs.

Pour assurer durablement les conditions de convergence d'ici 2013, les autorités togolaises sont invitées à prendre les mesures suivantes

- accélérer la restructuration des filières du coton et des phosphates ;
- poursuivre les efforts visant à améliorer le recouvrement des recettes budgétaires et à respecter la pression fiscale ;
- maîtriser les dépenses publiques courantes, notamment la masse salariale et les transferts et les subventions;
- poursuivre les investissements et réformes dans les secteurs sociaux, notamment l'éducation et la santé ;

- poursuivre les réformes visant à atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE pour bénéficier du traitement de fond de la dette extérieure.

TOGO:					
ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010
1- INDICATEURS DE CONVERGENCE					
Premier rang					
Solde budgétaire de base /PIB nominal (en %) (Norme >=0)	-0,5	0,1	0,3	0,2	-2,0
Taux d'inflation annuel moyen (en %) (norme <=3%)	2,2	1,0	8,7	1,9	3,0
Taux d'inflation sous-jacente (en %)		0,1	5,7	2,2	n.d.
Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en%) (norme <= 70%)	94,3	96,2	80,4	83,6	84,7
Arriérés de paiement :	29,5	9,5	0,8	28,9	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	20,6	0,7	0,0	26,6	0,0
non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante (en milliards)	8,9	8,8	0,8	2,3	0,0
Second rang					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %) norme <= 35%)	33,1	32,8	33,3	41,3	37,3
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	32,9	31,3	31,4	37,7	37,3
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (en %) (norme >= 20%)	3,6	7,1	12,9	16,5	22,8
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes corrigés des dons budgétaires et des ressources PPTE sur les recettes fiscales (en %)	3,6	6,8	12,2	15,1	22,8
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %) (norme >=-5%)	-9,4	-9,9	-8,4	-8,7	-8,9
Taux de pression fiscale (en %) (norme >=17%)	15,4	16,1	14,9	15,2	14,2
2- TAUX DE CROISSANCE	3,6	2,1	2,4	3,1	3,3

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2009, l'activité économique a enregistré un ralentissement avec un taux de croissance de 2,8% contre 3,7% en 2008, reflétant les effets de la crise économique et financière internationale et les mauvaises conditions climatiques dans plusieurs Etats membres. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de baisse des tensions inflationnistes, en rapport principalement avec le recul des prix des produits alimentaires. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,1% contre 7,4% en 2008. Pour l'année 2010, il est attendu un taux de croissance de 3,8%.

La situation des finances publiques a été marquée par une aggravation des principaux soldes budgétaires. Le déficit global s'est établi à 2,6% contre 2,0% en 2008, en liaison avec la hausse des dépenses. En 2010, le déficit global se dégraderait pour représenter 3,3% du PIB.

L'évolution des comptes extérieurs en 2009 a été globalement favorable, du fait notamment de la nette baisse des importations et de la progression des dons, ainsi que de l'opération de privatisation de la Société de Télécommunications du Mali (SOTELMA). Rapporté au PIB, le déficit du compte courant s'est inscrit en baisse pour se situer à 3,7% contre 7,2% en 2008. En 2010, une dégradation serait enregistrée et le déficit ressortirait à 5,4% du PIB.

L'évolution des agrégats monétaires a été caractérisée en 2009 par une consolidation modérée des avoirs extérieurs nets, une hausse du crédit intérieur. En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a enregistré une progression de 14,2%. Selon les orientations du Conseil des Ministres, pour l'année 2010, la situation monétaire devrait être marquée par une hausse des avoirs extérieurs nets de l'Union, une progression du crédit intérieur et un accroissement de la masse monétaire s'accroîtrait de 5,7%.

En 2009, les résultats en matière de convergence restent mitigés. Un seul Etat membres a respecté les quatre critères de premier rang. Pour l'année 2010, quatre Etats pourraient les respecter.

3.1 PRODUCTION

La situation économique dans les Etats membres de l'Union s'est ressentie des effets de la crise financière et économique internationale, à travers le ralentissement de la demande étrangère, qui a provoqué un repli de l'activité dans les secteurs tournés vers l'extérieur, la faiblesse des cours des principaux produits d'exportation et la baisse des flux d'entrées de ressources. La crise a eu des répercussions négatives sur les entreprises, notamment dans les secteurs des BTP, des industries textiles et du bois, dont les chiffres d'affaires ont baissé.

En outre, la plupart des pays de l'Union ont été également confrontés à des inondations. Cet environnement peu favorable et la persistance de la crise énergétique dans plusieurs pays ont induit une dégradation des perspectives de croissance pour les économies de l'Union. Néanmoins le ralentissement de l'activité

économique a été relativement contenu, du fait des termes de l'échange plus favorables (à l'exception notable du secteur du coton) et d'une forte mobilisation des financements internationaux.

Le taux de croissance économique réel a enregistré une décélération de 1,0 point de pourcentage, par rapport à 2008, en se situant à 2,8% pour une prévision de 4,7%, en rapport avec des performances moins satisfaisantes au niveau des secteurs primaire et secondaire.

Par pays, le taux de croissance se présente comme suit : Bénin (2,7%), Burkina (3,2%), Côte d'Ivoire (3,8%), Guinée-Bissau (3,0%), Mali (4,5%), Niger (-0,9%), Sénégal (1,5%) et Togo (3,1%).

En 2010, le taux de croissance de l'Union serait de 3,8%. L'activité économique devrait être soutenue par la bonne tenue de la production vivrière, la vigueur de la production minière, ainsi que l'essor des Bâtiments et Travaux Publics.

Par pays, le taux de croissance économique se présenterait comme suit : Bénin (3,0%), Burkina Faso (5,2%), Côte d'Ivoire (3,0%), Guinée-Bissau (3,5%), Mali (5,1%), Niger (4,6%), Sénégal (3,4%) et Togo (3,3%).

Les principaux facteurs de risque qui pèsent sur les perspectives macroéconomiques de l'Union en 2010 sont liés à la faiblesse de l'impact que la reprise économique dans les pays industrialisés aura sur la demande internationale adressée aux pays membres de l'Union, ainsi que sur l'évolution des flux financiers en direction des Etats membres. Par ailleurs, la crise budgétaire en Grèce avec le risque de contagion des autres Etats de la zone euro pourrait limiter la croissance.

3.2 PRIX ET INFLATION

En 2009, la croissance a été réalisée dans un contexte de baisse des tensions inflationnistes, après les fortes hausses des prix enregistrées en 2008. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,1% contre 7,4% en 2008. Ce repli est dû principalement à la faible progression des prix des produits alimentaires et à la baisse des prix des transports, en liaison avec le recul des prix des produits pétroliers dans la plupart des Etats membres.

Par pays, le taux d'inflation annuel moyen en 2009 se présente comme suit : Bénin (2,2%), Burkina Faso (2,6%), Côte d'Ivoire (1,0%), Guinée-Bissau (-1,6%), Mali (2,2%), Niger (4,3%), Sénégal (-1,0%) et Togo (1,9%).

De même, le **taux d'inflation sous-jacente** est en recul dans tous les Etats membres. **Par pays, il se présente comme suit : Bénin (2,4%), Burkina Faso (3,1%), Côte d'Ivoire (0,8%), Guinée-Bissau (-2,2%), Mali (2,1%), Niger (3,6%), Sénégal (-0,6%) et Togo (2,2%).** Pour l'Union, le taux d'inflation sous-jacente a été de 1,5% contre 5,9% en 2008.

En 2010⁵, le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti à 0,1% en mars. La composante alimentation, avec une contribution de 0,2 point de pourcentage, a été la principale source de la progression des prix en mars 2010. Le « logement » et les « restaurants » ont également chacun contribué à hauteur de 0,1 point de pourcentage à cette hausse. La hausse observée est attribuable aux produits locaux dont les prix ont progressé de 0,5%, en rapport avec le renchérissement des denrées alimentaires. Par contre, le prix des produits importés a reculé de 1,1% à fin mars 2010, en liaison notamment avec la diminution, en rythme annuel du prix du riz importé. L'orientation à la hausse des prix devrait se poursuivre au cours de second trimestre. Toutefois, le taux d'inflation annuel moyen sur l'ensemble de l'année 2010 pourrait ressortir autour de 1,2%.

3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières des Etats membres s'est soldée en 2009 par une aggravation des principaux déficits budgétaires, en liaison avec la forte progression des dépenses.

Les recettes budgétaires ont augmenté de 3,1% pour représenter 17,5% du PIB contre 17,8% en 2008. La hausse est liée aux recettes fiscales qui ont progressé de 8,4%, induisant un taux de pression fiscale de 15,8% contre 15,2% en 2008. Cette progression est due au renforcement des capacités des régies financières, à la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale, au début de la mise en œuvre du programme de transition fiscale, le contrôle des exonérations et l'arrêt des suspensions de la perception de certains droits et taxes sur les produits de grande consommation décidée en 2008. Toutefois, au Bénin, au Niger et au Sénégal, une baisse des recettes a été enregistrée.

Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : **Bénin (16,1%), Burkina Faso (12,6%), Côte d'Ivoire (16,5%), Guinée-Bissau (12,9%), Mali (14,8%), Niger (13,8%), Sénégal (18,1%) et Togo (15,2%).**

Les recettes non fiscales quant à elles se sont contractées de 31,8% pour représenter 1,5% du PIB contre 2,3% en 2008. Cette situation est liée en partie au reclassement des recettes pétrolières en Côte d'Ivoire, à la diminution des recettes liées aux accords de pêche en Guinée-Bissau, à la baisse des recettes au titre des licences d'exploration minière au Niger et à la diminution des dividendes SONATEL perçus par le Sénégal, suite à la cession partielle de sa part dans le capital de la SONATEL.

Les dons se sont accrus pour représenter 3,7% du PIB contre 2,8% en 2008, en liaison notamment avec leur progression au Burkina Faso et au Mali.

Les dépenses totales et prêts nets ont été en hausse de 11,2% pour représenter 23,7% du PIB contre 22,3% en 2008. Cette progression est liée à la hausse des dépenses en capital de 22,1%. Les dépenses en capital se sont accrues dans tous les Etats membres, sous l'effet de la poursuite des travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures. L'augmentation des dépenses courantes de 7,9% a

⁵ Source : données BCEAO

résultat de l'accroissement de la masse salariale de 10,2% et des dépenses d'achat de bien et services de 21,6%. L'augmentation de la masse salariale est liée principalement aux recrutements effectués et à la revalorisation du point indiciaire dans certains Etats membres.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont aggravés pour représenter 6,2% et 2,6% du PIB, respectivement, contre 4,7% et 2,0% en 2008. En 2009, les finances publiques ont été également marquées par l'action régionale qui a consisté en l'appui aux trésors publics pour apurer les arriérés de paiement intérieurs, par un recours au marché des titres publics, et par l'octroi de ressources adossées à l'allocation générale de DTS effectuée par le FMI. A fin octobre 2009, un montant global de 707 milliards a ainsi été mobilisé par les Etats membres.

Au regard de la menace que constituent les accumulations d'arriérés de paiement intérieurs pour le secteur privé, l'emploi et la stabilité du système financier de l'Union, le Conseil des Ministres du 20 novembre 2009 a invité les Etats membres à apurer le reste de leurs arriérés par un recours à l'instrument de titrisation. Malgré ces efforts, de nouveaux arriérés de paiement, d'un montant de 67,1 milliards, ont été accumulés en 2009 par deux Etats membres, la Côte d'Ivoire et le Togo.

En 2010, les recettes budgétaires progresseraient de 9,4% pour représenter 17,8% du PIB. L'augmentation des recettes qui concernerait tous les Etats membres à l'exception du Togo, serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et le début de mise en œuvre du programme de transition fiscale. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 16,0%. Les dons baisseraient de 16,4% pour représenter 2,8% en rapport principalement avec la forte contraction prévue en Côte d'Ivoire.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 8,4% pour représenter 23,9% du PIB. Cette évolution serait portée principalement par la hausse des dépenses en capital qui seraient en hausse de 13,8%. L'augmentation des dépenses en capital serait en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures et de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. En 2010, l'accroissement des dépenses en capital concernerait tous les Etats membres à l'exception du Burkina et du Niger. Quant aux dépenses courantes, elles s'accroîtraient de 5,6%. La hausse des dépenses courantes serait principalement liée à celle la masse salariale qui progresserait de 7,4%. Au total, le déficit global hors dons se réduirait légèrement pour représenter 6,1% du PIB contre 6,2% en 2009. Par contre, le déficit global s'aggraverait pour ressortir à 3,3% du PIB contre 2,6% en 2009.

En ce qui concerne la dette publique, sa situation s'améliore régulièrement depuis plusieurs années. A fin 2009, l'encours de la dette publique a représenté 44,0% du PIB contre 45,3% à fin décembre 2008. Cette baisse est liée principalement aux allègements obtenus par la Côte d'Ivoire et le Togo qui ont atteint le point de décision de l'Initiative PPTTE en mars 2009 et en novembre 2008, respectivement. En 2010, le ratio est prévu à 43,8%.

3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

L'évolution des comptes extérieurs en 2009 a été globalement favorable, nonobstant le contexte de crise financière et économique mondiale. Le solde global des échanges extérieurs ressort en amélioration, du fait notamment de la nette baisse des importations et de la progression des dons, ainsi que de l'opération de privatisation de la Société de Télécommunications du Mali (SOTELMA). Ces facteurs ont permis de compenser les effets négatifs de la crise sur les exportations de biens et services et les envois de fonds des migrants.

Le solde global de la balance des paiements s'est établi à 537,0 milliards contre 91,4 milliards en 2008. Cette évolution favorable découle principalement de la baisse du déficit du compte courant. Le compte des transactions courantes a affiché un déficit de 1 185,5 milliards, en repli de 1 027,8 milliards par rapport à 2008. L'amélioration du solde du compte courant est en liaison avec la réduction du déficit commercial et la consolidation de l'excédent des transferts courants, dont l'impact a été atténué par la dégradation des soldes des échanges sur les services et les revenus. Hors dons, rapporté au PIB, le déficit du compte courant s'est inscrit en baisse pour se situer à 5,7% contre 8,4% en 2008.

Le déficit de la balance commerciale est passé de 1 424,3 milliards à 432,2 milliards, en raison de la hausse de 3,3% des exportations de biens, induite par l'augmentation des ventes à l'extérieur de cacao de 39,4% par rapport à l'année 2008. Les importations, pour leur part, se sont repliées de 7,4%, en relation avec la baisse de 7,9% des achats de produits alimentaires et le recul de 28,5% de la facture pétrolière. Les transferts courants se sont accrus de 7,1%, sous l'effet de la progression importante des dons publics. Ces dons ont, en effet, augmenté de près de 73,3% en 2009, du fait des appuis financiers reçus par la Côte d'Ivoire dans le cadre de la sortie de crise et du traitement de sa dette extérieure. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est inscrit en baisse en 2009, en passant de 2 191,2 milliards en 2008 à 1 750,3 milliards. Cette orientation défavorable résulte d'une baisse des ressources publiques reçues de l'extérieur et du recul des autres investissements privés. En revanche, les IDE se sont accrus de 12,7%, nonobstant les risques que font peser la crise sur la poursuite de certains projets d'investissement. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'opération de privatisation de la SOTELMA qui a rapporté 180,4 milliards de FCFA au Gouvernement malien. En l'absence de ces recettes de privatisation, un recul de 13,4% des IDE serait enregistré.

Les perspectives pour l'année 2010 font état d'un profil des transactions extérieures moins favorable qu'en 2009. Globalement, les échanges extérieurs se solderaient par un excédent de 60,0 milliards, en repli de 477,0 milliards par rapport à 2009. Cette évolution serait induite par la dégradation du solde des transactions extérieures courantes, dont l'incidence serait atténuée par la progression de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit des transactions courantes se dégraderait en 2010, en passant de 1 185,5 milliards en 2009 à 1 757,7 milliards. Cette évolution du compte courant découlerait d'une détérioration du solde des échanges de biens et services et des revenus, ainsi que d'une diminution des transferts courants. Ces transferts baisseraient, en effet, de 9,3%, du fait du repli des appuis budgétaires reçus par la plupart des Etats membres

de l'Union, ainsi que des réceptions de fonds des migrants qui continueraient de subir les incidences de la crise économique. Par ailleurs, il est attendu une dégradation du solde commercial, en liaison avec la hausse de 8,9% des importations. Ces achats à l'extérieur seraient impulsés par la demande de produits pétroliers et des biens d'équipement. La croissance des importations devrait être atténuée par une progression de 6,3% des exportations, attribuable essentiellement aux ventes de pétrole raffiné, ainsi qu'à la hausse des exportations d'or et de coton. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières devrait se consolider en 2010, pour se situer à 1 817,7 milliards, après un niveau de 1 750,3 milliards en 2009. Cette évolution serait en rapport notamment avec la baisse des paiements au titre des engagements extérieurs.

3.5 SITUATION MONETAIRE

Le Conseil des Ministres de l'UMOA avait, au cours de sa session de septembre 2008, arrêté les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 2009. Ces Directives fixaient un objectif d'accroissement des avoirs extérieurs nets de l'Union de 105,0 milliards à fin décembre 2009, une hausse de 4,7% du crédit intérieur et partant, une progression de 5,0% de la masse monétaire. Au terme de l'année 2009, l'évolution des agrégats monétaires a été caractérisée par une consolidation modérée des avoirs extérieurs nets une hausse du crédit intérieur et de la masse monétaire.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus d'une année à l'autre de 540,0 milliards pour s'établir 5 297,2 milliards à fin décembre 2009.

Le crédit intérieur a progressé de 18,3% pour s'établir à 7 251,8 milliards à fin décembre 2009, reflétant l'accroissement des crédits à l'économie et la dégradation de la Position nette des Etats vis-à-vis du système bancaire.

L'encours des crédits à l'économie a progressé de 8,7%, d'une année à l'autre, pour s'établir à 6 115,9 milliards à fin décembre 2009. Cette hausse est portée essentiellement par les crédits ordinaires qui se sont accrus de 474,6, dont l'impact a été renforcé par la hausse de 14,2 milliards des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulterait principalement des concours octroyés à des entreprises des secteurs de l'énergie, de l'agro-industrie, des télécommunications et du commerce.

La position nette débitrice des Gouvernements, en s'établissant à 1 135,9 milliards à fin décembre 2009, serait en dégradation de 630,9 milliards par rapport à son niveau atteint à fin décembre 2008. Cette situation serait principalement liée à la hausse de 316,3 milliards des emprunts auprès des banques, des tirages sur le FMI pour un montant net de 176,9 milliards ainsi que de l'utilisation, par certains Etats, d'une partie des concours de la BCEAO adossés aux allocations de DTS.

En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire enregistrerait une progression de 14,2%, pour s'établir à 10 653,2 milliards à fin décembre 2009. Cet accroissement de la liquidité globale serait porté par la hausse des dépôts de 984,2 milliards ou 15,0% et de 341,8 milliards de la circulation fiduciaire.

Selon les orientations du Conseil des Ministres contenues dans les directives de la politique de la monnaie et du crédit arrêtées pour l'année 2010, les avoirs extérieurs nets de l'Union devraient connaître une hausse de 60,0 milliards, la masse monétaire s'accroîtrait de 5,7% et le crédit intérieur connaîtrait une progression de 582,4 milliards, ou 8,3%. La hausse du crédit intérieur serait induite par un accroissement de 376,6 milliards, ou 6,4%, des crédits ordinaires. Pour sa part, la Position Nette des Gouvernements se dégraderait de 210,1 milliards. La progression des crédits à l'économie serait induite par la hausse de 372,3 milliards des crédits ordinaires tandis que les crédits de campagne seraient en baisse de 4,3 milliards.

3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence en 2009 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Ratio solde budgétaire de base sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0**

Quatre Etats membres, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali et le Togo ont respecté ce critère avec des excédents de 1,9%, 1,9%, 3,0% et 0,2%, respectivement. Pour les autres Etats membres, le déficit est compris entre 1,3% pour le Burkina Faso et 2,2% pour le Bénin.

Le non respect du critère par les autres Etats membres s'explique par la faiblesse de la pression fiscale et la hausse des dépenses courantes, en particulier les salaires et les dépenses de fonctionnement. Pour 2010, cinq Etats respecteraient le critère. Il s'agit du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Mali et du Niger.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Tous les Etats membres, à l'exception du Niger, ont respecté ce critère en 2009, en raison principalement du ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires et des transports. Pour 2010, il est attendu une évolution favorable, en rapport avec les perspectives de bonnes récoltes céréalières.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70%**

Six Etats membres, à savoir, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal ont respecté ce critère. L'atteinte du point d'achèvement par la Guinée-Bissau et le Togo leur permettrait de respecter également ce critère.

- **Les arriérés de paiement**

- **non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : La Côte d'Ivoire et le Togo n'ont pas respecté ce critère. Tous les Etats le respecteraient en 2010 ;

- **non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante.** La Côte d'Ivoire et le Togo n'ont pas respecté ce critère. Tous les Etats le respecteraient en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Trois Etats membres, le Mali, le Niger et le Sénégal ont respecté ce critère. Pour les autres Etats, les résultats se présentent comme suit : 45,1% pour le Bénin, 46,2% pour le Burkina Faso, 41,5% pour la Côte d'Ivoire, 75,6% pour la Guinée-Bissau, et 41,2% pour le Togo.

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, supérieur ou égal à 20%**

Cinq Etats membres ont respecté ce critère. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal. Seuls les Etats ayant respecté le critère en 2009, le respecteraient en 2010.

- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal, supérieur ou égal à -5%**

Seule la Côte d'Ivoire a respecté, comme pour les années précédentes, ce critère avec un excédent représentant 4,0% du PIB. Les autres Etats membres ont dégagé des déficits compris entre 19,7% pour le Niger et 8,5% pour le Mali. La faible diversification des économies explique essentiellement cette situation. La Côte d'Ivoire serait le seul Etat membres à respecter ce critère en 2010.

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 17%**

Seul le Sénégal a respecté ce critère avec un taux de 18,1% en 2009. Pour les autres Etats, ce ratio est compris entre 12,6% pour le Burkina Faso et 16,5% pour la Côte d'Ivoire. Cette situation s'explique essentiellement par une faible capacité des Administrations fiscales, le poids des exonérations et l'importance du secteur informel dans les économies. En 2010, la Côte d'Ivoire et le Sénégal projettent de respecter ce critère.

Au total, un seul Etat membre, le Mali a respecté les quatre critères de premier rang. Cinq Etats, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Burkina, la Guinée-Bissau et le Sénégal ont respecté trois critères de premier rang. Les deux autres Etats membres, le Niger et le Togo en ont respecté deux.

Pour 2010, quatre Etats membres respecteraient les quatre critères de premier rang. Il s'agit du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Niger.

3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les effets de la crise financière internationale ont été ressentis par toutes les économies de l'Union, à travers notamment la baisse des cours des principales matières premières exportées et les flux financiers reçus du reste du monde.

Au niveau des finances publiques, il a été constaté un ralentissement des recettes et une forte progression des dépenses engagées en vue d'atténuer l'impact de la crise sur les couches les plus vulnérables.

Globalement, les performances en matière de convergence ont été bonnes. En effet, trois Etats membres ont respecté le critère relatif au solde budgétaire de base en 2009.

Pour renforcer le macroéconomie et favoriser le respect des critères de convergence, les Autorités des Etats membres devront prendre des dispositions pour :

- consolider la stabilité socio politique dans les Etats membres ;
- poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles en particulier dans les filières riz, café, cacao, coton, pétrole, énergie, eau, et les secteurs de télécommunications, des phosphates, des transports et l'organisation de nouvelles filières pour diversifier la base productive ;
- renforcer les actions menées en faveur du secteur agricole et plus particulièrement celles visant à accroître la production vivrière et améliorer les circuits de distribution des produits alimentaires, notamment les céréales et les féculents ;
- poursuivre la politique de développement des infrastructures socioéconomiques afin de conforter la croissance économique, de créer des emplois et d'améliorer les conditions de compétitivité ;
- renforcer les efforts de recouvrement des recettes budgétaires par l'élargissement de l'assiette fiscale et la mise en œuvre du programme de transition fiscale ;
- renforcer la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale et les transferts et subventions ;
- poursuivre l'apurement des stocks d'arriérés intérieurs pour appuyer le développement du secteur privé intérieur.

ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2009

		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2009 PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2007 ET 2008								Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2009	2008	2007
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	-2,2	-1,3	1,9	1,9	3,0	-2,1	-2,0	0,2	4	3	3
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	2,2	2,6	1,0	-1,6	2,2	4,3	-1,0	1,9	7	0	7
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	26,7	26,4	63,3	227,1	34,3	24,3	28,3	83,6	6	6	5
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	0	0	38,2	0	0	0	0	28,9	6	5	4
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	34,7	0	0	0	0	26,6	6	6	4
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	3,5	0	0	0	0	2,3	6	5	5
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	45,1	46,2	41,6	75,6	34,2	27,3	33,6	41,2	3	4	4
6	Invest. financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme >=20%)	42,6	47,6	12,9	5,3	24,4	47,7	34,0	16,5	5	5	2
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-10,8	-9,9	4,0	-10,8	-8,5	-19,7	-9,3	-8,7	1	1	1
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	16,1	12,6	16,5	12,9	14,8	13,8	18,1	15,2	1	2	1
	2009	4	4	4	3	6	4	6	2			
	2008	6	3	2	0	3	5	5	2			
	2007	5	4	2	0	5	6	6	3			

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2011

La situation de crise qui a caractérisé l'environnement économique international ces dernières années, a mis en exergue la fragilité des économies de l'Union aussi bien en ce qui concerne l'étranglement de leur base productive que pour ce qui est de la stabilité de leur cadre macroéconomique.

Cette morosité du contexte économique international interpelle les Etats membres de l'Union par rapport à l'urgence de mettre en œuvre les réformes structurelles et sectorielles adéquates pour asseoir les bases d'une croissance forte et durable.

De même, les fortes contraintes de dépenses liées aux exigences des programmes de lutte contre la pauvreté commandent que le cadre des finances publiques soit organisé de sorte à permettre une bonne mobilisation de recettes et une gestion efficace des ressources publiques.

La politique économique au courant de l'année 2011 devrait s'inscrire dans la logique de relever ces divers défis.

4.1. PROMOUVOIR UNE CROISSANCE FORTE ET DURABLE POUR REDUIRE LA PAUVRETE

Le défi de la croissance dans l'espace UEMOA est devenu préoccupant au même titre que celui de la pauvreté. Il est admis que sans une croissance forte, il est difficile de réduire de manière substantielle la pauvreté. Toute politique de lutte contre la pauvreté n'a de sens véritable que si elle est couplée à une politique de croissance économique forte et durable, fondée sur l'accumulation d'actifs économiques. C'est bien ce que la Commission Brundtland a perçu en 1987 en recommandant que « seule la croissance peut éliminer la pauvreté et permettre de résoudre les problèmes écologiques ». Dans les Etats membres de l'UEMOA, la croissance forte n'est pas au rendez-vous depuis plus d'une décennie.

En effet, sur la période 2000-2009, le PIB réel de l'Union a enregistré un taux moyen de croissance de 2,8% par an contre 5,9% entre 1994 et 1999. Ce taux est faible par rapport au taux de croissance démographique de 2,8%.

Par pays, le taux de croissance en moyenne sur la période 2000-2009 se présente comme suit : Bénin (4,1%), Burkina Faso (5,1%), Côte d'Ivoire (0,6%), Guinée-Bissau (1,8%), Mali (4,8%), Niger (4,5%), Sénégal (3,8%) et Togo (1,6%).

Ces résultats indiquent que les pays ayant obtenu les taux de croissance les plus faibles sont surtout ceux qui ont enregistré des troubles sociopolitiques. Ils montrent également que les taux de croissance enregistrés par les pays de l'Union sont en deçà du taux de croissance minimum de 7% requis pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Cette situation, en matière de lutte contre la pauvreté, est très mitigée même si elle est variable d'un pays à un autre. En effet, alors que le taux de pauvreté a reculé au Mali en passant de 64% en 2001 à 58,0% en 2006, au Niger en passant de 63,7% en 1993 à 62,1% en 2005, au Sénégal en

passant de 48,5% en 2002 à 42,6% en 2005 et au Togo en passant de 72,6% en 1995 à 61,7% en 2006, il a par contre augmenté au Bénin, en passant de 28,5% en 2002 à 36,8% en 2006, au Burkina Faso en passant de 45,3% en 1998 à 46,4% en 2003 et en Côte d'Ivoire, en passant de 38,4% en 2002 à 48,9% en 2008.

Les performances en matière de croissance restent faibles en comparaison avec le monde en développement, notamment la zone d'intégration de l'ASEAN où le taux de croissance moyen s'est établi à 8 % par an sur la période 1985-2004. En fait, le taux de croissance économique annuel moyen du monde en développement considéré dans son ensemble est de 4,8 % entre 2000 et 2004, soit plus du double du taux affiché par les économies à revenus élevés, qui s'est établi en moyenne annuelle à 2,0 %. Ces résultats, pour la zone ASEAN, sont en grande partie dus à la rapide expansion observée en Asie de l'Est et en Asie du Sud.

D'une manière générale, la faiblesse de la croissance dans les Etats membres de l'UEMOA relève d'un certain nombre de facteurs dont les principaux sont :

- l'absence d'une base économique diversifiée, expliquée par la faiblesse des investissements ;
- la lenteur dans la mise en œuvre des réformes structurelles
- les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique ;
- la faiblesse du taux d'investissement et du taux d'épargne ;
- l'instabilité sociopolitique.

La formation du produit intérieur brut (PIB), dans la plupart des Etats membres de l'Union, reste dominée par la prépondérance du secteur primaire composé principalement de l'agriculture vivrière et de l'agriculture d'exportation. L'agriculture vivrière qui domine le secteur est une agriculture de subsistance. Elle est essentiellement composée de petites exploitations familiales à faible rentabilité économique, en raison des moyens de production rudimentaires qui utilisent peu d'intrants agricoles : semences améliorées, engrais, pesticides, etc. Elle est fortement dépendante des conditions climatiques qui déterminent le comportement de la croissance économique.

Quant à l'agriculture de rente, dominée par la production de cacao, de café, de coton, d'arachide, d'anacarde, elle est relativement mieux organisée et bénéficie d'un encadrement technique, d'un marché garanti et de financement limité. Comme l'agriculture vivrière, elle est fortement dépendante des conditions climatiques, des attaques acridiennes. Au total, les conditions géographiques, la démographie et la santé publique sont des facteurs importants et déterminants de la croissance.

Au niveau de l'agriculture de rente, depuis le démantèlement des organismes de stabilisation des prix dans la plupart des Etats membres, les producteurs sont de plus en plus exposés aux fluctuations des cours sur les marchés internationaux, malgré l'existence d'un prix minimum garanti.

En ce qui concerne les secteurs secondaire et tertiaire comme contributeurs à la croissance, ils accusent un grand retard par rapport aux autres régions du monde en termes de quantité, de qualité, de coût et d'égalité d'accès des populations aux infrastructures. Il s'agit, notamment, des infrastructures de base dans l'éducation, la

santé, l'énergie et les nouvelles technologies de l'information, les services financiers. Ces secteurs sont handicapés dans l'Union par une main-d'œuvre peu qualifiée, des difficultés de financement marquées par la raréfaction des ressources, le prix élevé de certains facteurs de production, tels que l'eau, l'électricité, le téléphone et les transports. Par ailleurs, l'environnement des affaires dans les différents Etats membres reste peu attractif. Celui-ci est marqué par un système judiciaire inefficace et une administration publique peu performante, une réglementation parfois assez complexe et une fiscalité peu attractive.

Dans ces Etats, le taux d'investissement demeure faible. En 2008, il variait entre 14,1% pour la Côte d'Ivoire et 26,3% pour le Niger, tandis qu'il a dépassé 40% en Asie et dans les pays émergents. Au regard de ces résultats, il s'avère nécessaire d'accroître le taux d'investissement. Quant au taux d'épargne, il est également faible par rapport à ceux d'autres parties du monde en développement. Il variait entre 7,4% pour le Burkina Faso et 12,1% pour le Bénin en 2008.

L'Union est également confrontée à des difficultés de financement. En effet, les économies de l'UEMOA sont des économies d'endettement ; car, le secteur financier est dominé par le système bancaire qui est caractérisé par un excédent de liquidité, des taux d'intérêt élevés et un portefeuille de prêts concentré sur les grandes entreprises et le Gouvernement central. La stratégie actuelle du système financier ne permet pas d'allouer des crédits aux secteurs qui en ont le plus besoin, notamment les PME/PMI, et là où les avantages marginaux sont les plus élevés.

Par ailleurs, la stabilité sociopolitique est un facteur déterminant dans la réalisation des objectifs économiques. La faiblesse de la croissance dans les pays de l'UEMOA est liée à la récurrence des conflits et aux faiblesses institutionnelles. L'état des lieux de la gouvernance dans l'Union révèle qu'au cours de la dernière décennie, plusieurs pays ont connu des crises sociopolitiques du fait notamment des tensions politiques et ethniques et des revendications de certains groupes sociaux constitués (syndicats, associations estudiantines, etc.). La corruption limite la mobilisation des ressources et entraîne un coût élevé des prestations de services. Ainsi, le climat des affaires n'est pas souvent favorable et se traduit, en général, par des goulots d'étranglement tant au niveau des procédures administratives qu'à celui de l'environnement juridique des affaires.

La lenteur dans la mise en œuvre des réformes structurelles ne permet pas non plus d'asseoir les bases d'une économie réelle compétitive et susceptible de porter de manière durable les performances macroéconomiques. Le retard accusé dans la mise en œuvre de mesures de privatisation et de restructuration des filières de production, restreint les possibilités du secteur privé et maintient les Etats dans l'obligation de supporter des charges structurelles qui contribuent à aggraver les déficits budgétaires. Ces réformes résident dans une série de mesures relatives au renouvellement des infrastructures productives - par exemple, la modernisation des réseaux électriques, routiers, et de télécommunication - à l'amélioration du fonctionnement des institutions et des marchés.

La vulnérabilité des économies nationales de l'Union par rapport aux chocs exogènes révèle la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des réformes sectorielles. En effet, la faiblesse de la production de certaines filières agricoles expliquée par

l'absence de débouchés, les mauvais résultats dans le secteur industriel caractérisé notamment par l'arrêt temporaire des activités de certaines grandes entreprises, ont été des paramètres évoqués au cours de la période sous revue, pour justifier le ralentissement de l'activité économique et ses conséquences évidentes.

Les difficultés persistantes d'approvisionnement en énergie électrique que rencontrent les différents Etats membres de l'Union méritent d'être traitées de manière spécifique. Les coupures intempestives de courant électrique constatées dans certains Etats ont entraîné des pertes économiques importantes et ont, par conséquent, limité les possibilités de réalisation des performances escomptées.

En outre, les économies de l'Union sont très vulnérables à l'insuffisance et à la mauvaise gestion des ressources en eau disponibles et à l'insécurité alimentaire. Elles subissent, suivant les circonstances, les effets des aléas climatiques qui, très souvent, ont un impact considérable sur leurs performances.

Promouvoir une croissance forte dans les Etats membres de l'Union passe par la réalisation d'investissements importants assis, non seulement sur le capital physique et financier, mais également sur les autres actifs économiques. Au regard des niveaux actuels dans les pays d'Asie, il serait nécessaire que le taux d'investissement dans l'Union et dans les Etats membres soit doublé. Les investissements devraient être prioritairement orientés vers le capital physique (les infrastructures), le capital humain, mais aussi les dotations naturelles. Cette stratégie permet de limiter le risque d'éviction et de constituer un élément qui stimule les investissements privés.

Outre le volume d'investissement, les efforts doivent également contribuer à améliorer la qualité. On ne pourra pas se limiter seulement aux ressources extérieures pour le financement de ces investissements additionnels.

Améliorer la productivité totale des facteurs (PTF) passe par des efforts en matière de recherche et développement (R-D), le transfert de technologie et des réformes institutionnelles qui encouragent et récompensent l'innovation. La R-D, particulièrement dans l'agriculture et l'industrie pourrait être menée et financée sur une base régionale, de sorte qu'un pays n'ait pas à supporter tout seul tous les coûts de développement. Le transfert de technologie pourrait se faire en partie grâce aux investissements directs étrangers (IDE), en particulier dans le secteur des énergies renouvelables.

Fort de cette analyse, il résulte qu'une croissance forte passe nécessairement par la poursuite des réformes structurelles et la mise en œuvre diligente des politiques sectorielles. Il s'agit notamment de :

- accélérer la mise en œuvre des programmes de restructuration des différentes filières de production, notamment celles du coton, du café, du cacao, de l'anacarde, de l'arachide, des industries chimiques, des phosphates et des industries de l'énergie électrique;
- réunir les conditions de réalisation des actions permettant le développement de nouvelles filières agricoles et la diversification des exportations et la mise en

place d'un marché régional de produits vivriers, soutenu par une bourse régionale des céréales ;

- accélérer la réalisation de grands projets de construction et d'infrastructures pour le développement;
- améliorer le climat des affaires par l'amélioration du cadre juridique et judiciaire des affaires et la mise en place d'infrastructures appropriées ;
- promouvoir la gouvernance politique par le renforcement des institutions et mécanismes de concertation et la lutte contre la corruption.
- soutenir les efforts en matière de recherche et développement et d'innovation.

Toutefois, la condition primordiale pour la réalisation de ces recommandations est la préservation de la paix sociale. De ce fait, les efforts visant à résoudre de manière définitive les tensions sociopolitiques survenues dans les Etats membres de l'Union devraient être poursuivis et soutenus, à l'aide de la mise en place effective d'institutions fortes et responsables.

4.2. POURSUIVRE L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

Les Etats membres de l'Union se sont engagés dans la mise en œuvre de programmes de lutte contre la pauvreté avec pour but d'asseoir les bases d'une croissance forte et durable. Cette stratégie requiert le renforcement de l'investissement dans les secteurs dits prioritaires. Elle interpelle, par conséquent, les Etats quant à leur capacité de conforter leurs ressources propres et d'assurer une gestion budgétaire vertueuse.

Ce contexte justifie l'attention particulière à accorder aux deux réformes actuellement en cours au sein de l'Union et portant sur des exigences majeures, pour un assainissement conséquent des finances publiques, il s'agit :

- de la mise en œuvre du programme de transition fiscale;
- et de l'application des Directives sur les finances publiques.

En effet, le relèvement du niveau des recettes intérieures constitue un des défis à surmonter pour asseoir les bases d'un cadre macroéconomique stable. Il s'agit plus précisément, au niveau de chaque pays, d'exploiter au mieux le potentiel de recettes intérieures existant de sorte à pallier les pertes de recettes douanières liées au processus de libéralisation du commerce international et probablement à la mise en œuvre future des Accords de Partenariat Economique (APE)

La transition fiscale s'entend comme étant le passage progressif d'une structure de l'assiette fiscale à prépondérance douanière à une structure accordant la primauté aux recettes intérieures. Il est bien entendu que le renforcement du niveau des recettes intérieures dépend en premier lieu du dynamisme de l'économie. Toutefois, le dispositif fiscal devrait être réorganisé de sorte à être, au niveau interne, d'un rendement beaucoup plus important.

C'est dans cette optique que le programme de transition fiscale a été défini. Ainsi, divers textes portant harmonisation des législations fiscales ont été adoptés et un mécanisme de suivi a été mis en place. Ce mécanisme se réfère à des critères d'appréciation du processus de transition, notamment le critère relatif au ratio « recettes fiscales intérieures rapportées aux recettes fiscales sur commerce extérieur ».

Il est souhaitable que les Etats membres de l'Union prennent en charge effectivement ces divers indicateurs proposés par la Décision n° 34/2009/CM/UEMOA du 17 décembre 2009, afin d'assurer un suivi régulier de leur performances en matière de mobilisation de recettes.

Par ailleurs, il est évident que pour modifier la structure de l'assiette fiscale il conviendrait, dans un premier temps, de renforcer les capacités d'intervention des services fiscaux. A cet effet, il faudrait :

- améliorer les conditions matérielles des services fiscaux et promouvoir une bonne politique de formation et de motivation du personnel ;
- développer une politique d'échanges d'informations assez efficaces entre les différentes régies financières ;
- renforcer les services de contrôle et de vérification.

Il apparaît également important de simplifier les procédures technocratiques et bureaucratiques des règles fiscales, de sorte à rapprocher l'administration fiscales du contribuable. Sur ce plan des mesures précises pourraient être prises, il s'agit notamment de :

- promouvoir et développer les services chargés des études et de conception de réformes afin de disposer de manière régulière d'orientations susceptibles d'adapter l'Administration fiscale aux réalités des contribuables ;
- mener de manière permanente une politique de communication et de sensibilisation au profit de groupes bien ciblés ;
- encourager et soutenir les services de conseils, notamment les centres de gestion agréés ;

En ce qui concerne les dépenses publiques, il apparaît que les Directives sur les finances publiques adoptées en mars et juin 2009 visent à rapprocher la pratique des Etats membres de l'Union aux nouveaux standards de gestion internationaux, notamment en matière de transparence et d'efficacité de la dépense publique.

De ce fait, la transposition de ces nouveaux textes au sein des législations nationales prévue pour, au plus tard, le 1^{er} janvier 2012 constitue pour ces Etats, un défi à relever.

Dans le contexte actuel où tous les Etats s'exercent à l'utilisation de nouveaux instruments de programmation budgétaire, il est important de disposer d'un cadre réglementaire permettant de se conformer aux exigences de la gestion budgétaire axée sur les résultats. A cet effet, les Directives en question, instaurent de nouvelles règles pour l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget de l'Etat avec pour but d'améliorer l'efficacité de la dépense.

Les Etats sont, par conséquent, invités à intégrer progressivement la notion « d'efficacité » dans leur gestion, par la prise en charge des innovations majeures proposées par lesdites Directives et portant notamment sur :

- le passage d'une logique de moyens à une logique de résultats ;
- le changement de mode de gestion accroissant la responsabilité des structures chargées d'exécuter le budget ;
- le renforcement de la transparence ;
- et le développement de la pluri annualité.

Partant de ces orientations, les Etats membres de l'Union devront prendre les dispositions nécessaires afin de faciliter la mise en œuvre effective des Directives. La gestion des dépenses publiques au courant de l'année 2011 devraient s'articuler autour des préoccupations suivantes :

- étendre progressivement les budgets programmes à tous les secteurs et promouvoir la pratique de la Gestion axée sur les résultats ;
- supprimer toute procédure exceptionnelle d'exécution du budget et réduire autant que possible les opérations extrabudgétaires ;
- mettre en place un dispositif de régulation des dépenses en fonction des ressources mobilisées ;
- renforcer la gouvernance à travers notamment une meilleure organisation des services, l'informatisation du circuit de la dépense et l'application effective du principe de responsabilité dans l'exécution des opérations financières de l'Etat.

Par ailleurs, une attention particulière devrait être accordée aux dépenses salariales. En effet, pour répondre aux sollicitations des populations face à la hausse des prix, entraînée par les crises survenues ces dernières années (crise énergétique, crise alimentaire et crise financière), pratiquement tous les Etats membres de l'Union ont été amenés à relever le niveau de salaires des fonctionnaires. En plus, l'utilisation des ressources PPTTE dans les secteurs prioritaires a conduit au recrutement de nombreux contractuels dans la Fonction publique. Ces situations ayant pour conséquence la création de nouvelles contraintes financières, il apparaît dès lors important d'assurer le suivi de l'évolution de la masse salariale, étant donné les incertitudes d'une mobilisation conséquente et durable des recettes budgétaires. A cet égard, il faut noter qu'il a été constaté ces dernières années, une tendance de hausse du critère de convergence relatif à la masse salariale entraînant, par conséquent, une dégradation du solde budgétaire de base , critère clé.

Il est donc recommandé aux Etats de prendre les mesures adéquates pour contenir les dépenses salariales. Dans ce sens, il conviendrait de :

- renforcer les capacités des Administrations publiques en matière de gestion du personnel ;
- assurer une bonne programmation de la prise en charge par le budget, des dépenses salariales supportées, dans un premier temps, par des ressources extérieures ;
- veiller au respect de la norme communautaire relative au critère de convergence sur la masse salariale.